



Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

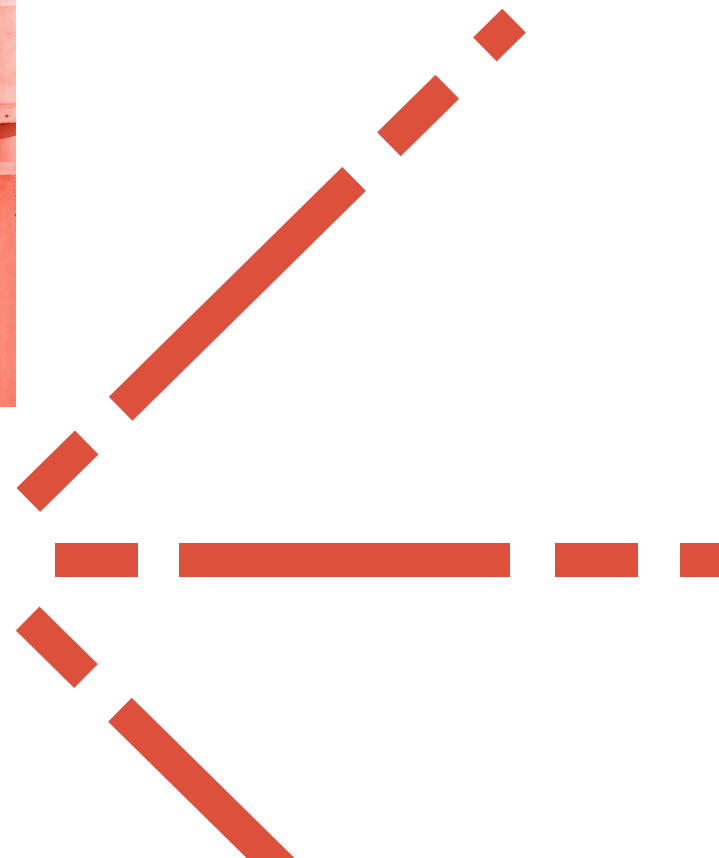
ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

S²LOW



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GARD RHODANIEN



Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Sommaire

Pôle Famille & Solidarités

page 7 // Conservatoire du Gard rhodanien
page 23 // Santé
page 29 // Accès au droits et politique de la ville
page 47 // Jeunesse
page 57 // Petite enfance
page 69 // Habitat - Logement

Pôle des affaires financières et de la modernisation

page 77 // Finances
page 83 // Commande Publique
page 87 // Régie centrale
page 90 // Informatique et réseaux

Pôle environnement

page 94 // Prévention et gestion des déchets
page 101 // Service Eau et Assainissement
page 108 // Transition écologique et risques majeurs
page 113 // Politique territoriales et contractuelles

Pôle des Moyens généraux

page 122 // Le service bâtiments
page 123 // La cuisine centrale
page 124 // Le secretariat général
page 125 // Le service des archives
page 126 // Le service des Ressources Humaines

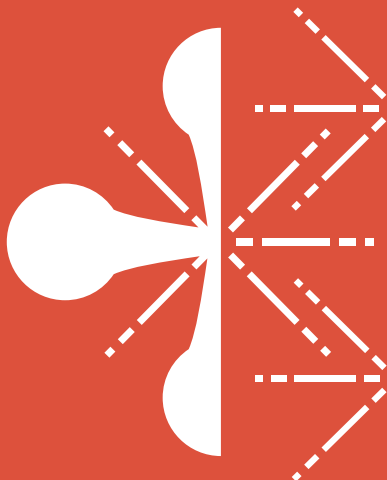
Pôle Attractivité et aménagement

page 133 // ZAE et Foncier économique
page 135 // Office des entreprises
page 143 // Marketing territorial
page 147 // Emploi et insertion
page 151 // Agriculture et forêt
page 155 // Mobilités
page 161 // Planification et urbanisme opérationnel
page 165 // Droits des sols
page 171 // Territoire d'industrie
page 175 // Tourisme

Service Communication

page 209

GARD
RHODANIEN
Agglomération



Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Pôle Famille & Solidarités

Conservatoire de musique // **page 7**
Santé // **page 23**
Accès aux droits et
politique de la ville // **page 29**

Jeunesse // **page 47**
Petite enfance // **page 57**
Habitat et logement // **page 69**

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Conservatoire du Gard rhodanien

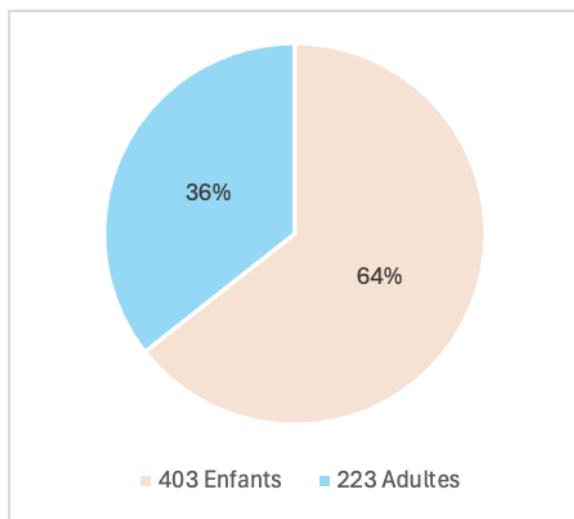
- 1 // Un conservatoire unique pour le Gard rhodanien // **page 8**
- 2 // Fonctionnement du Conservatoire // **page 14**
- 3 // Faits marquants // **page 15**
- 4 // Programmation artistique et culturelle // **page 17**



Un Conservatoire unique pour le Gard rhodanien

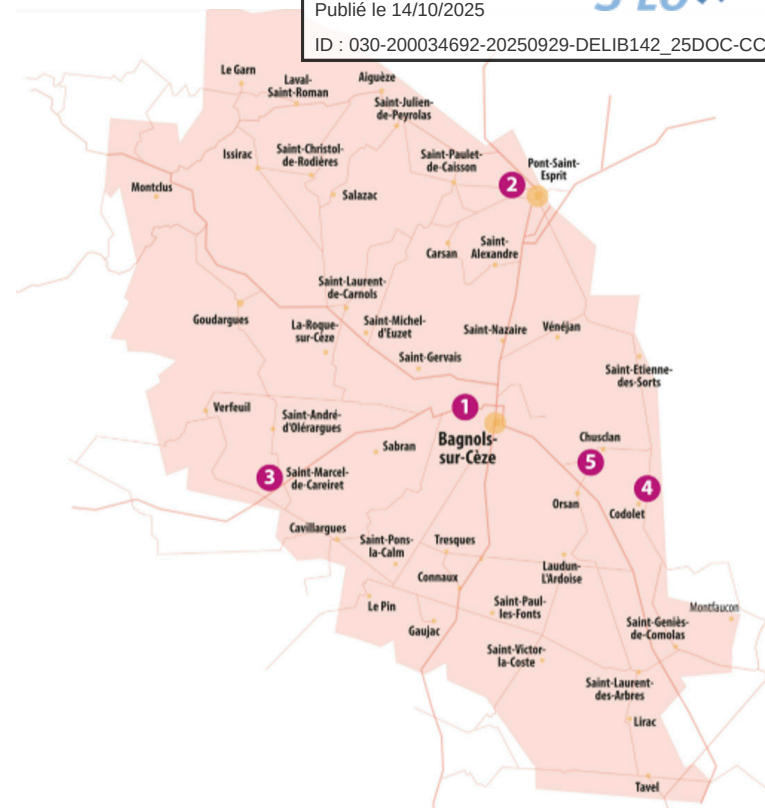
Effectifs

- **626 élèves** inscrits au CONSERVATOIRE (5 sites d'enseignements)
- **129 élèves** inscrits en parcours CHAM et Option Lycée



Répartition des effectifs - hors CHAM et Option Lycée
 (rentrée septembre 2024)

En 2024,
 le Conservatoire accueille
 au total :
755 élèves
 (769 élèves en 2023)



Répartition des effectifs hors CHAM et Option Lycée

	Bagnols-sur-Cèze	Pont-Saint-Esprit	Saint Marcel-de-Careiret	Codolet	Chusclan	TOTAUX
Enfants	220	104	37	28	14	403
Adultes	112	67	15	9	20	223
TOTAUX	332	171	52	37	34	626

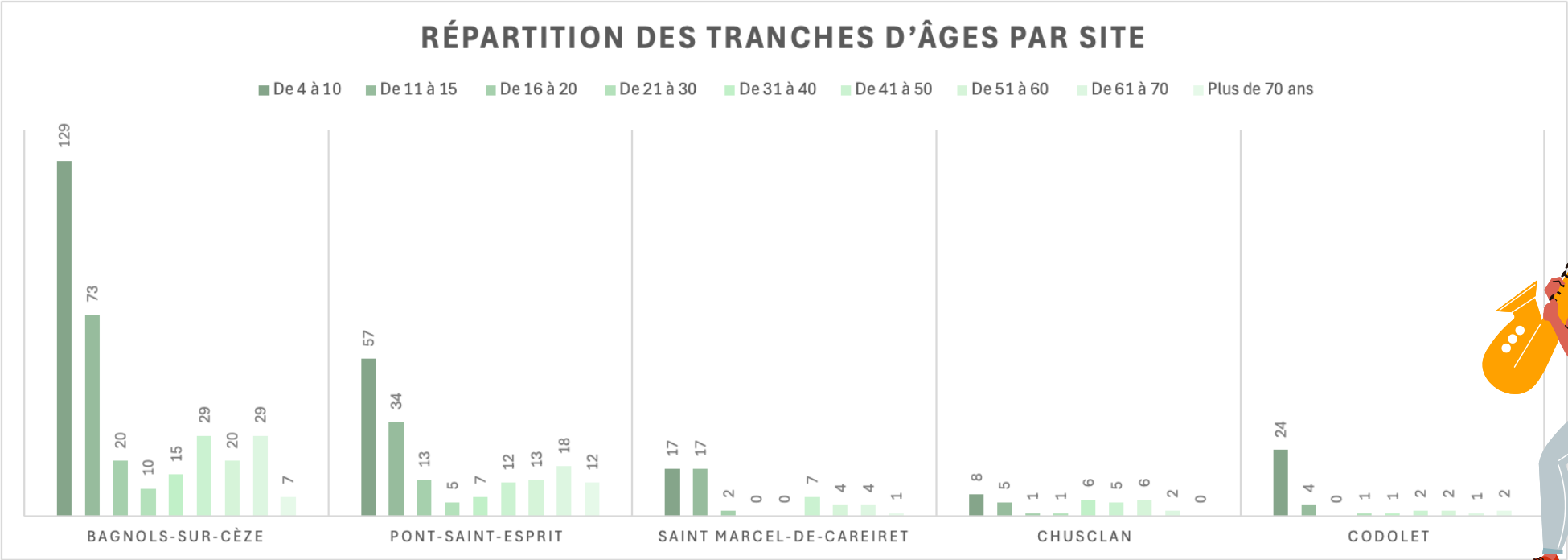
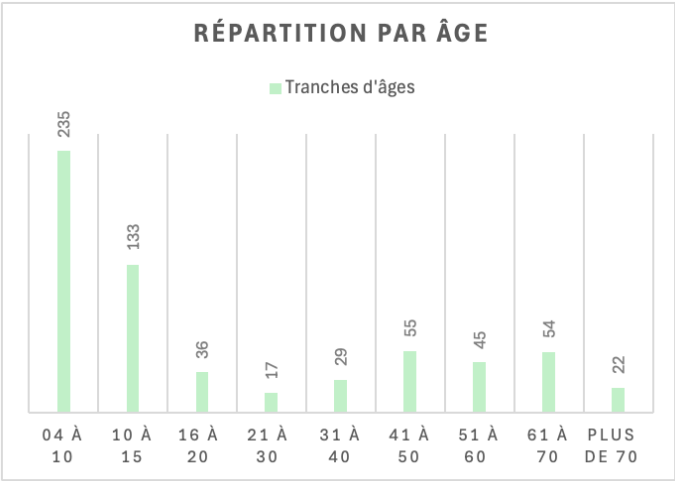
■ Répartition géographique et par commune (hors CHAM et option Lycée)

Les élèves sont issus de **63 communes différentes**.
95% des élèves résident sur le territoire de l'agglomération.

Catégorie de commune	Nombre d'élèves	En part des inscrits
Très représentée (> 100 élèves)	171	Bagnols-sur-Cèze
Représentée (50 à 99)	78	Pont-Saint-Esprit
Moyenne (20 à 49)	105	Laudun (32), Sabran (27), Chusclan (26), Saint Alexandre (20)
Petite active (10 à 19)	143	St-Paulet, Tresques, St-Julien, St-Gervais, St-Marcel, Orsan, Carsan, St-Laurent, St-Nazaire, St-Pons, Connaux
Petite (2 à 9)	111	Barjac, Bollène, Caderousse, Cavillargues, Codolet, Cornillon, Gaujac, Goudargues, La Roque sur Cèze, Lapalud, Le Pin, Lirac, Saint-André d'Olérargues, Saint-Christol de Rodières, Saint-Etienne des Sorts, Saint-Génies de Comolas, Saint-Just d'Ardèche, Saint Laurent de Carnols, Saint-Marcel d'Ardèche, Saint-Martin d'Ardèche, Saint-Paul les Fonts, Saint-Victor la Coste, Salazac, St-André-de-Roquepertuis, St-Michel-d'Euzet, Valliguières, Verfeuil, Vénéjan.
Très petite (1)	18	Bidon, Bouchet, Donzère, Issirac, La Capelle et Masmolen, Lamotte du Rhône, Les Angles, Lussan, Méjannes le Clap, Meynes, Montaren et St Médiers, Montfaucon, Pognadoresse, St-Hilaire-d'Ozilhan, St Siffret, Tavel, Uzès.

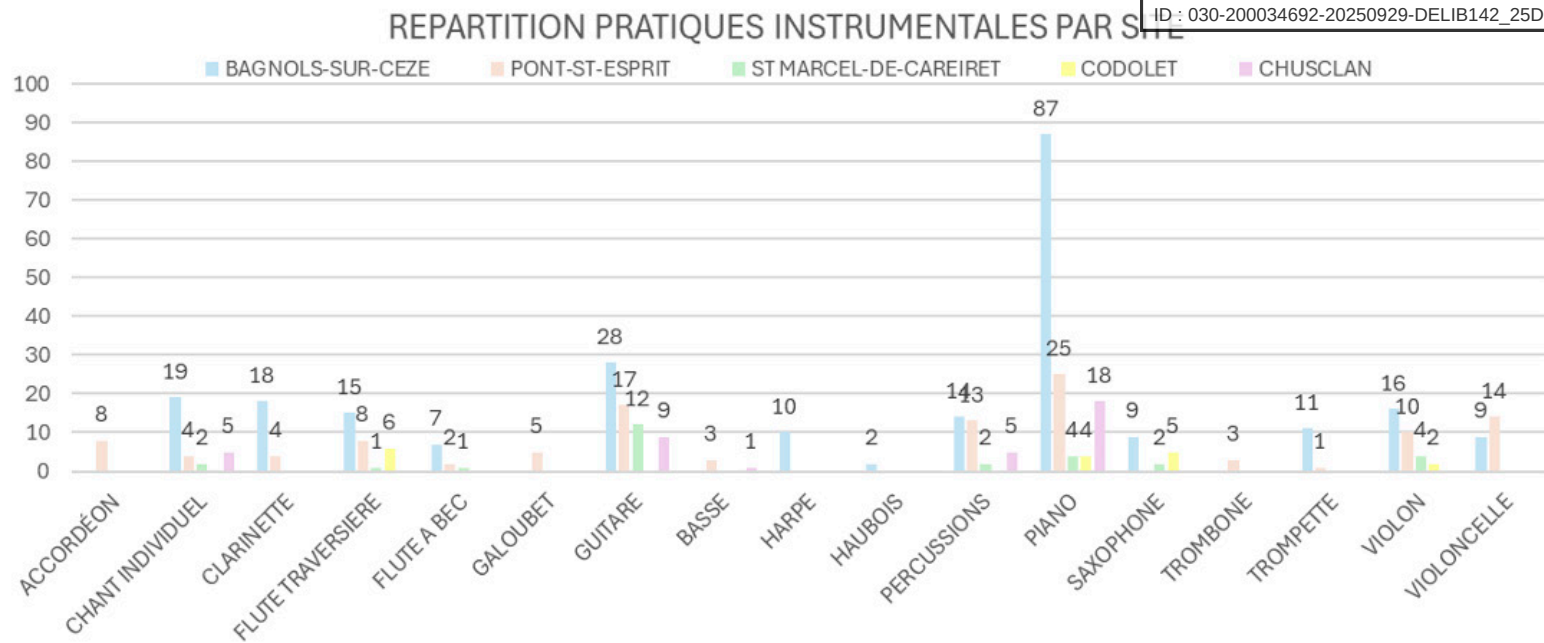
Répartition par Tranches d'Âges - (hors CHAM et option Lycée)

	De 4 à 10	De 11 à 15	De 16 à 20	De 21 à 30	De 31 à 40	De 41 à 50	De 51 à 60	De 61 à 70	+ de 70 ans	Totaux
Bagnols-sur-Cèze	129	73	20	10	15	29	20	29	7	332
Pont-Saint-Esprit	57	34	13	5	7	12	13	18	12	171
Saint Marcel-de-Careiret	17	17	2	0	0	7	4	4	1	52
Chusclan	8	5	1	1	6	5	6	2	0	34
Codolet	24	4	0	1	1	2	2	1	2	37
Totaux	235	133	36	17	29	55	45	54	22	626

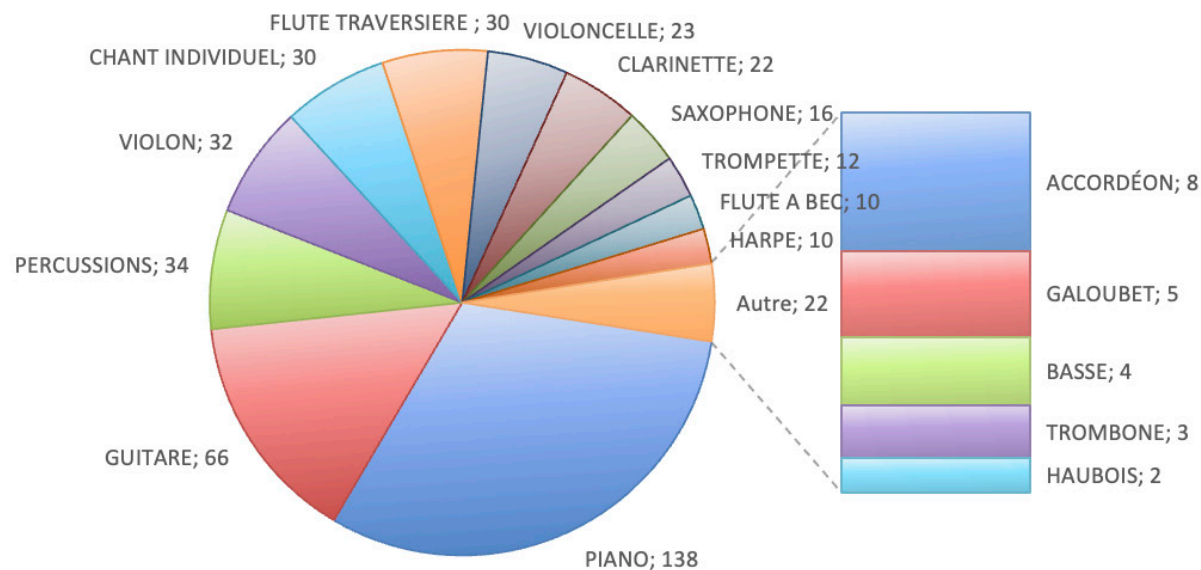


Répartition des pratiques instrumentales individuelles

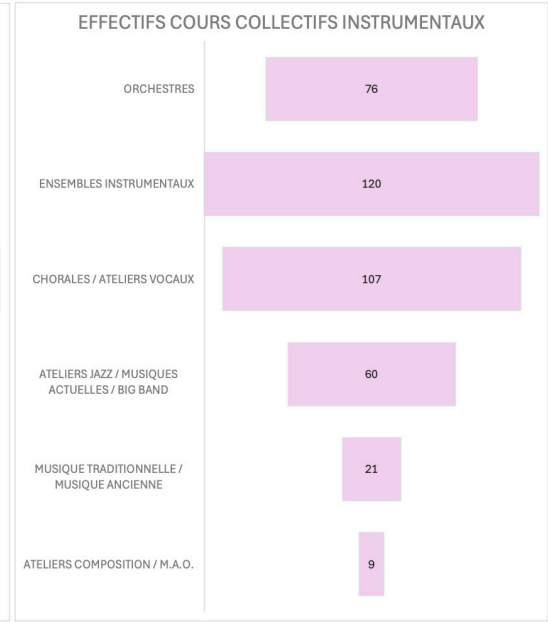
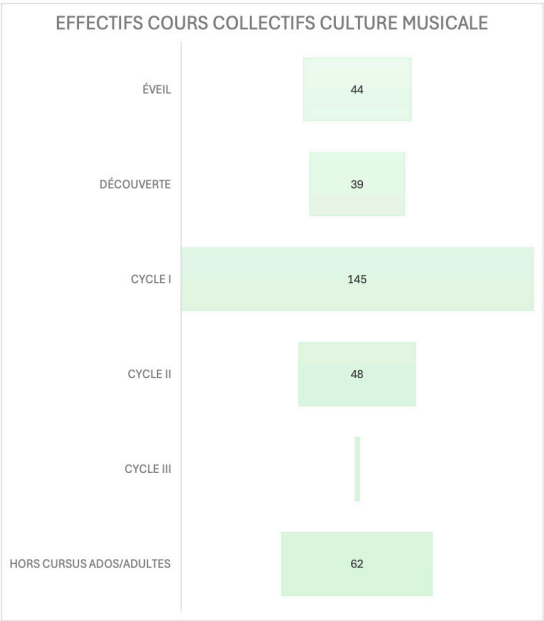
Depuis la rentrée de septembre 2024, l'adhésion au Conservatoire donne accès à l'ensemble des enseignements ainsi qu'à l'ensemble des sites. Dans les faits, seuls 4% des élèves fréquentent plusieurs site, et 5% plusieurs disciplines.



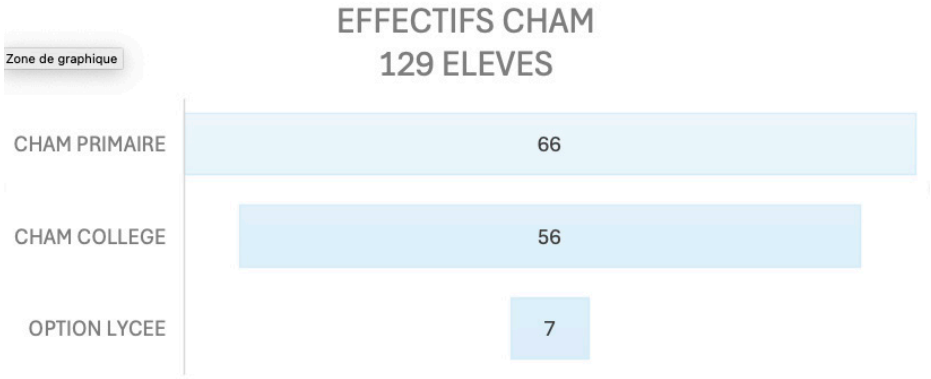
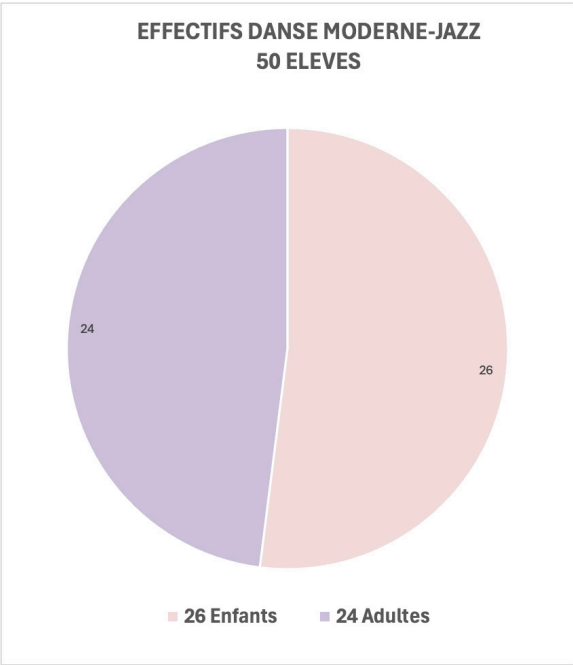
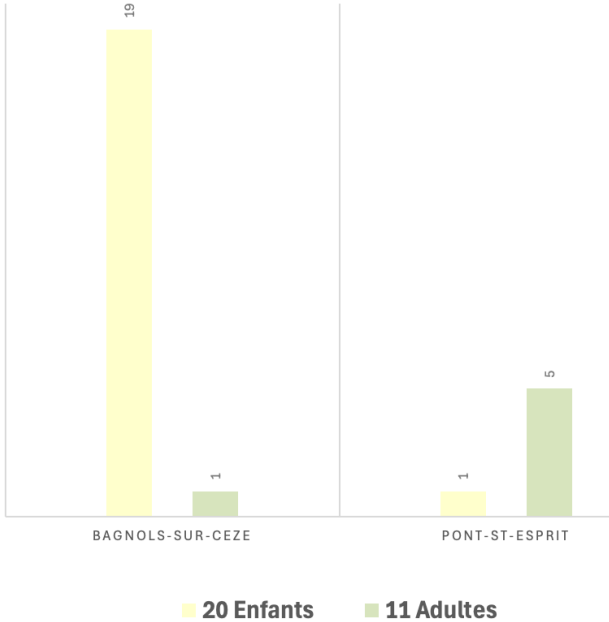
445 ELEVES



Répartition des élèves par
cours collectifs



Effectifs en Danse Moderne-Jazz et Théâtre



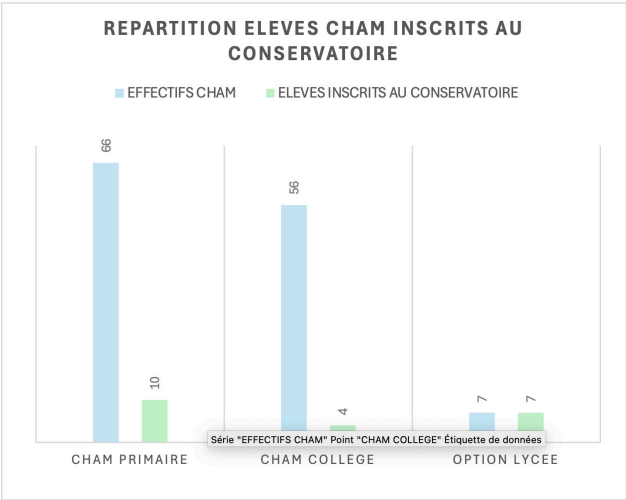
Effectifs des classes CHAM et option Lycée

CHAM PRIMAIRE :
 à l'école Célestin-Freinet
 à l'Ancyse du CE1 au CM2

CHAM COLLEGE :
 au Collège Bosquet de la 6ème à la 3ème
 Ces classes à horaires aménagés
 sont à dominante "VOCALE"

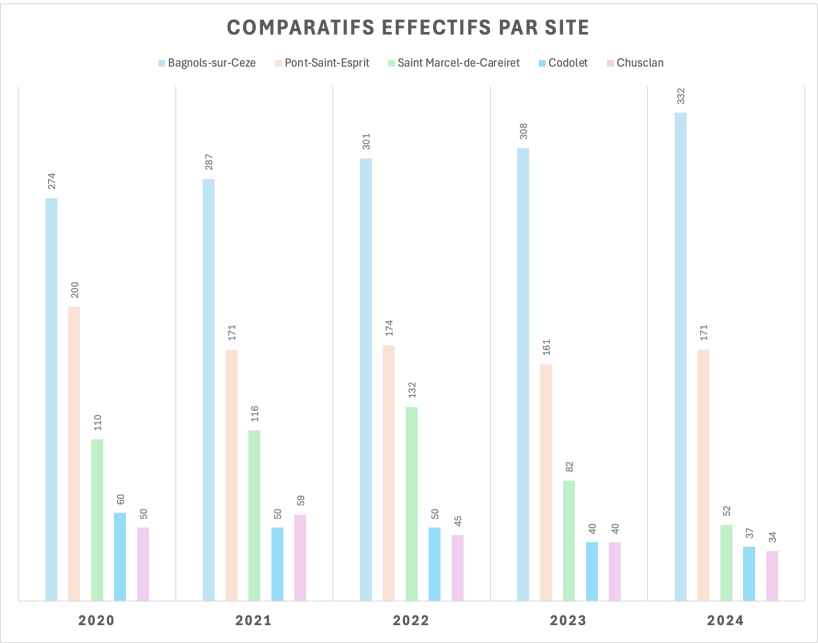
LYCEE :
 au Lycée Albert-Einstein
 OPTION MUSIQUE FACULTATIVE

EFFECTIFS CHAM PAR CLASSE		ELEVES CHAM également INSCRITS AU CONSERVATOIRE
CE1	18	2
CE2	16	2
CM1	14	1
CM2	18	5
6°	16	1
5°	18	1
4°	10	1
3°	12	1
2°	5	5
PREMIERE	0	0
TERMINALE	2	2
TOTAL	129	21



Evolution des effectifs depuis 2020 (Hors élèves CHAM et option Lycée)

ANNEES	ELEVES
2020	694
2021	683
2022	702
2023	631
2024	626



2 Fonctionnement du Conservatoire du Gard rhodanien

● LIEUX D'ENSEIGNEMENT

31 salles d'enseignement sur les sites de :

- Bagnols-sur-Cèze : 13 salles de cours + 3 bureaux
- Pont-St-Esprit : 9 salles de cours + 2 bureaux
- St Marcel-de-Careiret – 4 salles de cours + 1 bureau
- Codolet : 2 salles de cours
- Chusclan : 3 salles de cours

● EQUIPES ADMINISTRATIVES ET ENSEIGNANTES

- 1 Directrice -cheffe de service + 2 Directeurs adjoints
- 3 Agents administratifs + 2 Agents d'entretien
- 38 Enseignants dont : 36 Professeurs de Musique + 1 Professeur de Théâtre + 1 Professeur de Danse Moderne-Jazz

● DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- COURS INDIVIDUELS MUSIQUE : Accordéon chromatique et diatonique, Alto, Basson, Violon, Cornemuse, Galoubet-

Tambourin, Piano, Violoncelle, Batterie, Percussions, Clarinette, Flûte à bec et traversière, Guitare, Basse, Harpe, Hautbois, Saxophone, Saxhorn, Trompette, Cornet, Chant lyrique et actuel, Trombone.

- COURS COLLECTIFS MUSIQUE : Eveil, Formation Musicale, Orchestres, Chorales, Ensembles instrumentaux, Ateliers Jazz Musiques Actuelles, , Musiques du monde, Big-Band, ...

- COURS COLLECTIFS THEATRE & DANSE MODERNE-JAZZ.

● PARTENARIAT AVEC L'EDUCATION NATIONALE

En dehors des classes CHAM, 4 enseignants en Musique, Danse et Théâtre inscrits au DSEN, interviennent tout au long de l'année scolaire dans les écoles maternelles et primaires.

- En concertation avec le service scolaire de la Ville de Bagnols-sur-Cèze et le service médiation de la Ville de Pont-Saint-Esprit.
- Convention avec la commune de TAVEL pour des interventions musicales et vocales régulières.
- Présentations ponctuelles des instruments

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

S²LO

Interventions en milieu scolaire : plus de 50 classes et 1.200 élèves rencontrés

sur le territoire : différentes classes concernées se déplacent au Conservatoire.

● PARTENARIAT AVEC LE POLE FAMILLE

- Interventions régulières dans 2 crèches : Laudun et Goudargues
- Participation à la Fête de la Petite Enfance

● INVESTISSEMENTS INSTRUMENTS

Timbales, piano droit, guitare classique et guitare basse, galoubet-tambourin, flûte traversière et flûte à bec, matériels classes de jazz et musiques actuelles

● FONCTIONNEMENT

Costumes de danse, petits instruments pour les éveils – Formation musicale et matériels divers, partitions ...

3 Faits marquants en 2023

● EN SEPTEMBRE 2024

- Création du Conservatoire du Gard rhodanien, issu de la fusion des 5 anciennes écoles communales
- Mise en place d'un nouvel organigramme
- Création d'une discipline « Théâtre » et d'une classe de « Chant Musiques actuelles »
- Discipline Danse Moderne-Jazz à la place de la Danse Contemporaine
- Un seul Budget de fonctionnement commun et mutualisation du matériel
- Mutualisation des enseignants qui se déplacent (17 professeurs sur 38 sont « multi-sites »)
- Intégration du Conservatoire à la régie Centrale et mise en place du portail famille
- Nouveau logiciel métier « LASIDO »
- Tarifs identiques sur l'ensemble des sites
- Plannings des cours communs à l'ensemble des sites et anticipation des horaires pour les familles

● COMMUNICATION

- Nouvelle identité visuelle : création d'un « Logo »
- Nouveaux supports administratifs

- Création d'une plaquette : Programmation culturelle du Conservatoire.

● APE

- Rencontre des 3 APE du Conservatoire. Dansez Musique en Cèze « DMC », « La Quègne » et « LAPE de Pont-Saint-Esprit ».

● MOUVEMENT DES AGENTS DU SERVICE

DÉPARTS :

- Au poste de direction du site de Pont-St-Esprit : Michelle KARIBIAN (départ à la retraite effectif fin décembre 2024 – missions ponctuelles de septembre à décembre dans la mise en place du conservatoire)
- Enseignants : François LEERDAM et Nicolas TARDIEU (Percussions), Thierry AUBIER (Trompette)
- Au poste de danse contemporaine Mélanie CHALAN (au profit de la direction adjointe des sites de Bagnols-sur-Cèze et Saint Marcel-de-Careiret)

ARRIVÉES :

- **Directrice du pôle Famille et Solidarités :** Cécile GLEYZON
- **Directeur adjoint des sites de Pont-St Esprit, Codolet et Chusclan :** Antoine SPINDLER
- **Enseignants :** Amandine COSTANTINO (Danse Moderne-Jazz), Jérémy EVIEUX (Théâtre), Mina MANDI (Piano et Accompagnement), Lionel ESPITALIER (Trompette), Nicolas MULNET et Damien BRINGTOWN (Percussions).

● EXAMENS

- Réussite de 52 élèves !

17 élèves en Instruments, 3 élèves en danse contemporaine et 32 élèves en Formation musicale.

Remise des diplômes par le Président lors de la « Folle Journée » en Juin.

● DEPARTEMENTS

- Nouveau Schéma Départemental : « Osons les Enseignements artistiques »
- Nouveau logiciel métier « LASIDO »
- Projet « Percussions du Soleil » le 03 Avril 2024 à Alès

■ Réunions - Formations 2024

- Réunions pédagogiques des professeurs tout au long de l'année par sites et réunions communes du service,
- Réunions Parents-professeurs : en septembre : réunion de rentrée (information et mise en place des emplois du temps), participations aux Forums et cours d'essai pour les nouveaux élèves,
- Plusieurs journées de formations au logiciel « ABELIUM » module « DOMINO » et logiciel métier « LASIDO »,
- Colloque / Formation du service le 28 Juin 2024 : « La motivation de l'élève dans l'enseignement artistique »,
- Journée de cohésion de l'Agglomération à St Julien de Peyrolas le 13 Juin 2024.

■ Objectifs 2025

- Ecriture d'un Règlement des études et du Parcours Musique, Danse et Théâtre,
- Mise en place d'un nouveau dispositif musique « GRUPPETTO » : Aménagements horaires pour les élèves afin de faciliter l'accès aux enseignements artistiques avec la prise en compte du Territoire et de la mobilité en milieu rural,
- Création d'une nouvelle discipline : Danse Classique
- Rencontre, réunion et projets communs pour les enseignants des différents sites,
- Augmentation de la capacité et qualité d'accueil sur le site de Bagnols-sur-Cèze, mise aux normes PMR et création d'un auditorium,
- Réaménagement des salles de Pont-St-Esprit et St-Marcel-de Careiret,
- Développement des interventions en milieu scolaire et sur les communes du territoire
- Structuration de la logistique et de la régie pour les manifestations du conservatoire,
- Développer la communication et les événements du conservatoire via les réseaux sociaux et le site de l'Agglomération (manifestations et nouveautés annoncées, trombinoscope de l'équipe enseignante, visuels et supports vidéos, création d'une page « blog » ...)
- Mise en place d'un partenariat culturel avec la MOBA
- Création d'un dispositif « Orchestre à l'école » sur Pont-Saint-Esprit.

4 Programmation artistique et culturelle

■ Un conservatoire "hors les murs"

- Plus de 40 manifestations sur tout le territoire
- Concerts, échanges inter-écoles, participation à la vie locale, concerts solidarité (Hôpital, EHPAD), manifestations diverses.
- Mise en place de la nouvelle plaquette pour l'ensemble des manifestations du Conservatoire.

Plus de
5.000
spectateurs



Zoom sur les dates importantes

- « Vœux du Président » Participation des enseignants au discours le 17 Janvier 2024,
- « La 11ème Nuit des Conservatoires » Concert inter-écoles le 26 Janvier à la salle multiculturelle à Bagnols-sur-Cèze,
- Participation à la fête de la Petite Enfance,
- Remise de diplômes par le Président lors de la Folle Journée le 21 Juin à Bagnols-sur-Cèze,
- Remise des diplômes CHAM Primaires CM2 le 04 Juin par Mr Chapuy et Mr Julier,
- Participation au festival Art-Récup les 25 et 26 mai,
- Nombreux spectacles de fin d'année à partir de mai jusque fin juin,
- Master-Classe avec Homar Hassan et Marc-Oliver Poingt le 12 et 13 Octobre,
- Master classe avec Pierre Denizet à Pont-Saint Esprit le 06 décembre,
- « Halloween au Conservatoire » le 16 octobre
- 2 Concerts de Noël identiques à Bagnols-sur-Cèze et Pont-St-Esprit : fusion des orchestres et chorales du Conservatoire.

■ Auditions de classe intramuros

- A Bagnols-sur-Cèze, tous les 15 jours
- A Pont-St-Esprit + de 20 auditions d'élèves et évaluation en fin d'année.
- Auditions par classe d'instruments tout au long de l'année.

■ Partenariat

- Participation aux Forums de Bagnols-sur-Cèze et de Pont-St-Esprit,
- Participation pour « Les nuits des musées » à Bagnols-sur-Cèze et Pont-St-Esprit,
- Rencontres intergénérationnelles : Ehpad, Hôpital, écoles sur tout le territoire ...
- Partenariat avec le Service Culturel de la Ville de Bagnols-sur-Cèze,
- Partenariat avec la MOBA,
- Partenariat avec les Conservatoires et écoles de musiques voisines : Projet de rencontre de flûtes à bec au CRR d'Avignon, stage de clarinette à l'EDM de Bollène, Projet Harpes et master-classes à Villeneuve, Festival « salon du livre » à Pont-Saint-Esprit,
- Partenariat avec le Département et Comité de pilotage des directeurs des écoles de musique du Gard.

Calendrier 2ème semestre 2024

CONSERVATOIRE BC		EDM PSE		EDM SM/CC		Autres ...		Vacances scolaires	
				Inter EDM		Plusieurs manifestations sur plusieurs sites			
Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1	J	1	V	1	L	1	M	1	S
2	V	2	S	2	M	2	J	2	D
3	S	3	D	3	M	3	V	3	L
4	D	4	L	4	J	4	S	4	M
5	L	5	M	5	V	5	D	5	M
6	M	6	M	6	S	6	L	6	J
7	M	7	J	7	D	7	M	7	V
8	J	8	V	8	L	8	M	8	S
9	V	9	S	9	M	9	J	9	D
10	S	10	D	10	M	10	V	10	L
11	D	11	L	11	J	11	S	11	M
12	L	12	M	12	V	12	D	12	M
13	M	13	M	13	S	13	L	13	J
14	M	14	J	14	D	14	M	14	V
15	J	15	V	15	L	15	M	15	S
16	V	16	S	16	M	16	J	16	D
17	S	17	D	17	M	17	V	17	L
18	D	18	L	18	J	18	S	18	M
19	L	19	M	19	V	19	D	19	M
20	M	20	M	20	S	20	L	20	J
21	M	21	J	21	D	21	M	21	V
22	J	22	V	22	L	22	M	22	S
23	V	23	S	23	M	23	J	23	D
24	S	24	D	24	M	24	V	24	L
25	D	25	L	25	J	25	S	25	M
26	L	26	M	26	V	26	D	26	M
27	M	27	M	27	S	27	L	27	J
28	M	28	J	28	D	28	M	28	V
29	J	29	V	29	L	29	M	29	S
		30	S	30	M	30	J	30	D
		31	D			31	V		

Retour en quelques images



Saint-Gervais

Le conservatoire du Gard rhodanien sur scène



1^{re} scène pour les petits débutants.

Les Gervasiens étaient au diapason deux jours durant dans la salle des fêtes de la Coquillonne qui hébergeait des spectacles musicaux. Samedi 23 mars au soir était donné un concert de jazz par l'école de Bagnols et de musique actuelle par Saint-Marcel-de-Careiret, avec ambiance cabaret. Le lendemain dimanche 24 mars, à 16 heures ce sont les

petits débutants des classes d'éveil qui ont fait leur tout premier spectacle. Caroline Khatatourian est la nouvelle directrice de l'ensemble des structures issues de la fusion des conservatoires de musique et de danse de Bagnols et des écoles de musique de Codolet-Chusclan, Pont-Saint-Esprit et Saint-Marcel-de-Careiret. Le nouveau conservatoire est

composé de plus de 800 élèves formés par 36 professeurs. Les spectacles à Saint-Gervais sont facilités par le maire Raymond Chapuy qui met à disposition gratuite la magnifique salle (et sa bonne acoustique). L'élu est aussi le conseiller délégué aux enseignements artistiques à l'agglomération du Gard rhodanien.

► Correspondant Midi Libre : 06 80 13 81 86

Pont-Saint-Esprit

Concert de fin d'année scolaire de l'école de musique

Comme chaque fin d'année scolaire, les musiciens de l'école de musique étaient sur scène pour clôturer leur année d'apprentissage musical. Dans un programme varié, quelque 150 musiciens, instrumentistes et chanteurs, encadrés par leurs professeurs ont offert une séance musicale à la salle des fêtes. Ce spectacle a permis cette année d'entrer dans l'univers du rêve, dans un monde fantastique et onirique. Le concert a débuté avec les classes d'éveil musical qui ont mis à l'honneur la licorne lors de la création du monde. Les fées ont dansé sur des airs de Purcell et Tchaïkovski. Une Tarasque endiablée a évoqué les traditions provençales. Le conte de Dracula s'est invité à la fête, tandis que les thèmes du Seigneur des anneaux représentaient les différents personnages. Le monde des dessins animés était présent avec Poca-

hontas, l'apprenti sorcier, Aladdin... Le groupe de musiques actuelles reprenait le célèbre *It's a King of magic* chanté par Queen.

La chorale de l'hôpital local a participé avec brio

Une mention spéciale à la Chorale des résidents de l'Hôpital local, dirigé avec brio par Didier Llorens. Les résidents, costumés pour l'occasion, ont enflammé l'auditoire par leur dynamisme et leurs chants en accord avec le thème du spectacle. Ce concert était organisé par la communauté d'agglomération du Gard rhodanien en collaboration avec l'Association des parents d'élèves de l'école de musique.

M. Segal, représentant la municipalité, Mme Silakhil, présidente de l'APE, remerciaient les musiciens, les enseignants en particulier Michèle Karibian à la porte de la retraite, pour ces



Un spectacle varié et costumé pour ce concert de fin d'année scolaire.

années à la direction de l'école de musique. L'école de musique de Pont-St-Esprit fera partie à la rentrée du Conservatoire intercommunal du Gard rhodanien que dirigera Caroline Khatatourian. Cette dernière a annoncé plusieurs nouveautés dès septembre : cours de chant enfants et adultes, chorales pour les ados, ensemble de musiques

actuelles, ensemble de musique ancienne et la création d'une section Théâtre.

> Les inscriptions ont débuté : renseignements au 04 66 39 25 59, ou par mail : conservatoire@gardrhodanien.fr ou sur le site de la communauté d'Agglomération.

► Correspondant Midi Libre : 07 87 60 43 02



Pari tenu pour les 11^e nuits des conservatoires

LE CONCERT vendredi 26 janvier, dans le cadre de l'opération nationale « la 11^{ème} nuit des conservatoires », les écoles de musique du Gard Rhodanien se sont réunies à la salle multiculturelle. C'est la deuxième année, que les musiciens du Gard Rhodanien participent à cette opération. « La prochaine édition sera à la future salle de spectacle la Pyramide », annonce Michel Cegielski, adjoint délégué à la culture de la ville. Devant une centaine de spectateurs qui ont bravé les conditions difficiles de circulation, le concert a débuté par divers morceaux joués en ensemble musicaux : les harpes d'abord, suivies des violoncelles puis des guitares. Le clou du spectacle se situait après l'entracte, avec l'orchestre des Cycles 2 et 3. « Il manquait plusieurs violoncelles » regrette Michèle Karibian, qui a elle-même mis 2 heures pour venir de Pont St Esprit. « C'est un grand plaisir de voir les musiciens des différentes écoles travailler ensemble » insiste Caroline Khatatourian directrice des écoles de musique de l'agglomération. Mélanie Albe-Chalan directrice de Bagnols-sur-Cèze souhaite impliquer davantage les adultes pour créer une émulation avec les enfants et les adolescents. « Pour impulser la culture, il faut toucher un maximum d'enfants » conclut Michel Cegielski.

« Dans le rugby comme dans la musique, il y a l'esprit d'équipe »

OMAR HASAN

L'ancien rugbyman international argentin, devenu baryton, sera en concert le 13 octobre à la salle multiculturelle avec le pianiste Marco Poingt.

Arthur Cagna Demoustier
 acagnademoustier@midilibre.com

Chanteur et ex-rugbyman... Comment vous présenteriez-vous ?

Je suis un chanteur, ancien joueur international argentin de rugby. J'ai joué dans plusieurs clubs en France, dont le Stade Toulousain, où j'ai terminé ma carrière en 2008. Aujourd'hui je suis baryton et je vis du chant depuis 2010.

Le chant s'est-il imposé comme une évidence dans votre reconversion ?

J'ai toujours chanté, c'était la suite logique. Quand je suis arrivé en France en 1998, j'ai commencé à suivre des leçons. Je jonglais avec les cours de

chant, de solfège et les entraînements de rugby. J'aimais avoir ces deux activités opposées car c'était mon équilibre. Lorsque j'ai signé avec le Stade Toulousain en 2004, je suis rentré au conservatoire et j'ai continué le chant jusqu'à aujourd'hui.

Vous observez des points communs entre le rugby et le chant ?

Dans les deux cas il y a les notions d'efforts et de répétitions. Au rugby, à l'entraînement, on multiplie les mêlées et les lancés. Dans le chant il faut aussi répéter les textes et trouver des automatismes avec sa voix. Dans le rugby comme dans la musique il y a l'esprit d'équipe.

Pourquoi avoir mélangé les



Omar Hasan. PHOTO MATTHIEU SARTRE

courant artistiques dans votre spectacle "Belcantor" ?

Parce que c'est moi. Le tango fait partie de mes origines. On retrouve de l'opéra car c'est une discipline exigeante et c'est un challenge qui représente mon côté compétiteur. J'ai aussi tenu à ce qu'il y ait de l'humour car je trouve que c'est important de partager avec le public.

Pour "Belcantor" vous êtes sur scène avec le pianiste

Marco Poingt. Comment le décririez-vous ?

C'est un extraterrestre. Marco est un jeune pianiste très talentueux, sportif et plein d'énergie. En musique, il est capable de jouer du Chopin et passer à l'opéra aisément.

Qu'attendez-vous de votre passage à Bagnols-sur-Cèze ?

Je veux tisser des liens avec le public dans toutes les villes où je passe. Pour cette représentation, nous intégrons une chorale avec les élèves du conservatoire. Nous avons aussi des rencontres et des moments d'échanges. Si j'ai un conseil à donner aux enfants c'est : soyez curieux et lancez-vous sans penser aux autres. Nous avons tous des talents cachés.

> Omar Hasan et Marco Poingt seront à la médiathèque Léon-Aligre vendredi 11 octobre pour une soirée d'échanges avec le public. Leur spectacle "Belcantor" aura lieu dimanche 13 octobre à la salle multiculturelle. 13 €.

Pont-Saint-Esprit Le succès du concert de baroque à l'auditorium de l'école de musique

Un public nombreux était venu assister, à l'auditorium de l'école de musique de Pont-Saint-Esprit, au concert de musique baroque à l'initiative des enseignants des écoles de musique du Gard rhodanien.

À la suite à l'acquisition il y a quelques mois d'une épinette, un programme de musiques des XVIIe et XVIIIe siècles réunissait ainsi Dominique Mantovan à la flûte à bec, Jean-Michel Robbe à l'épinette, Evelynne Robbe au violoncelle.

Une épinette fabriquée pour l'école

Avec Thomas Girardin, le public a pu réentendre ou découvrir un instrument rare de nos jours, la viole de gambe, instru-



« Autour de l'épinette », un concert de musique baroque apprécié.

ment mis à l'honneur dans le film *Tous les matins du monde* d'Alain Corneau. Tour à tour, des œuvres de Bi-

gaglia, Barrière, Jacquet de la Guerre, Marin Marais, Hotte-terre, Couperin, Bach ou encore Telemann ont séduit le pu-

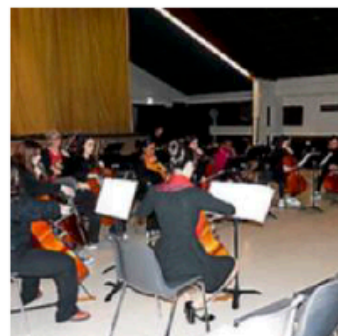
blic. Les sonorités douces des instruments réunis en duo, trio ou quatuor ont permis d'apprécier le talent des musiciens.

L'épinette a été spécialement confectionnée pour l'école de musique par la factrice de clavecins montpelliéraine Martine Argelliès.

Jean-Michel Robbe, organiste de formation, a su s'approprier le toucher du clavecin et donner à cet instrument toute la rondeur et la légèreté dans l'accompagnement des autres instrumentistes.

Prochain concert organisé à l'auditorium de l'école de musique : le samedi 9 mars, à 18 h, avec le Trio Le Lez (clarinette, violoncelle, piano).

► Correspondant midi Libre : 07 87 60 43 02



RENDEZ-VOUS Concert classique

Le concert de clôture du conservatoire du Gard rhodanien, avec Pierre Denizet et les élèves de violoncelle, aura lieu samedi 30 novembre à 18 h 30 à l'auditorium de la Cazerne à Pont-Saint-Esprit. Entrée libre.

ANIMATION Concert à l'Ehpad de Saint-Paul-les-Fonts

Le conservatoire du Gard rhodanien organise un concert intergénérationnel demain, à 14 h 30, dans la résidence Augusta Besson à Saint-Paul-les-Fonts. Entrée libre.

SPECTACLE Des nuages en pantalons à Chusclan

Les élèves du conservatoire de musique et de danse de Bagnols vont donner un spectacle "Des nuages en pantalons" samedi 25 mai à 18 h dans la salle Louis-Chinieau à Chusclan. Entrée libre. Infos : 04 66 89 09 51.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Santé

- 1 // Vers un nouveau Contrat Local de Santé (CLS) // **page 24**
- 2 // Zoom sur les groupes de travail CLS // **page 25**
- 3 // Animation des partenariats // **page 26**
- 4 // Coordination et accompagnement d'actions de santé // **page 27**
- 5 // Animation des Ateliers Santé Ville // **page 28**



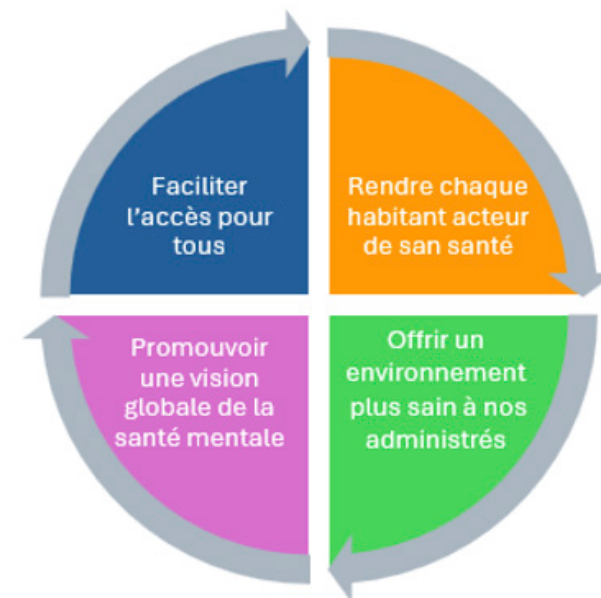
1 Présentation



Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de coordination destiné à optimiser la santé des populations au niveau d'un territoire en prenant en compte ses caractéristiques propres.

Mis en place entre l'Agence Régionale de Santé et l'Agglomération, le Contrat de Santé du Gard rhodanien repose sur une approche territorialisée, participative et transversale de la santé.

Le 2d contrat local de Santé étant arrivé à son terme, l'année 2024 poursuit la dynamique d'élaboration du nouveau plan pour la période 2025-2028 autour de 4 axes



2 Zoom sur les groupes de travail du CLS

Dans le cadre des travaux d'élaboration du futur CLS, de nombreuses rencontres partenariales et institutionnelles ont été organisées en 2024 afin croiser les regards et d'enrichir la réflexion. Elles ont largement contribué enrichir les éléments de diagnostic, en apportant des éléments de connaissance, des retours d'expérience et des analyses partagées.

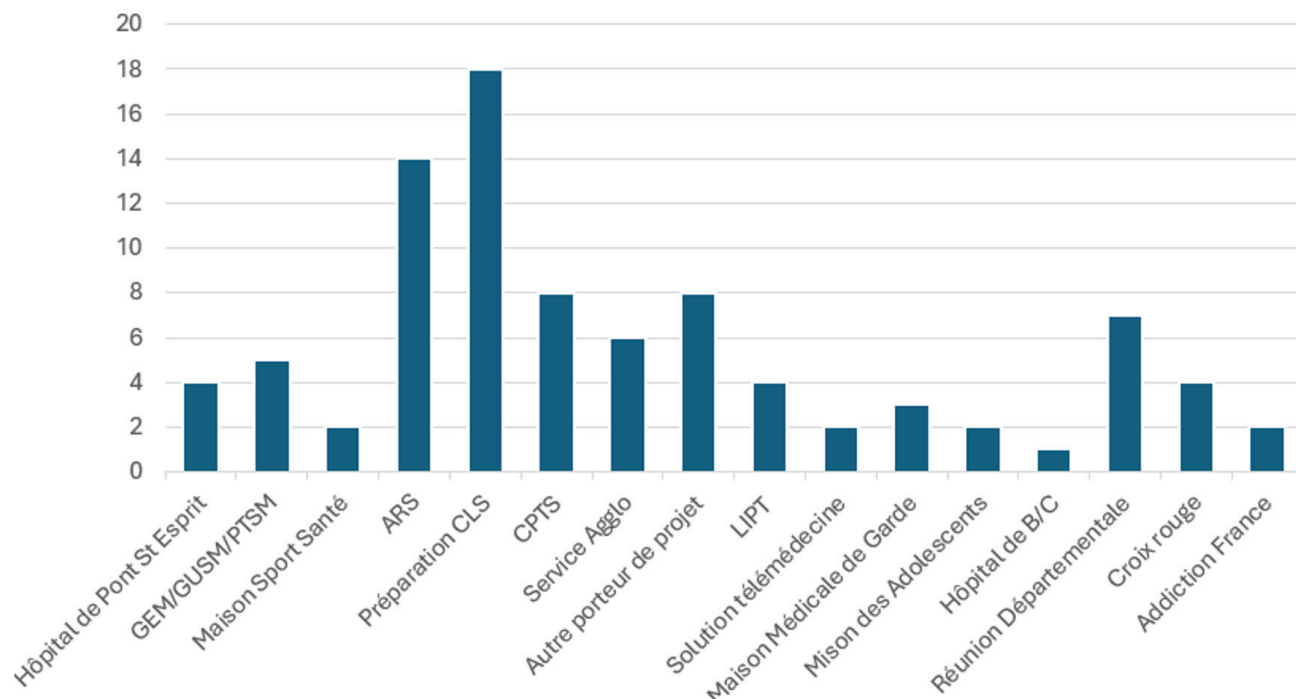
Fin novembre, 4 groupes de travail thématiques dédiés aux axes stratégiques ont permis de construire les fiches actions qui structureront la nouvelle feuille de route 2025-2028.



3 Animation des partenariats

Tout au long de l'année, la coordinatrice du Contrat Local de Santé, Sandrine FOUCHEREAU, anime et participe à de nombreuses réunions pour soutenir la bonne mise en œuvre des politiques locales de santé et l'accompagnement des partenaires.

Son poste est co-financé à hauteur de 50% par l'ARS.



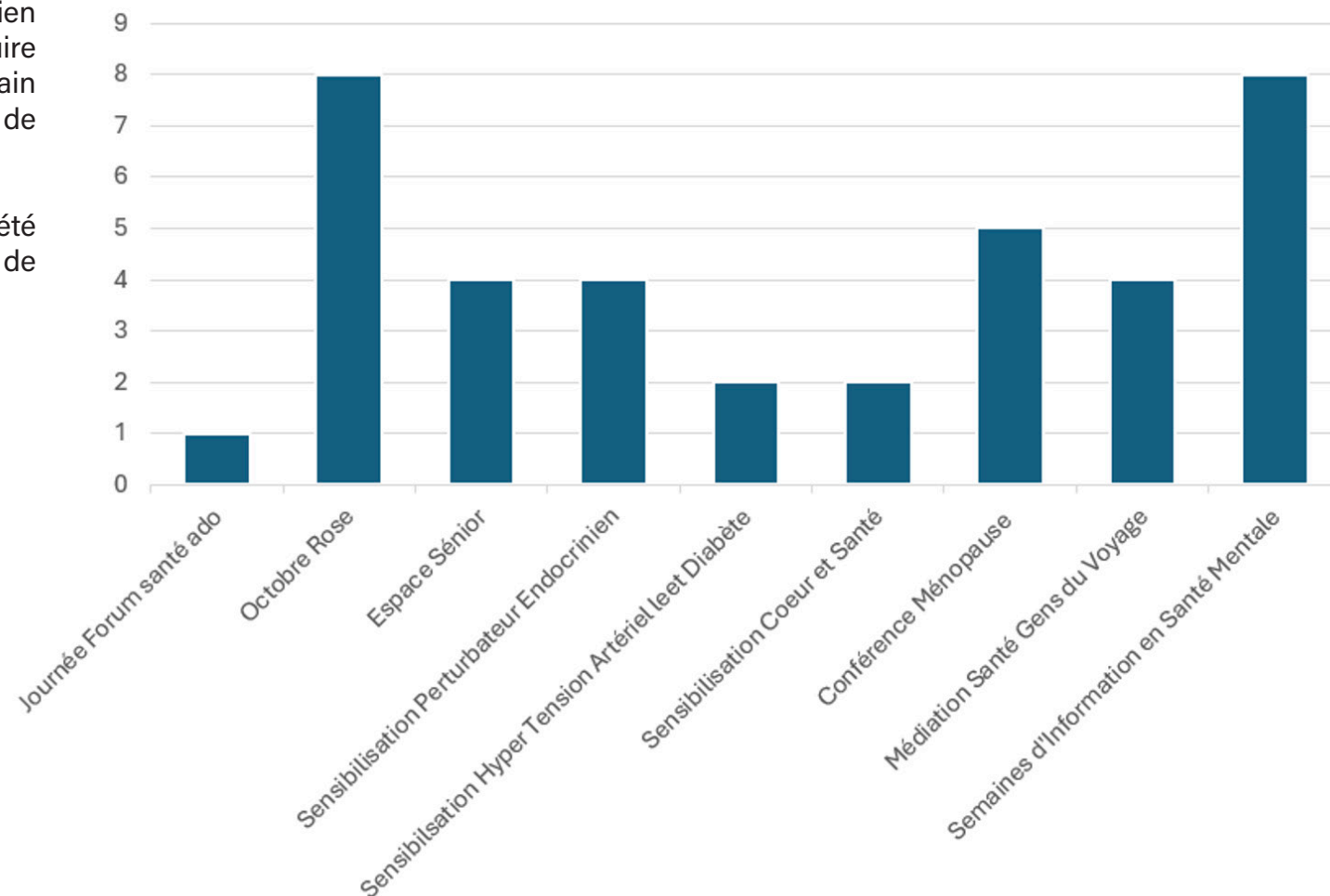
GEM : Groupe Entraide Mutuel
 GUSM : Groupe Utilité Santé Mentale
 PTSM : Projet Territorial Santé Mentale
 CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
 LIPT : Laboratoire d'Ingénierie sur la Performance Territoriale



Coordination et accompagnement d'actions de santé

Faire de l'agglomération du Gard rhodanien un territoire engagé, c'est aussi conduire des actions concrètes sur le terrain et accompagner une dynamique de responsabilisation citoyenne.

En 2024, 38 actions santé ont ainsi été conduites par l'agglomération auprès de tous les publics :



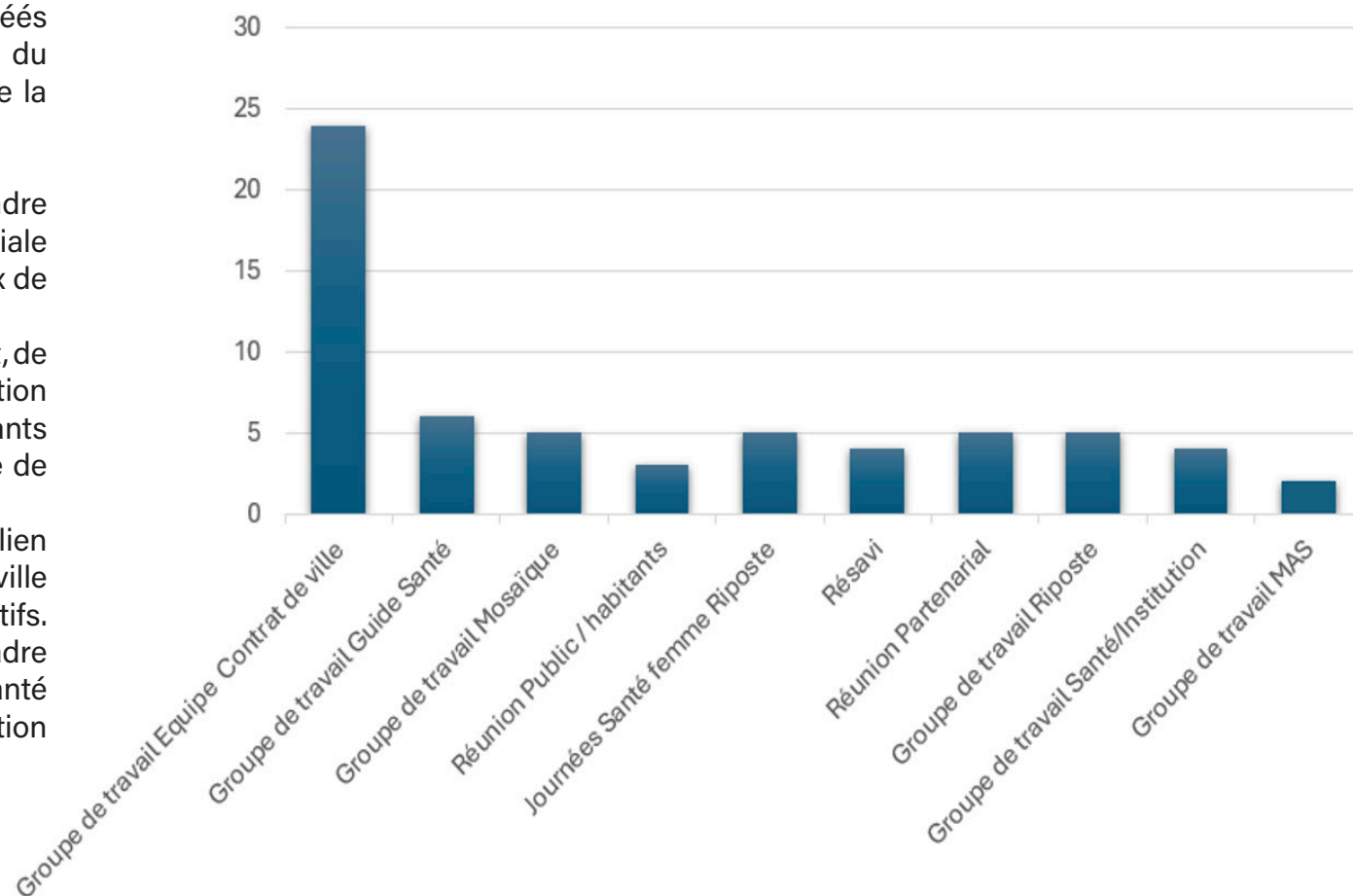
5 Animation des Ateliers Santé Ville (ASV)

Les Ateliers Santé Ville (ASV) ont été créés par le comité interministériel des villes du 14 décembre 1999 qui souhaitait inscrire la santé comme une priorité forte.

Les ASV ont pour objet de fournir le cadre opérationnel d'une démarche territoriale pour le développement de projets locaux de santé publique.

C'est une démarche d'ingénierie de projet, de coordination d'acteurs et de programmation d'action de santé au service des habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la ville (QPV).

La coordinatrice des ASV travaille en lien étroit avec l'équipe projet du contrat de ville et l'ensemble des partenaires associatifs. Elle est fortement impliquée dans le cadre de l'appel à projets annuel, où la santé figure au rang des priorités d'intervention de l'agglomération.



Accès aux droits & Politique de la Ville

- 1 // Politique de la ville // **page 30**
- 2 // Agglomobile / France services // **page 35**
- 3 // Aires d'accueil des gens du voyage // **page 39**
- 4 // RESAVI // **page 41**
- 5 // Maison de Justice et du Droit // **page 43**
- 6 // Soutien aux associations // **page 46**



1 Politique de la ville

La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs, et des difficultés d'accès aux services et aux soins, notamment.

Pour répondre au cumul de difficultés socio-économiques qui touchent ces territoires, la politique de la ville mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle est également renforcée par des moyens d'intervention spécifiques. Elle encourage la participation citoyenne : Impliquer les habitants dans la définition et la mise en œuvre des projets qui les concernent, en leur donnant une place dans les décisions qui affectent leur quotidien.

Sur le territoire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien (CAGR), **2 communes relèvent de la nouvelle**

géographie prioritaire de la Politique de la Ville :

- Bagnols sur Cèze (Les Escanaux, La Citadelle, La Coronelle et Vigan Braquet) : **4.396 habitants**
- Pont Saint-Esprit (Centre ancien) : **1.287 habitants**

Ce classement rend le territoire éligible à un contrat de ville permettant le financement d'actions en direction des habitants des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville (QPV).

Au terme d'un travail partenarial important ainsi qu'une concertation citoyenne élargie, la convention cadre du nouveau contrat de ville du Gard rhodanien 2024-2030 a été signée le mercredi 4 septembre 2024, en présence de l'ensemble des partenaires institutionnels.

Les priorités, définies selon la Circulaire du 31 août 2023, sont les suivantes :

- Des quartiers mobilisés pour l'emploi et l'insertion,
- Des quartiers en transitions,
- Des quartiers du lien et des émancipations,
- Des quartiers plus sûrs et tranquilles.

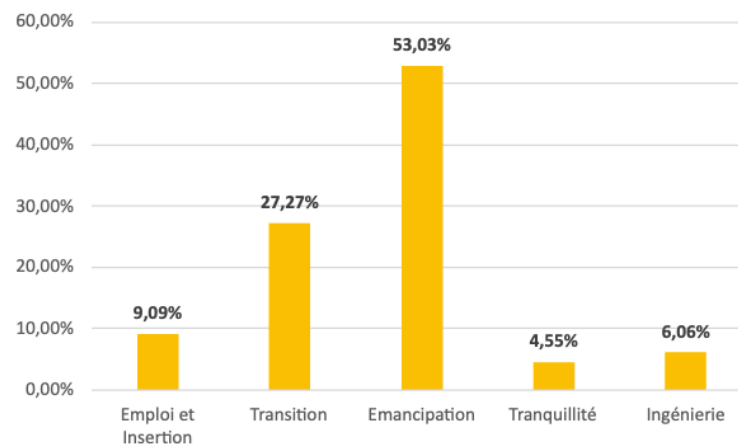
Ce contrat comprend également 4 axes transversaux :

- La participation de habitants,
- La jeunesse,
- Lutte contre les discriminations,
- L'égalité entre les femmes et les hommes.

A la suite de l'évaluation du précédent contrat, une attention particulière a été portée sur les thématiques santé, emploi et insertion ainsi que sur le cadre de vie.

Pour la mise en place de cette politique publique, l'Agglomération cofinance un poste de chargé de projet du contrat de ville avec l'Etat (subvention de 10 000 €) et le Conseil Départemental du Gard (subvention de 3 000 €), ainsi qu'un poste sur la santé, l'Atelier Santé Ville (participation Etat : 10 000 € / Conseil Départemental : 3 500 €).

Nombre de projets déposés par axes en 2024



Emploi et Insertion
6 projets

Transition
18 projets

Santé (6)
Cadre de vie (11)
Numérique (1)

Emancipation
35 projets

Lien social (13)
Sport (7)
Education (6)
Parentalité (3)
Culture (6)

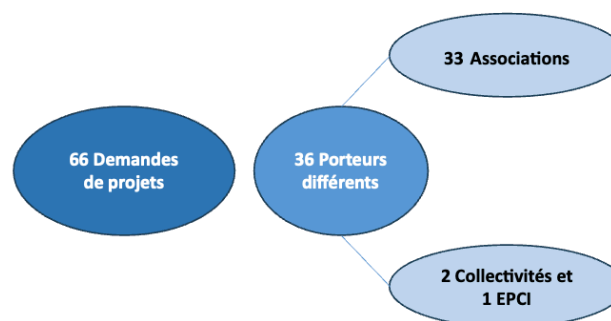
Tranquillité
3 projets

Citoyenneté (3)

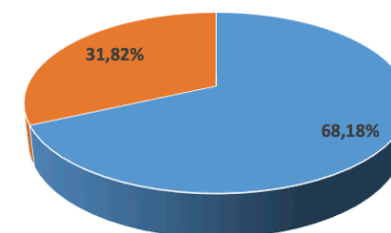
Ingénierie
4 projets

Chaque année, un appel à projets permet de soutenir les initiatives des collectivités locales et des associations à destination des habitants des QPV.

En 2024, 66 projets ont été présentés dont 21 nouveaux (soit près du tiers) :



45 projets renouvelés 21 nouveaux projets pour 2024



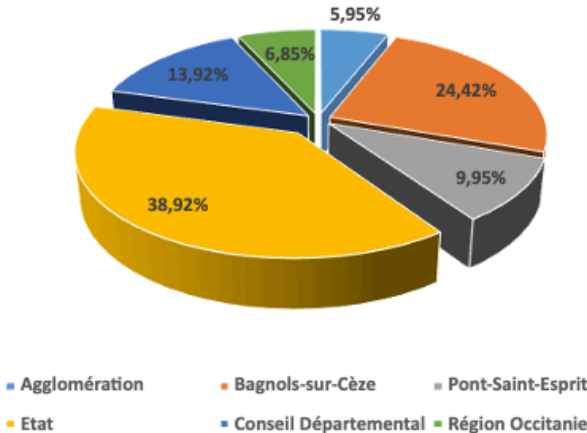
■ projets renouvelés ■ nouveaux projets

Bilan des financements par thématiques

Bilan des Financements demandés et proposés pour les projets en 2024

Institutions	Financements demandés	Financements proposés
Etat (147)	353 490 €	261 500 €
Région Occitanie	81 000 €	46 000 €
Conseil Départemental du Gard	139 576 €	93 500 €
Agglomération du Gard rhodanien	74 418 €	40 000 €
Bagnols-sur-Cèze	181 551 €	164 050 €
Pont-Saint-Esprit	87 250 €	66 830 €
Total	917 285 €	671 880 €

% Financements proposés pour les projets en 2024

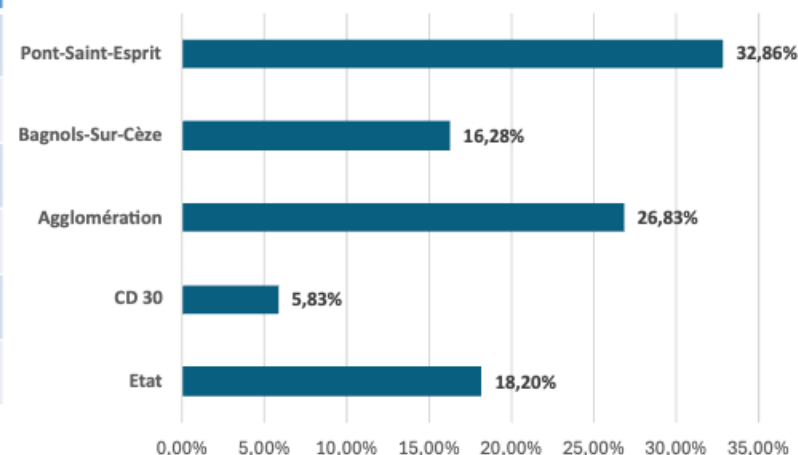


Dont Programme de Réussite Educative (PRE)

Financements demandés et proposés pour la MOUS en 2024

Institutions	Financements demandés	Financements proposés
Etat (147)	73 961 €	39 000 €
Conseil Départemental du Gard	50 961 €	12 500 €
Agglomération du Gard rhodanien	28 000 €	57 500 €
Bagnols-sur-Cèze	15 961 €	34 883 €
Pont-Saint-Esprit	45 400€	70 400 €
Total	214 283 €	214283 €

% Financements proposés pour la MOUS en 2024



Dans le cadre de l'Appel à Projet 2024, l'Agglomération a apporté aux associations un soutien direct à hauteur de 40 000 € afin de financer des actions à destination des habitants des QPV :

- **10 000 € à l'association la Maison des Alternatives Solidaires** (5 000 € pour le projet « épicerie solidaire » et 5 000 € pour « la table solidaire »)
- **12 000 € à l'association Riposte** (10 000 € au titre de l'action « Point Ecoute Santé » et 2 000 € au titre de l'action « et si on parlait santé »)
- **1 000 € à la ville de Pont-Saint-Esprit** pour son action « chantier éducatif »,
- **1 500 € à l'association Gem Cèzâme** pour son action mobile « Cèzâme à Pont »
- **2 000 € à l'association Face Gard** pour le projet « Mobilisation des entreprises »
- **3 000 € à l'association Coup de pouce avenir** pour l'action « décode ton code »
- **1 000 € à l'association Gard Ô Climat** pour son action « réduire les déchets »
- **2 500 € à l'Office des Sports Bagnols**

pour son action « Cap sport santé »

- **2 000 € au centre social Mosaïque** pour son action « à travers des ateliers pour la santé »,
 - **2 000 € au CEREGARD** pour son action « assurer une meilleure maîtrise de la langue » et pour « la plateforme linguistique »
 - **2 000 € à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Vallis Bona** pour son action d'accompagnement à la santé,
 - **1 000 € à la Mission Locale Jeunes** pour ses actions « forum job dating intérim » et « salon de l'apprentissage ».
- L'Agglomération adhère par ailleurs à l'association **Villes et Territoires** pour un montant annuel de **3 658 €**.

2 Agglo mobile France Services

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien a fait le choix fort d'investir dans un véhicule itinérant pour être au plus près des communes et des administrés de son territoire. Présente sur 40 communes, par plages d'une demi-journée, l'Agglo mobile propose une offre de services publics gratuits, de qualité et de proximité.

Un nouvel agent a rejoint l'équipe en 2024. Ce sont donc désormais 3 professionnelles formées qui accueillent, informent, orientent le public et l'accompagnent avec bienveillance dans l'utilisation des services en lignes des partenaires * et la réalisation de leurs démarches administratives.

L'Agglo mobile joue un rôle clé dans l'accès aux droits, en apportant un soutien direct à des personnes souvent isolées ou confrontées à la fracture numérique.

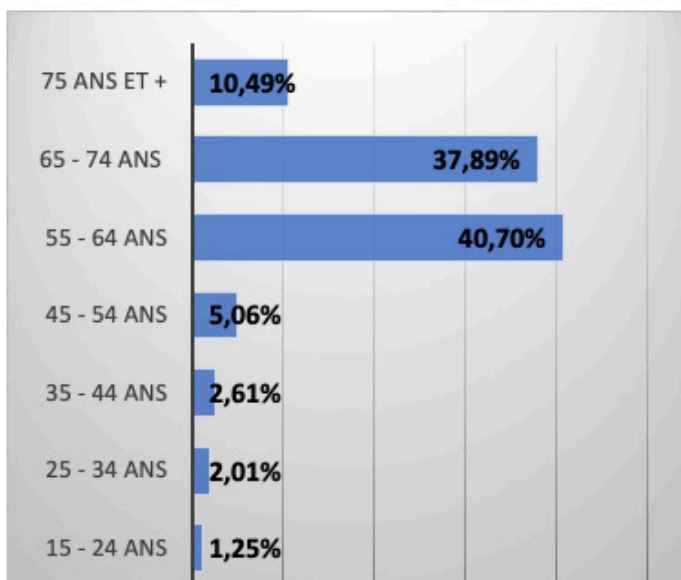
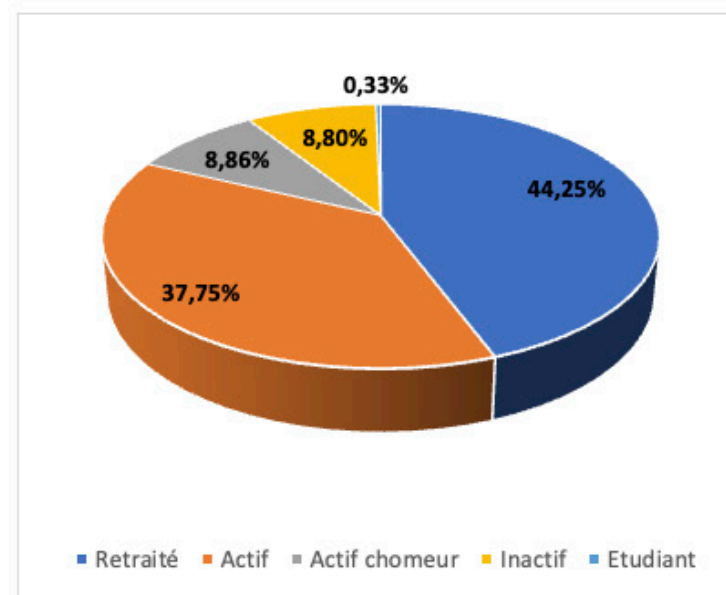
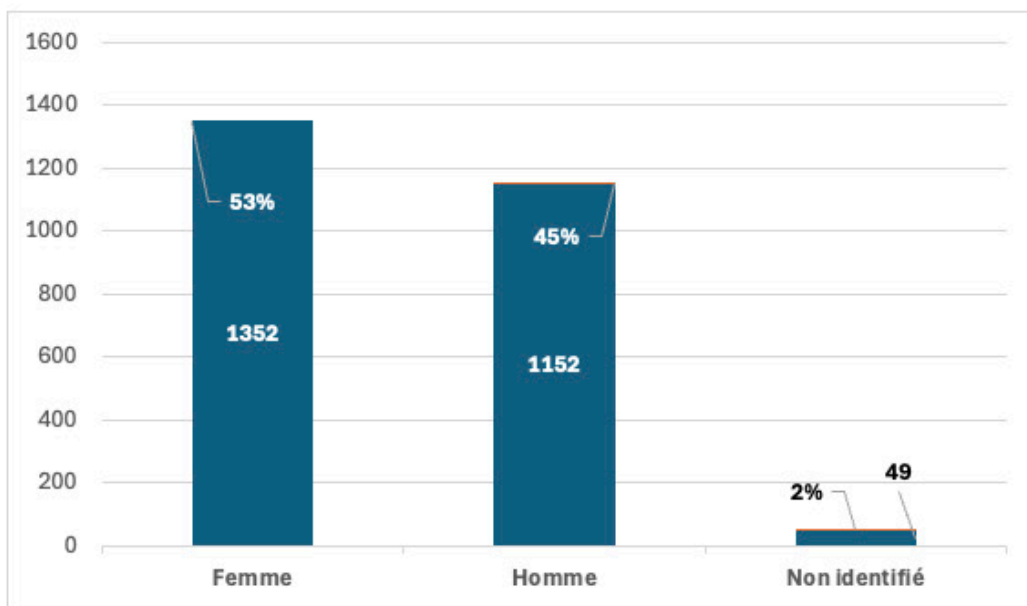
En 2024, près de 2 800 personnes ont été accompagnées (+16% par rapport à 2023), et 81% des demandes ont été finalisées directement. A noter : 89% des personnes reçues ont plus de 55 ans.

Grâce au travail rigoureux des agents et à une organisation adaptée, le service a renforcé son efficacité, avec une augmentation de 26 % des rendez-vous par rapport à 2023.

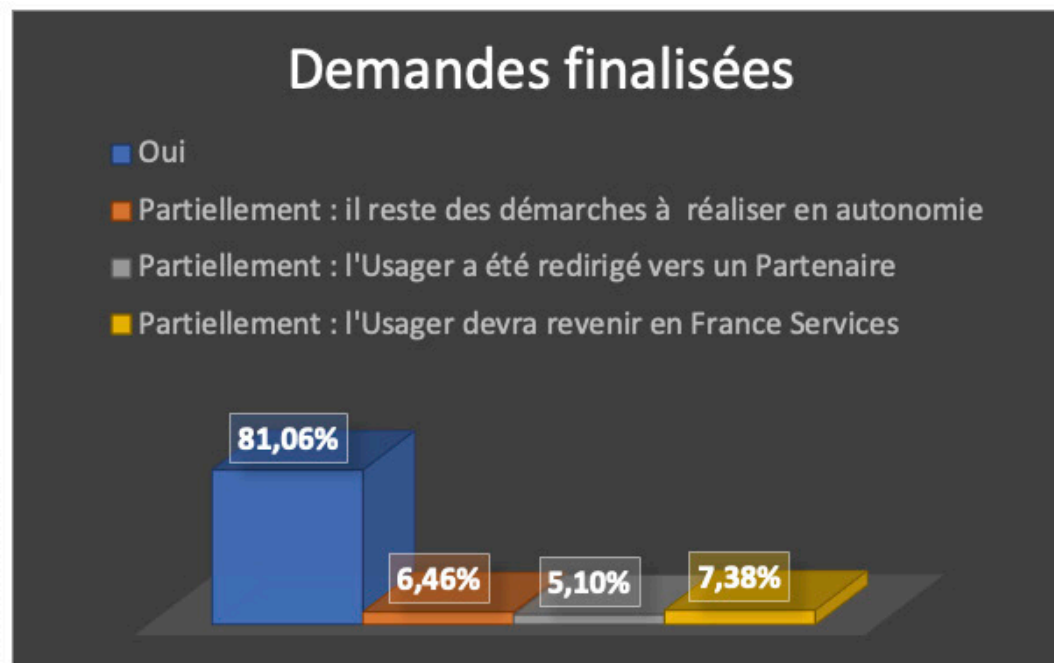
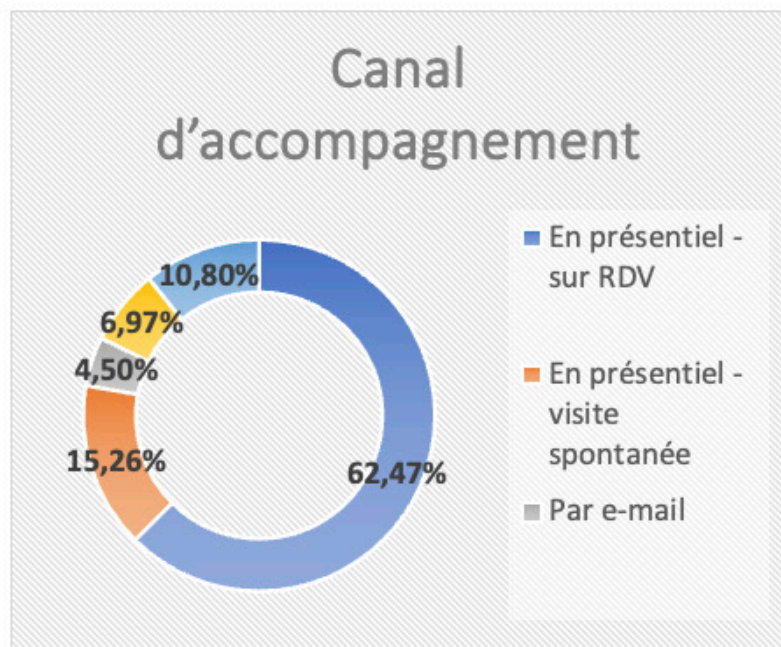
* En 2024, les 11 partenaires sont : la CAF, la CNAM, la DGFIP, la CARSAT, France Travail, La Poste, le Point Justice, France Titres, la MSA, le Chèque énergie et France Rénov.



■ Profil des usagers



■ Caractéristiques des accompagnements



Perspectives 2025

- Achat d'un nouveau véhicule itinérant, adapté aux besoins de l'activité (90 k€ inscrits au BP 2025)
- Mise en place d'une téléphonie adaptée pour sécuriser les agents
- Liste des référents mairies à actualiser
- Nouveau partenariat 2025 avec l'URSSAF => accompagnement à la formation des agents
- Mise en place d'une nouvelle animation par l'Etat (infra-départementale)
- Transfert d'un label à la RUCHE NUMERIQUE (1er janvier 2025)
- Réflexions engagées à l'initiative de l'Etat sur le périmètre des Labels (Agglomobile / Lirac)

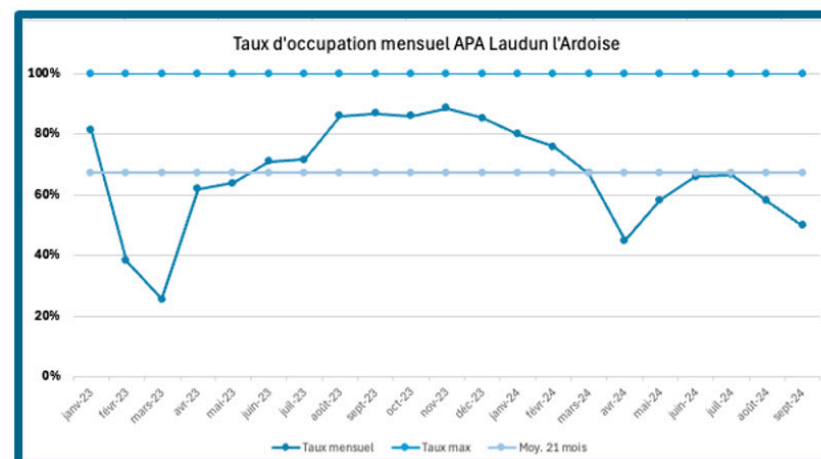
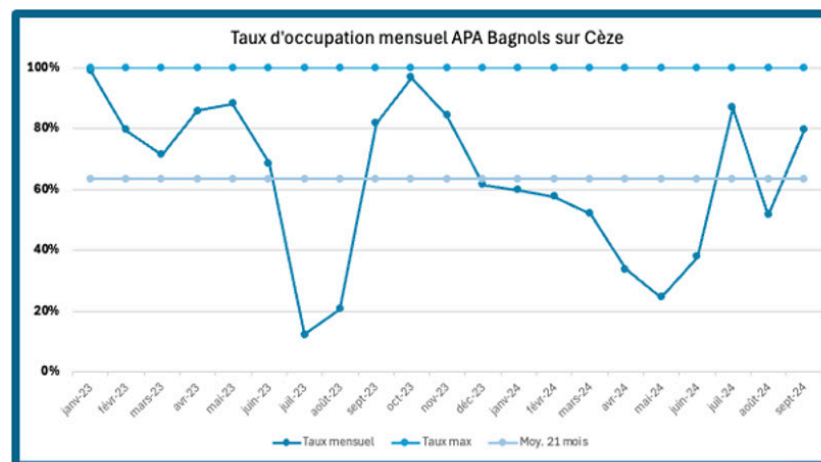
3 Aires d'accueil des gens du voyage

Conformément au schéma départemental d'accueil des gens du voyage, l'agglomération dispose d'une aire permanente d'accueil (APA) de 25 places sur la commune de Bagnols sur Cèze (réalisée en 2012) et d'une aire de 20 places sur celle de Laudun-L'Ardoise (réalisée en 2018).

Les conditions pour séjourner sur les aires des gens du voyage du Gard rhodanien sont les suivantes :

- Cautiion : 90 €
- Séjour : 3 € par jour
- Eau : 3 € du m3
- Electricité : 0,15 € du KWH
- Durée maximum de séjour : 3 mois

Le contrat de gestion attribué à la société Hacienda le 1er février 2022 se terminant le 31 décembre une nouvelle consultation a été lancée au dernier trimestre 2024.



Sur la période de Jan. 2023 à Sept. 2024, le **taux d'occupation moyen de l'APA de Bagnols-sur-Cèze est de 63,5%**. Cette APA se caractérise par une occupation quasi complète en janvier et octobre 2023 mais également des périodes relativement sous occupées en juillet 2023 et mai 2024.

Le **taux d'occupation moyen de l'APA de Laudun l'Ardoise se situe à 67,3%**. Cette APA se caractérise par une forte occupation constante de juin 2023 à février 2024.

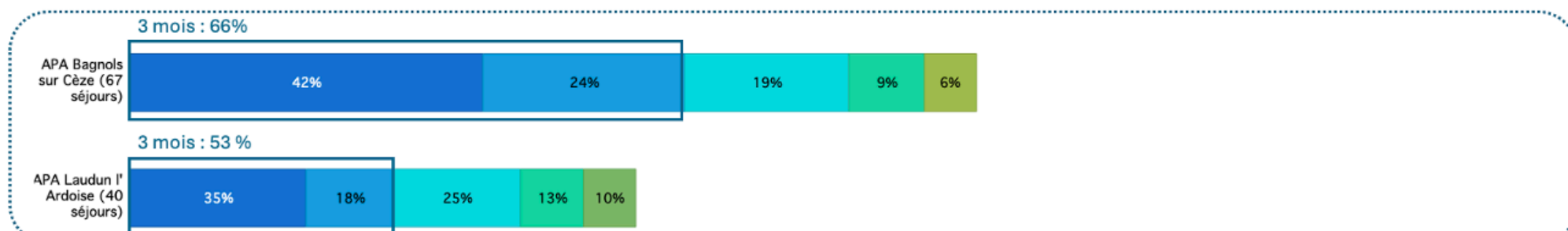
Sur l'APA de Bagnols-sur-Cèze, **66 % des séjours ont une durée inférieure à 3 mois, cette proportion avoisine les 53 % sur l'APA de Laudun l'Ardoise.**

La durée de séjour « de base » selon les règlements intérieurs (3 mois maxi.) est donc majoritaire sur les 2 APA.

Depuis le 1er septembre 2024, une permanence sociale est réalisée à l'initiative du conseil départemental tous les mardis sur les aires d'accueil des gens du voyage de Bagnols-sur-Cèze et de Laudun-l'Ardoise (relais SG2A). Une intervention de l'association RIPOSTE sera également déployée à compter de 2025 (action inscrite au CLS).

La révision du schéma départemental ayant été prescrite en septembre 2024 par le Préfet du Gard et le Président du Conseil départemental, de nouvelles orientations sont actuellement en cours de définition pour la prochaine période quinquennale.

■ Moins de 1 mois ■ de 1 à moins de 3 mois ■ de 3 à moins de 6 mois ■ de 6 à moins de 9 mois ■ de 9 à moins de 12 mois ■ 12 mois et plus



4 Réseau de Santé pour les Victimes de Violences Intrafamiliales (RESAVI)

Depuis 2016 le réseau (Réseau de Santé pour les Victimes de Violences Intrafamiliales (RESAVI) fédère les acteurs médico-sociaux, associatifs et institutionnels du territoire pour améliorer la prise en charge des victimes de violences. En 2024, il a poursuivi ses actions de formation, de coordination et de sensibilisation auprès des professionnels. Il constitue un levier essentiel pour renforcer la synergie locale dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

4 comités techniques notamment ont eu lieu en 2024, regroupant une vingtaine de personnes présentant une dizaine de partenaires différents.

QUE LES FAITS
SOIENT ANCIENS
OU RÉCENTS
IL FAUT EN PARLER

Vous subissez au sein de votre couple ou de votre famille :

Insultes, injures, menaces, humiliations, coups, blessures,

Privation d'argent, interdiction d'exercer une activité salariale,

Agressions sexuelles, viols.

Vous êtes victime de violences conjugales.

VOUS POUVEZ :

- 1 Etablir un certificat médical :
 - Auprès d'un médecin généraliste
 - En cas d'absence d'un médecin généraliste, auprès des urgences de l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze.
- 2 Déposer une plainte :
 - Auprès de votre Gendarmerie
 - Auprès de votre Commissariat

Vous êtes témoin de violences conjugales ? > Prenez contact auprès d'un professionnel de santé ou d'un des partenaires du réseau.

VIOLENCES CONJUGALES
VOUS N'ÊTES PAS SEULE, SEUL...

UN RÉSEAU VOUS AIDE :

RESAVI
Réseau d'Aide aux Victimes de Violences conjugales

> Démarches d'accueil et d'écoute :

- Centres Communaux d'Action Sociale - CCAS
 - Bagnols-sur-Cèze — 04 66 39 65 00
 - Pont-Saint-Esprit — 04 66 90 58 52
 - Laudun-L'Ardoise — 04 66 79 39 13
- Centre Médico-Social - CMS
 - Bagnols-sur-Cèze — 04 66 33 30 00
 - Pont-Saint-Esprit — 04 66 39 12 15
 - Roquemaure — 04 66 82 64 30
- Caisse d'Allocations familiales - CAF
 - Pôle Interventions Sociales
 - Bagnols-sur-Cèze — 04 66 90 59 20
- Intervenantes sociales :
 - Commissariat de Bagnols-sur-Cèze — 06 12 90 94 38
 - Gendarmerie pour les autres communes 06 26 62 26 41

> Soutien psychologique :

- Riposte Bagnols-sur-Cèze — 06 15 36 09 65

> Démarches juridiques :

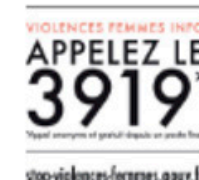
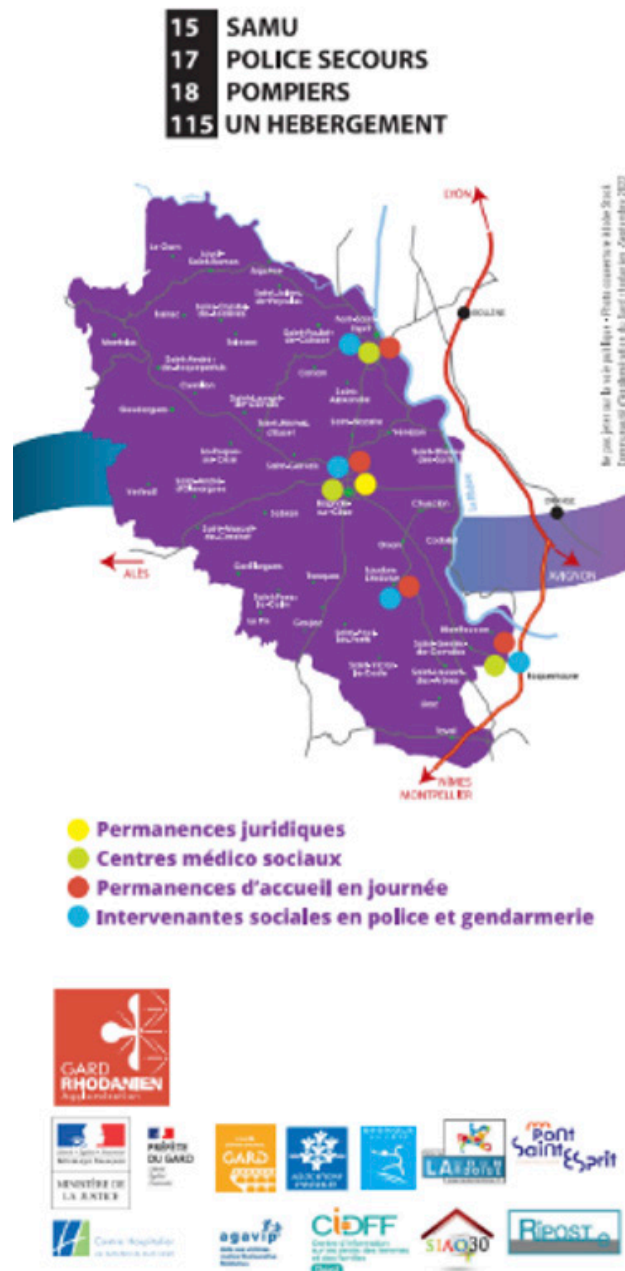
- Maison de Justice et du Droit du Gard rhodanien Bagnols-sur-Cèze — 04 66 39 65 15

STOP A LA VIOLENCE !

Dans le cadre du fonctionnement du réseau, une convention de mise à disposition gratuite de 2 appartements à Laudun-L'Ardoise et Bagnols-Sur-Cèze a été conclue avec l'association Riposte afin que celle-ci porte la gestion de 5 places d'hébergement d'urgence avec un accompagnement social et psychologique. Au total, 10 places hébergements d'urgence dédiées aux personnes victimes de violences conjugales sont financés par l'Etat sur le territoire du Gard rhodanien.

23 personnes (20 femmes et 3 enfants) ont été mises à l'abri en 2023 pour une durée moyenne de séjour de 180 jours (2.816 nuitées). 90 % des personnes ont été accompagnées et 1/3 ont pu être orientées vers un logement autonome.

Grace à la mobilisation d'une psychologue, Riposte a également accompagné **66 personnes en 2024.**



5 Maison de la justice et du droit (MJD)

Les Maisons de Justice et du Droit (MJD) sont des établissements judiciaires résultant d'un partenariat entre le Ministère de la Justice et une collectivité locale. Née d'initiatives locales au début des années 1990, la MJD de Bagnols-sur-Cèze (aujourd'hui MJD du Gard rhodanien) fait partie des dispositifs de première génération. Créée le 7 mars 2000, elle résulte d'une volonté partagée entre partenaires institutionnels de réaffirmer dans des zones urbaines en difficulté, une présence judiciaire de proximité.

La MJD assure de nombreuses missions :

- **Accueil permanent** pour l'information et l'orientation du public ;
- **Ecoute privilégiée des victimes**, accompagnement dans leurs démarches et si nécessaire soutien psychologique ;
- **Accès au droit** au travers de permanences d'information juridique (association, juriste, greffier) et de consultations juridiques (avocat, commissaire, notaire) ;
- **Facilitation de l'exécution de mesures judiciaires pénales** (service pénitentiaire d'insertion et de probation, délégués du Procureur) ;
- développement des recours aux **modes alternatifs de règlement** des conflits (conciliations), rencontres avec les délégués du Défenseur des Droits.

La MJD assure également de nombreuses actions de communication dans le domaine des violences conjugales, de l'accès aux droits, de l'inclusion numérique, etc.

Situés sur un territoire prioritaire (quartier des Escanaux), les locaux de la MJD sont mis à disposition par la communauté d'agglomération. Un agent communautaire, cofinancé par le Département à hauteur de 50%, assure l'accueil du public et la gestion des rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. L'agglomération met également à disposition des usagers de ces locaux du matériel informatique, des bureaux, une imprimante/scanner, des fournitures administratives.

La greffière, Madame Maddy BOUMAHMOUD, exerce ses fonctions à temps complet à la MJD depuis octobre 2018. Un nouvel agent d'accueil a pris ses fonctions en septembre 2024 (Mme Angélique HEUSDAINS).

■ Evolution de l'activité globale de la MJD sur la période 2022-2024

ACTIVITÉS		2022	2023	2024
Accueil	Accueil physique	1616	1541	1585
	Accueil téléphonique	2049	1981	2108
TOTAL ACCUEIL		3665	3522	3693
Accès au droit	Information et consultation juridique	2155	2540	2506
	Aide aux victimes	63	74	97
TOTAL ACCES AU DROIT		2218	2614	2603
Modes alternatifs de règlements des différends (MARD)	Conciliation	756	750	782
	Information sur la médiation	0	0	0
	Délégué du défenseur des droits	153	150	96
TOTAL MARD		909	900	878
Activité pénale	Alternatives aux poursuites	105	144	122
	Autres activités pénales (SPIP, PJJ, contrôle judiciaire...)	810	719	699
TOTAL ACTIVITÉ PÉNALE		915	863	821
Activité civile	Audiences foraines : juge des enfants	464	114	324
TOTAL ACTIVITÉ CIVILE		464	114	324
Autre activité	Aide aux démarches administratives ou juridiques (écrivain public)	208	362	321
TOTAL AUTRE ACTIVITÉ		208	362	321
TOTAL		8379	8375	8640

De nombreux investissements ont été réalisés en 2024 par l'agglomération, la justice et Habitat du Gard, propriétaire des murs :

- Cloisonnement de l'espace accueil avec installation d'une porte et de vitres (financé par l'Agglomération du Gard rhodanien) afin d'assurer la confidentialité des échanges lors de la prise de rendez-vous
- Installation d'un nouveau parquet au sol dans la totalité des locaux (financée par l'Agglomération du Gard rhodanien)
- Changement des menuiseries, fenêtres et stores (financé par Habitat du Gard)
- Installation de climatiseurs réversibles dans tous les bureaux des intervenants ainsi que dans les pièces communes (financée par Habitat du Gard)
- Mise en place d'un système anti-intrusion et agression (télécommandes) déclenchant l'intervention d'un service de télésurveillance (installation et prise en charge du fonctionnement par l'Agglomération du Gard rhodanien)

- Mise en place d'une nouvelle signalétique intérieure et extérieure des locaux (financée par l'Agglomération du Gard rhodanien)
- Réception de mobilier pour la salle d'attente de la structure (16 chaises et 1 table basse) financé par le Ministère de la Justice
- Réception de mobilier de bureau financé par l'Agglomération du Gard rhodanien (5 chaises de bureau ergonomiques)

Enfin, l'agglomération a financièrement soutenu de nombreuses structures assurant des permanences à la MJD :

● **Le Service d'Ecriture Publique** : assistance administrative et rédactionnelle, permanences le mardi matin et à la MJD et le mercredi matin au CCAS de Pont-Saint-Esprit. **Subvention : 10 500 €.**

● **Le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Gard (CDAD)** : permanences d'accès au droit par des avocats les vendredis après-midi à la MJD et le deuxième mercredi du mois à la Caserne à Pont-Saint-Esprit. **Subvention : 5 500 €.**

● **Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales et Médiation (AGAVIP)** : permanences une fois par mois toute la journée. **Subvention : 2 500 €.**

● **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Gard (CIDFF)**

30) : permanences une fois par mois le matin. Subvention : 1 000 €.

6 Subventions de droit commun versées aux associations

Du fait de ses statuts, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien contribue également au travers de financements de droit commun à lutter contre l'isolement des personnes en difficultés :

● **La Maison des Alternatives Solidaires** : table solidaire, épicerie solidaire.

Subvention 2024 : 20 000 €

● **Riposte** : hébergement des personnes victimes de violence et RESAVI.

Subvention 2024 : 17 500 €

● **Lions Club Bagnols Val De Cèze** : soutien de l'action Casse Cailloux dans le domaine du Handicap pour les enfants.

Subvention 2024 : 2 000 €.



Pôle Famille & Solidarités

Jeunesse

- 1 // Éléments de contexte // **page 48**
- 2 // Evènements marquants // **page 49**
- 3 // Un territoire résolument tourné vers la participation des jeunes // **page 50**
- 4 // Le jobdating : Acte 1 // **page 52**
- 5 // Un engagement quotidien au service de tous les enfants // **page 53**
- 6 // Cap sur 2025 // **page 54**

1

Éléments de contexte

■ Chiffres clés

37 agents permanents à temps complet.

350 agents recrutés pour former les différentes équipes, soit 58 équivalents temps plein.

Une fréquentation en hausse de 1% (605 318 heures d'accueil réalisées en 2024).

2457 familles usagères du service et **3420 enfants** différents accueillis en 2024.

9 séjours de vacances organisés.

■ Une Offre territoriale

En 2024, le Service Jeunesse de la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien a poursuivi sa mission d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, la citoyenneté et l'épanouissement personnel.

En lien avec les objectifs définis dans la Convention Territoriale Globale (CTG), les actions menées dans les 13 accueils de loisirs sans hébergement et les 3 accueils ados ont permis de renforcer la place des jeunes dans la vie des structures, de soutenir leur engagement et de garantir un accueil inclusif et bienveillant pour tous.

Ancré sur l'ensemble du territoire, le service s'appuie sur une dynamique de partenariat solide et une volonté partagée de coconstruire des réponses éducatives de qualité.



2 Evénements marquants

■ Points R.H.

L'année 2024 a été marquée par :

- L'arrivée d'un coordinateur Convention Territoriale Globale (CTG)
- Le recrutement d'une assistante supplémentaire pour renforcer le pool administratif du service
- Le recrutement de deux personnes en contrat d'apprentissage (BPJEPS) pour renforcer les équipes ados
- Une évolution des contrats proposés avec mise en place d'un contrat lissé sur l'année afin de déprécier les agents
- La stagiairisation de trois agents

■ Travaux / Bâtiments

● Tavel

Nouveau centre ados « L'Atelier »

- création d'un espace dédié de 90 m²
- accueil quotidien, couvrant le sud du territoire.

● Saint-Geniès-de-Comolas

Réhabilitation du centre de loisirs

- réfection énergétique complète et amélioration globale des locaux.
- augmentation des capacités d'accueil (forte tension sur les places).

● Saint-Laurent-des-Arbres

Retour dans les locaux scolaires

- Réinvestissement par l'ASLH de l'école après une année complète de travaux
- Remerciements à la mairie de Lirac pour son accueil et son soutien.



6 novembre 2024
Incendie criminel
de l'ALSH Vigan-Braquet
de Bagnols-sur-Cèze nécessitant une réorganisation d'urgence.
Un accueil provisoire a été mis en place sur le groupe scolaire Célestin Freinet puis Jean Jaurès.

3 Un territoire résolument tourné vers la participation des jeunes

En 2024, le service jeunesse a réaffirmé son engagement pour une participation active des adolescents à la vie des centres ados du territoire en lien avec les axes stratégiques définis dans la convention territoriale globale.

Plusieurs actions concrètes ont été menées pour encourager l'expression, la responsabilisation et l'autonomie des jeunes, en lien étroit avec les équipes d'animation :

■ Renforcement des compétences des équipes éducatives

Trois demi-journées de formation ont été organisées pour les professionnels des trois centres ados du territoire. Ces sessions ont permis :

- De **clarifier les enjeux de la participation** dans les pratiques éducatives.
- D'adopter une **posture professionnelle favorisant l'expression et l'engagement** des jeunes.
- D'identifier les **leviers de motivation spécifiques** à ce public.
- D'acquérir des **outils et méthodes adaptés** pour co-construire avec les jeunes. Un temps d'analyse de la pratique a également permis aux équipes de faire le lien entre théorie et réalité de terrain.

■ Une participation concrète sur le terrain

Les jeunes ont été pleinement associés à la vie des centres, notamment à travers :

- **L'élaboration des programmes d'activités par les jeunes eux-mêmes**, favorisant une meilleure adéquation entre leurs envies et les projets proposés.
- **L'organisation de la vie quotidienne par les adolescents**, leur permettant de prendre part aux décisions collectives et de se responsabiliser.
- **Les 20 ans de Planet'ados**, journée festive organisée par les jeunes.

■ Des espaces d'expression réguliers et innovants

Pour encourager la réflexion, le débat d'idées et la prise de parole, plusieurs temps forts ont été proposés tels que les **petits-déjeuners philo** (temps conviviaux pour aborder des questions de société et développer l'esprit critique, les débats organisés autour de thématiques choisies par les jeunes pour stimuler leur engagement citoyen), les « **Vendredis par les ados** » (temps d'animation conçus, organisés et animés par les jeunes eux-mêmes, mettant en valeur leur créativité et leur autonomie) ou encore le **Pacte de convivialité** (charte co-construite avec les jeunes pour définir ensemble les règles de vie collective, dans un esprit de respect, d'écoute et de bienveillance).

4 Le jobdating : Acte 1

La première édition du jobdating a été organisée les 16 mars et 27 avril 2024 afin de recruter les stagiaires BAFA pour la période estivale. L'objectif était de fluidifier le processus de sélection, de recevoir tous les candidats dans un temps restreint et de fournir une réponse rapide.

13 accueils de loisirs du territoire étaient représentés. Sur les 95 candidatures reçues, 89 candidats se sont présentés, permettant la réalisation de 350 entretiens. Au terme du dispositif, 56 candidats ont été retenus.

Les retours ont été très positifs tant de la part des directeurs que des candidats. Quelques points forts ont été soulignés :

- un **format efficace garantissant l'équité de traitement** des candidats ;
- une **visibilité accrue du Service Jeunesse** auprès des futurs animateurs ;
- une **logistique facilitée pour les jeunes**, avec un lieu unique pour l'ensemble des ALSH ;
- un **événement fédérateur** mobilisant l'ensemble de l'équipe du Service Jeunesse.



The poster is for 'Jobdating stages BAFA' organized by the Gard Rhodanien Agglomération. It features a map of the region with 13 numbered locations. A person in a giraffe costume is blowing a megaphone. The text includes dates, times, and contact information for applications.

de 9h à 16h
Sam 16/03/2024
Sam 27/04/2024
Accueil de loisirs Vigan Braquet,
Bagnols-sur-Cèze

JOB
dating
stages
BAFA

GARD RHODANIE
Agglomération

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien organise un job dating pour le recrutement des stagiaires BAFA pour l'été 2024. Venez rencontrer les directeurs des accueils de loisirs du territoire : Bagnols-sur-Cèze, Codolet, Laudun, Montfaucon, Pont-Saint-Esprit, Saint-Nazaire, Saint-Geniès de Comolas, Saint-Julien de Peyrolas, Saint-Laurent des Arbres, Saint-Marcel de Careiret, Saint-Michel d'Euzet, Saint-Paulet de Caissou, Saint-Victor la Coste, Tavel.

Les candidatures
(CV et lettre de motivation) sont à envoyer à l'adresse suivante : jeunesse@gardrhodanien.fr en précisant la date choisie pour le job dating et dans quels accueils de loisirs vous souhaitez postuler.

Au plus tard le 11 mars pour le job dating du samedi 16 mars.
Au plus tard le 22 avril pour le job dating du samedi 27 avril.

gardrhodanien.fr

Instagram, Facebook, YouTube, LinkedIn icons

5 Un engagement quotidien au service de tous les enfants

En 2024, l'inclusion des enfants en situation de handicap s'est affirmée comme une priorité forte du service jeunesse. Grâce à une mobilisation collective, à des partenariats renforcés et à un accompagnement individualisé, les accueils ont gagné en qualité et en cohérence sur l'ensemble du territoire.

■ Une dynamique inclusive en progression

Les équipes ont su mettre en œuvre des accueils adaptés et personnalisés, dans le respect des besoins spécifiques de chaque enfant.

● **52 enfants bénéficiaires de l'AEEH** (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) ont été accueillis dans les structures du territoire.

● **57 autres enfants** ont également bénéficié d'aménagements spécifiques pour répondre à leurs besoins particuliers.

Ces chiffres traduisent un engagement concret en faveur d'une inclusion effective, attentive aux singularités de chaque enfant.

■ L'arrivée d'un référent inclu-

sion : un levier structurant

Le recrutement en 2024 d'un référent inclusion a constitué un tournant décisif pour :

- accompagner les équipes dans la mise en œuvre de pratiques inclusives,
- soutenir les familles dans leur parcours,
- renforcer les coopérations avec les partenaires médico-sociaux.

Ce poste a permis d'outiller les professionnels, de fluidifier les parcours d'accueil, et d'instaurer une culture commune de l'inclusion.

Un projet d'accueil de **volontaires en service civique**, autour des thématiques inclusion et citoyenneté, est également en préparation pour 2025.

■ Des moyens concrets pour des pratiques adaptées

L'inclusion passe aussi par des ressources spécifiques mises à disposition des équipes

- acquisition de matériel adapté,
- outils pédagogiques ciblés,
- enrichissement du fonds documentaire

avec des ouvrages ressources sur le handicap, l'inclusion et les pratiques éducatives différenciées.

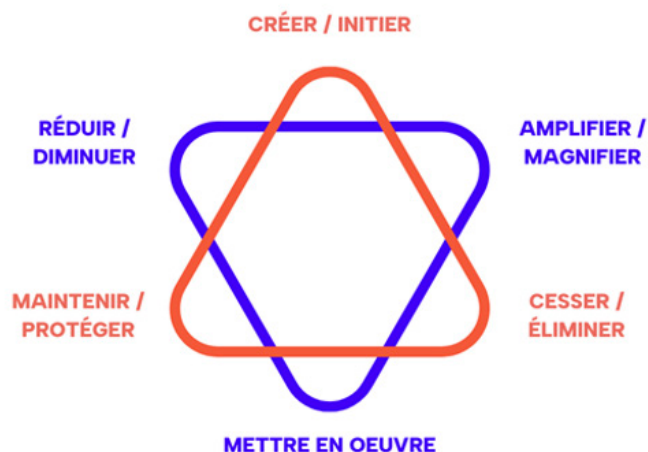
■ Des partenariats consolidés et efficaces

Le service jeunesse a poursuivi et approfondi ses collaborations avec les acteurs du secteur :

● **Renouvellement du partenariat avec l'IME Les Violettes**, permettant la prolongation de l'accueil de trois enfants à Codolet et l'arrivée de deux nouveaux enfants à Saint-Victor-la-Coste ;

● **Coopérations actives avec le SESSAD, le CAMSP, et l'UNAPEI**, dans un esprit de co-construction et d'écoute mutuelle. Ces professionnels se sont pleinement mobilisés pour construire des réponses adaptées et partagées.

6 Cap sur 2025



À la rentrée 2024, le collectif des directeurs s'est mobilisé autour de l'outil « Étoile du changement », dans le cadre d'un travail collaboratif visant à identifier et prioriser les actions clés à engager en 2025. Ce temps d'échange a permis de faire émerger des axes de travail concrets, en réponse aux constats partagés au sein du service :

● Mini-Camp - Juillet 2025 :

Un projet fédérateur impliquant les 16 établissements du territoire, en alternative aux séjours classiques. Il vise à proposer une première expérience de départ enrichissante pour les enfants, à développer la cohésion et à répondre aux attentes exprimées par les familles.

● Job Dating & Recrutement :

Suite au succès de l'édition 2024, le processus de job dating sera reconduit pour anticiper les besoins de recrutement des stagiaires BAFA et garantir l'équité de traitement des candidatures.

● Engagement des familles :

Une baisse de l'implication parentale a été constatée, dans un contexte marqué par le déploiement du portail familles, de la régie centrale, et par les mesures Vigipirate renforcées. Des actions seront envisagées pour restaurer le lien et favoriser les échanges.

● Journée pédagogique & cohésion d'équipe :

Une journée commune de formation continue sera organisée autour des thématiques de la sécurité, de la responsabilité et de la cohésion d'équipe, dans une logique d'amélioration continue des pratiques d'accueil.

● Passerelles Crèche / ALSH / Ados :

Le souhait de créer davantage de continuité dans les parcours éducatifs entre les différents âges et structures s'est affirmé. Des passerelles seront expérimentées pour fluidifier les transitions entre établissements.

● Objectifs pédagogiques & évaluation :

Un travail d'articulation renforcée entre objectifs pédagogiques et évaluation des actions est prévu, pour structurer davantage les pratiques et valoriser les apports éducatifs des accueils.

● Actions inter-centres :

Le développement d'actions partagées entre établissements vise à renforcer l'identité collective, stimuler les échanges d'idées et favoriser le sentiment d'appartenance à un projet commun de territoire.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Petite Enfance

- 1 // Zoom sur les services Petite Enfance // **page 58**
- 2// Répondre aux besoins des familles // **page 60**
- 3 // Les professionnel(le)s des services Petite Enfance // **page 63**
- 4// Partenariats en action : tisser des liens pour grandir // **page 64**
- 5// Le partenariat et les financements // **page 65**
- 6// Etat d'avancement des projets des services Petite Enfance // **page 67**

1 Zoom sur les services Petite Enfance

13 multi-accueils et 2 RPE (Relais Petite Enfance)

■ Pour l'accueil collectif :

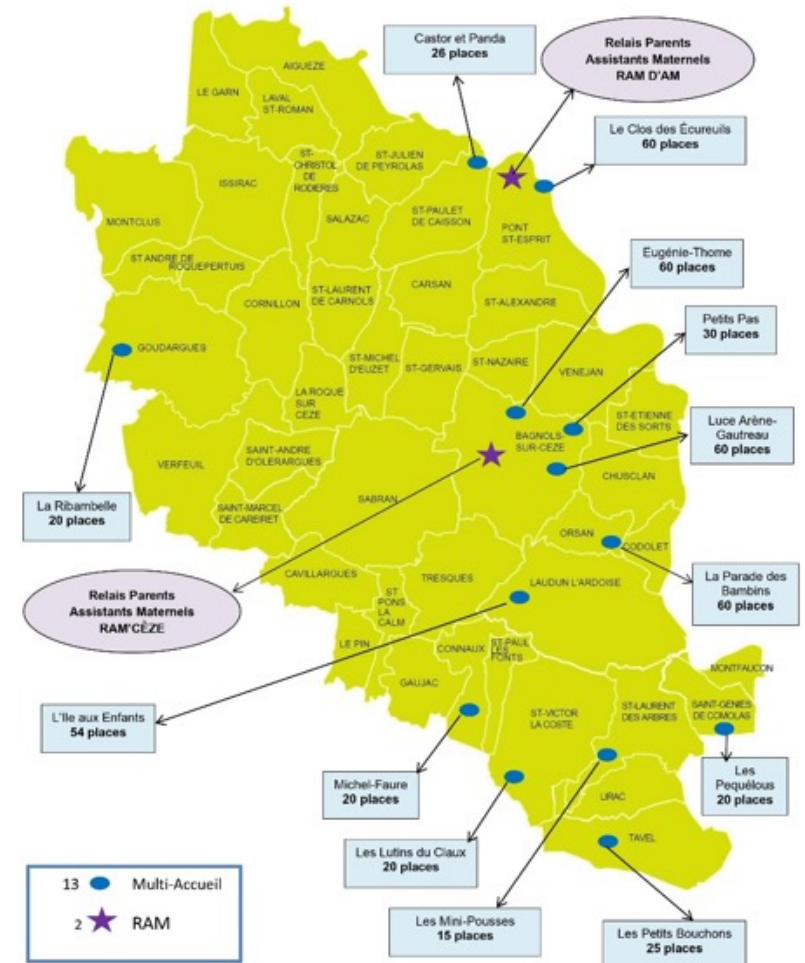
Les **13 multi-accueils** du territoire accueillent 765 enfants sur les 470 places offertes en accueil régulier, et/ou occasionnel, issus des 44 communes du territoire et 11 communes extérieures.

En 2024, 4 enfants en situation de handicap et 53 enfants bénéficiant d'un plan d'accueil individualisé (PAI) ont été accueillis dans les multi-accueils.

Le nombre de places d'accueil :

MODE D'ACCUEIL	NOMBRE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Accueil Collectif : multi-accueil	13	470
Accueil individuel : assistant(e)s maternel(le)s	217	738

L'offre d'accueil Petite Enfance de la CAGR



■
Pour l'accueil individuel :

Sur le territoire communautaire, deux Relais Petite Enfance (RPE) renseignent :
 - les familles en recherche d'un accueil individuel ou employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le): **513 échanges**.
 - les assistant(e)s maternel(le)s sur leurs droits et devoirs : **757 échanges**
 - les partenaires (services de l'Etat, du Département...).

Ils organisent des matinées d'éveil et des temps collectifs qui permettent aux enfants de rencontrer leur pair, et en contact avec d'autres adultes, de se socialiser, mais également aux assistant(e)s maternels(les) de se rencontrer, d'échanger et de s'enrichir mutuellement.

Les RPE ont aussi pour objectif de **valoriser l'accueil individuel**.

Depuis le 1er février 2024, les 2 RPE ont à nouveau chacun leur secteur.

Les matinées d'éveil et les permanences continuent d'être programmées sur 3 lieux différents :
 RPE Ram'Cèze (Bagnols-sur-Cèze), RPE Ram d'Am (Pont-Saint-Esprit) et le Centre de Loisirs Françoise Dolto (Laudun-L'Ardoise).

En 2024, **338** matinées d'éveil ont été organisées, auxquelles ont participé **88 assistant(e)s maternel(le)s et 330 enfants**.

RPE	RAM CEZE	RAM D'AM
ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S <u>agrée(e)s</u>	141	76
Inscriptions au RPE	141	75
En activités	138	71
En arrêt	3	5
Capacité d'accueil	473	265

Le territoire du RAM CÈZE concerne 20 communes (secteurs Centre et Sud) et le RAM D'AM concerne 24 communes (secteur Nord)

2 Répondre aux besoins des familles

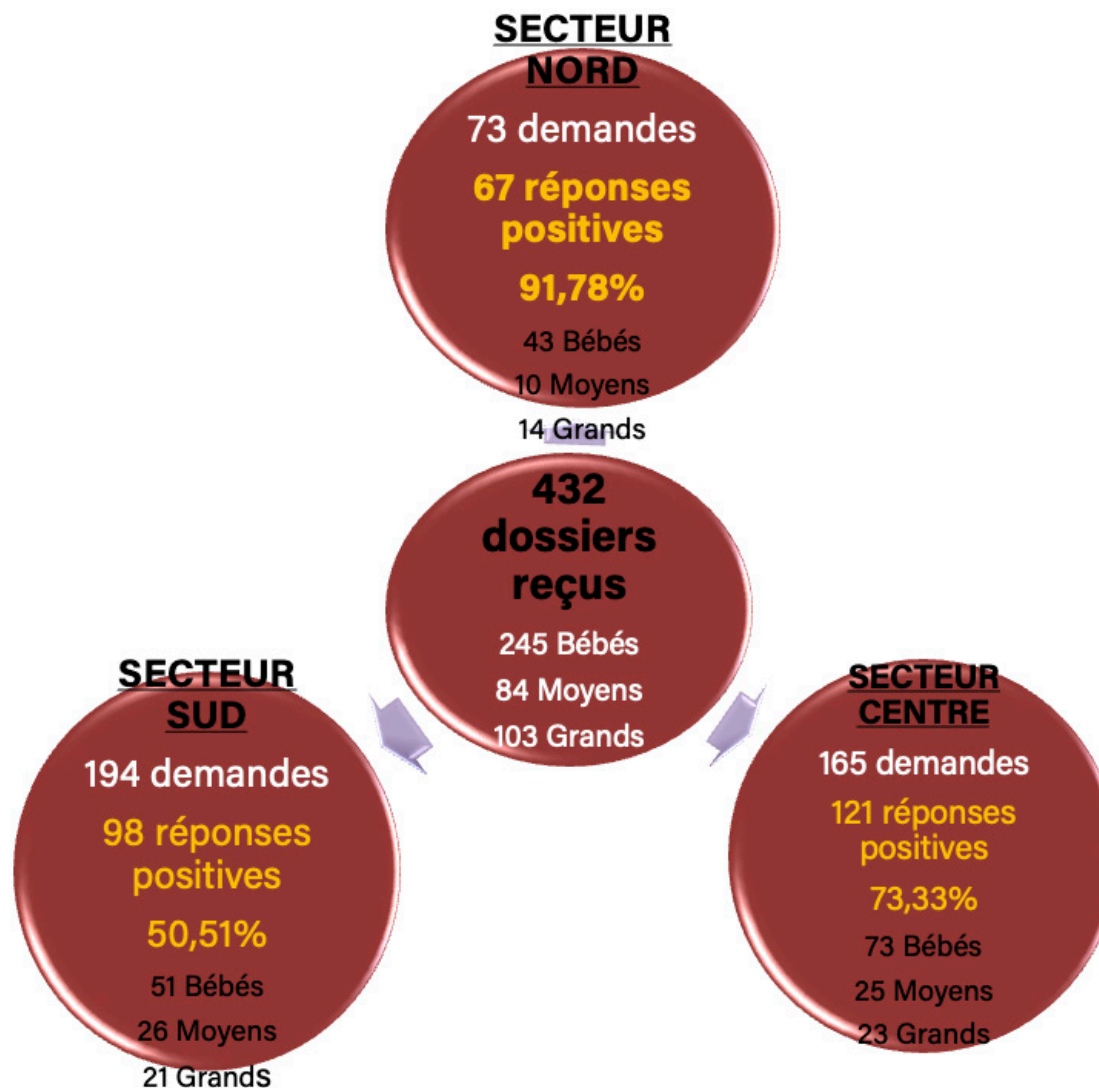
■ La réponse aux besoins d'accueil des familles :

■ **Pour les demandes d'accueil collectif:**
 Une commission d'attribution des places a lieu annuellement.

Données 2024 :
 432 demandes issues de 41 communes différentes dont 9 hors agglo et 286 réponses positives.

■ **Pour les demandes d'accueil individuel:**
 Les 2 RPE accompagnent les familles en recherche d'un mode d'accueil individuel ou qui emploient déjà un(e) assistant(e) maternel(le).

En 2024,
 66,2 % de réponses positives
 aux familles.



■ La réponse aux besoins de soutien et d'accompagnement des familles :

Le service Petite Enfance a développé des actions spécifiques :

- **des Conseils de crèche** ont été mis en place pour informer et créer de l'échange « équipe/ familles/gestionnaire » 2 conseils de crèche/an.

- **2 questionnaires** à destination des assistantes maternelles ont permis de mieux connaître leurs attentes.

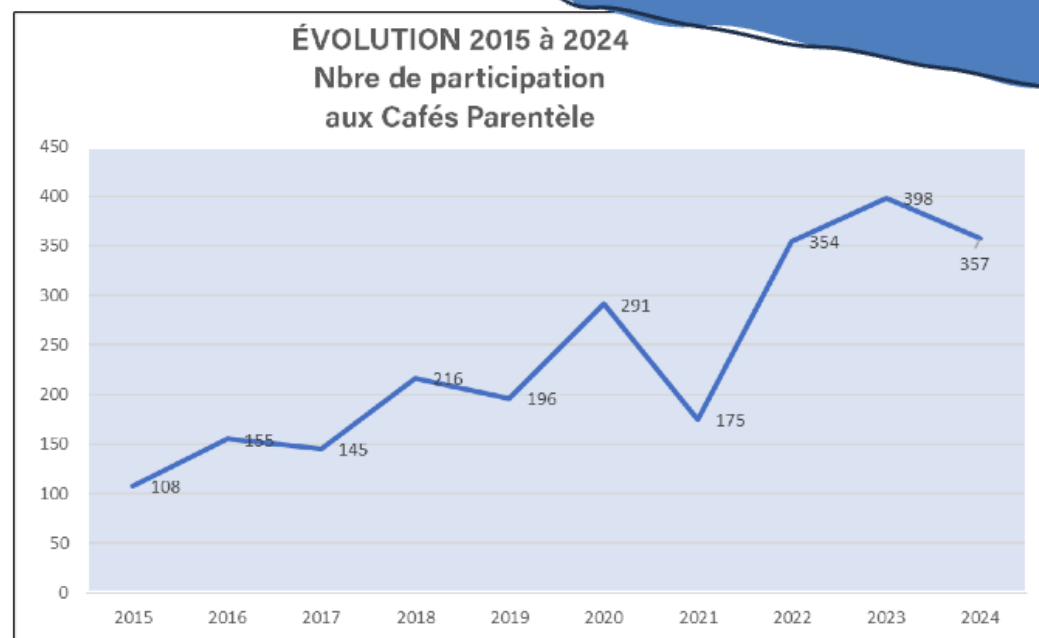
- Pour accompagner les familles : toutes les crèches proposent des actions ponctuelles sous forme d'**ateliers Parents/ Enfants**.

- Le service Petite Enfance porte aussi l'action **Cafés Parentèle**, destinée à accompagner l'ensemble des familles du territoire, quel que soit l'âge de leurs enfants. En 2024, 6 Cafés Parentèle se sont déroulés en Visio

et /ou en présentiel dans 2 communes différentes (Bagnols sur Cèze, Pont-Saint-Espirit). Action co-financée par le REAAP.

Pour la première fois, un grand questionnaire à destination des familles usagères des EAJE a eu lieu.

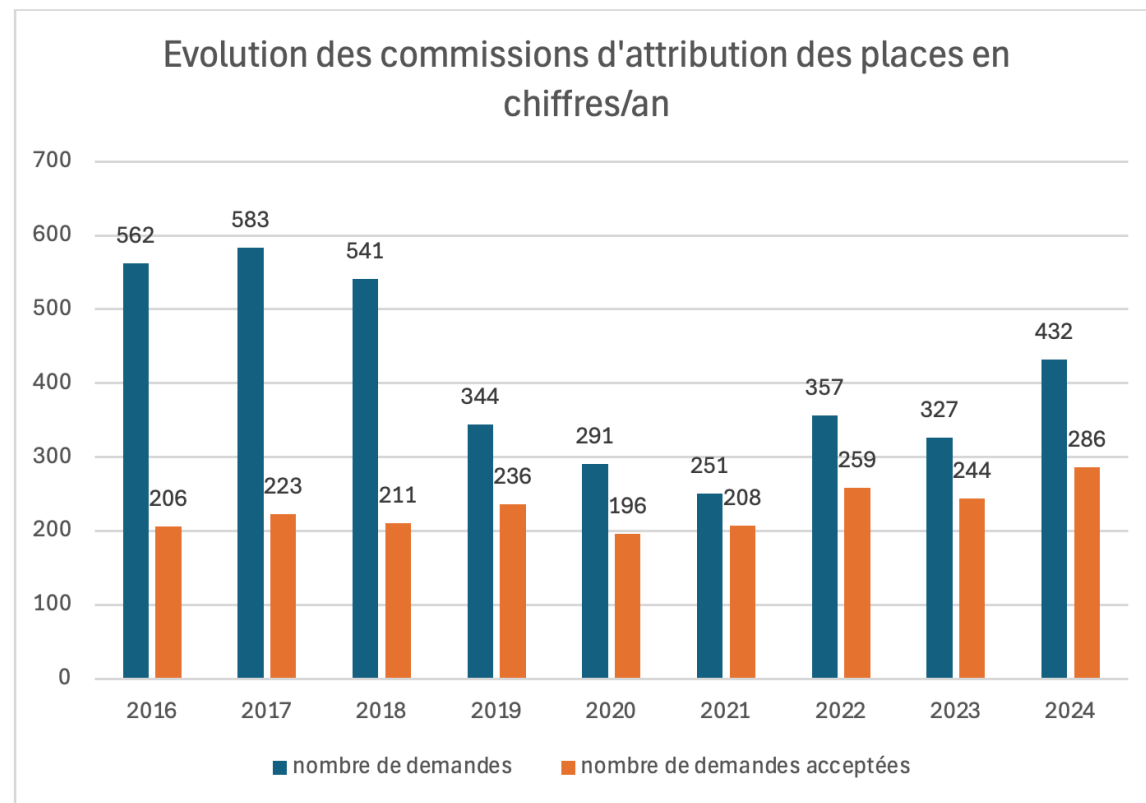
Action co-financée par le REAAP (Réseau Écoute et d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) et la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien



■ Enfants accueillis en multi-accueil par origine géographique :

Nombre d'enfants et familles par commune année 2024

Répartition des familles et des enfants par ville	Famille	Enfant
BAGNOLS-SUR-CEZE	182	195
CARSAN	13	14
CAVILLARGUES	5	5
CHUSCLAN	6	6
CODOLET	6	7
CONNAUX	29	29
CORNILLON	10	10
GAUJAC	13	13
GOUDARGUES	11	11
ISSIRAC	1	1
LAUDUN-L'ARDOISE	84	88
LAVAL ST ROMAN	1	1
LE GARN	3	3
LE PIN	4	5
LIRAC	9	9
MONTCLUS	1	1
MONTFAUCON	9	11
ORSAN	22	22
PONT-SAINT-ESPRIT	64	67
SABRAN	13	16
SAINT-ALEXANDRE	4	4
SAINT-ANDRE D'OLERARGUES	2	2
SAINT-ANDRE DE ROQUEPERTUIS	8	9
SAINT-ETIENNE-DES-SORTS	2	2
SAINT-GENIES DE COMOLAS	24	24
SAINT-GERVAIS	4	4
SAINT-JULIEN DE PEYROLAS	9	10
SAINT-LAURENT DE CARNOLS	9	9
SAINT-LAURENT DES ARBRES	30	30
SAINT-MARCEL DE CAREIRET	8	8
SAINT-MICHEL D'EUZET	6	7
SAINT-NAZAIRE	10	12
SAINT-PAUL LES FONTS	15	17
SAINT-PAULET DE CAISSON	24	24
SAINT-PONS LA CALM	8	8
SAINT-VICTOR LA COSTE	23	24
SALAZAC	1	1
TAVEL	29	30
TRESQUES	16	17
VEJAN	4	4
VERFEUIL	4	4
TOTAL	716	762



Pour 2024, il n'y a pas eu pas de demandes pour les familles habitant les communes suivantes : Aiguèze, La Roque-sur-Cèze, Saint-Christol de Rodières.

3 Les professionnel(le)s des services Petite Enfance

206 agents qualifiés (infirmière-puéricultrice, infirmière, EJE, AP, CAP AEPE, agent de restauration, agent d'entretien) accueillent quotidiennement les enfants et leurs parents.

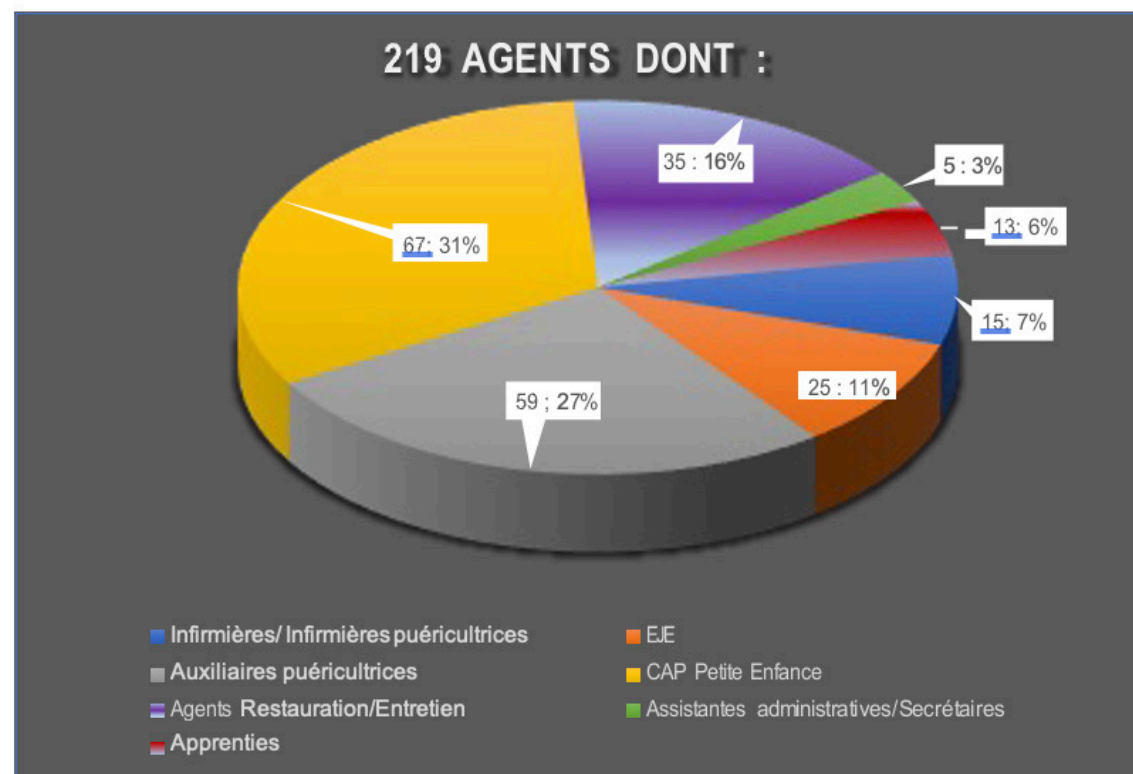
Une **quarantaine d'agents** assurent également le remplacement des professionnel(le)s absent(e)s.

Un **pôle administratif (5 assistantes administratives)** centralise les inscriptions et accompagne les directrices pour le travail administratif (3 agents) et assure la gestion des dossiers achats, marchés, demandes de subvention, organisation d'évènements, des conseils de crèche, et relations avec la CAF (2 agents).

Le service Petite Enfance forme en alternance, 13 apprenti(e)s en formations d'EJE, AP, CAP AEPE, et accueille tout au long de l'année de nombreux stagiaires (140 pour l'année scolaire 2022-2023).

En 2024, **118 candidats** ont été reçus pour un entretien d'embauche. **76 candidats à l'apprentissage** ont également pu tenter leur chance afin d'intégrer la communauté d'agglomération.

En 2024, 13 agents ont bénéficié d'une bourse à la mobilité, expérience d'un an dans une autre crèche du service sur volontariat.



4 Partenariats en action : tisser des liens pour grandir

Tout au long de l'année de nombreuses actions ont été conduites avec et pour les jeunes enfants et leurs familles en Gard rhodanien :

● Des actions conjointes :

- Entre le RPE et les crèches, organisation de temps communs tout au long de l'année.
- L'action « éveil musical » avec l'école de musique de Codolet/Chusclan continue sa tournée dans les multi-accueils. En septembre 2024, ce sont les enfants du multi-accueil des mini pousses de St Laurent des Arbres et la Parade des bambins d'Orsan qui en ont bénéficié.

● Des actions partenariales :

- Entre la médiathèque et les multi-accueils et RPE Ram'Cèze.
- Un partenariat avec la ludothèque pour faciliter l'accès aux assistantes maternelles du territoire.
- Un partenariat pour le projet OSE avec la

région Occitanie.

● Les actions annuelles en 2024 :

- La fête de la Petite Enfance s'est déroulée le 7 juin 2024 dans le parc du centre de loisirs Vigan-Braquet et a rassemblé **256 enfants et 252 parents**.
- Le colloque annuel a eu lieu le **18 octobre 2024 sur le Thème « le développement de l'enfant par le prisme des neurosciences », avec la participation de 210 professionnel(les)**.

● Les intervenants :

Le service Petite Enfance s'adjoint la collaboration d'un médecin pédiatre vacataire pour le suivi de la santé des enfants (5/6 vacations / an / crèche) et d'un psychologue vacataire qui assure les analyses de la pratique des équipes (5 séances / an / crèche et 5 séances également pour les 2 Relais Petite Enfance en direction des assistant(e)s maternel(le)s, et pour

l'équipe de direction, les 13 directrices).

● Les spécificités :

En 2024, les textes cadre du service ont été revus : projet social du service, règlement de fonctionnement des EAJE, les projets éducatifs de chaque EAJE. A cela s'ajoute la création d'un règlement de la commission d'attribution des places. La fiche de préinscription a été améliorée.

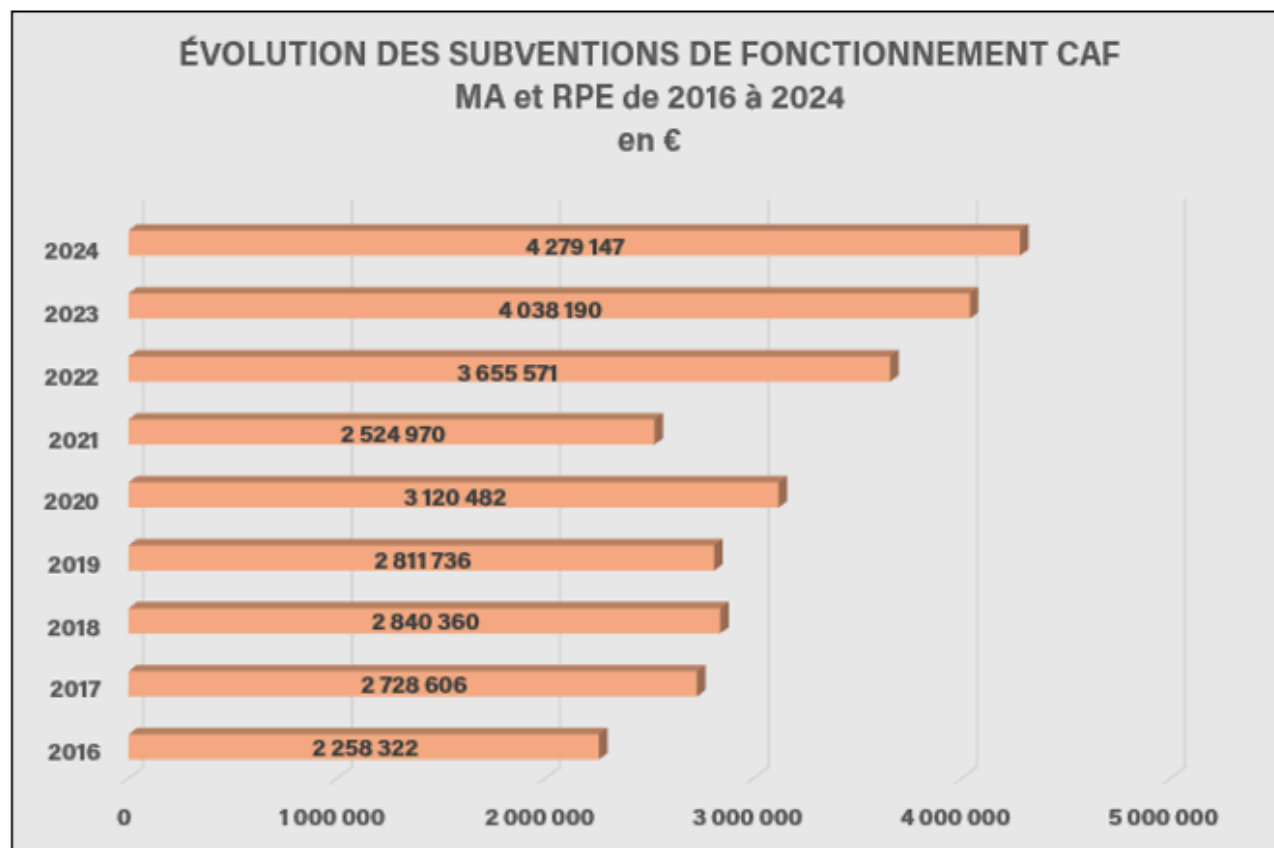
5 Le partenariat et les financements

Depuis le 7 décembre 2021 et la Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG), les financements Caf ont évolué favorablement. 2.3 ETP sont désormais concernés par cette convention et financés en partie sur le service.

Partenaires financiers complémentaires : MSA (mutuelle solidaire agricole), Département, Région.

● **Suivi du chantier de construction/ réhabilitation de Petits pas sur Bagnols sur Cèze** (lancé en décembre 2023 durée environ 20 mois).

● **Aide à investissement pour travaux et électroménagers** : d'un montant de 8 5130 € pour l'année 2024 au titre du FME (Fonds pour travaux de Modernisation des EAJE)

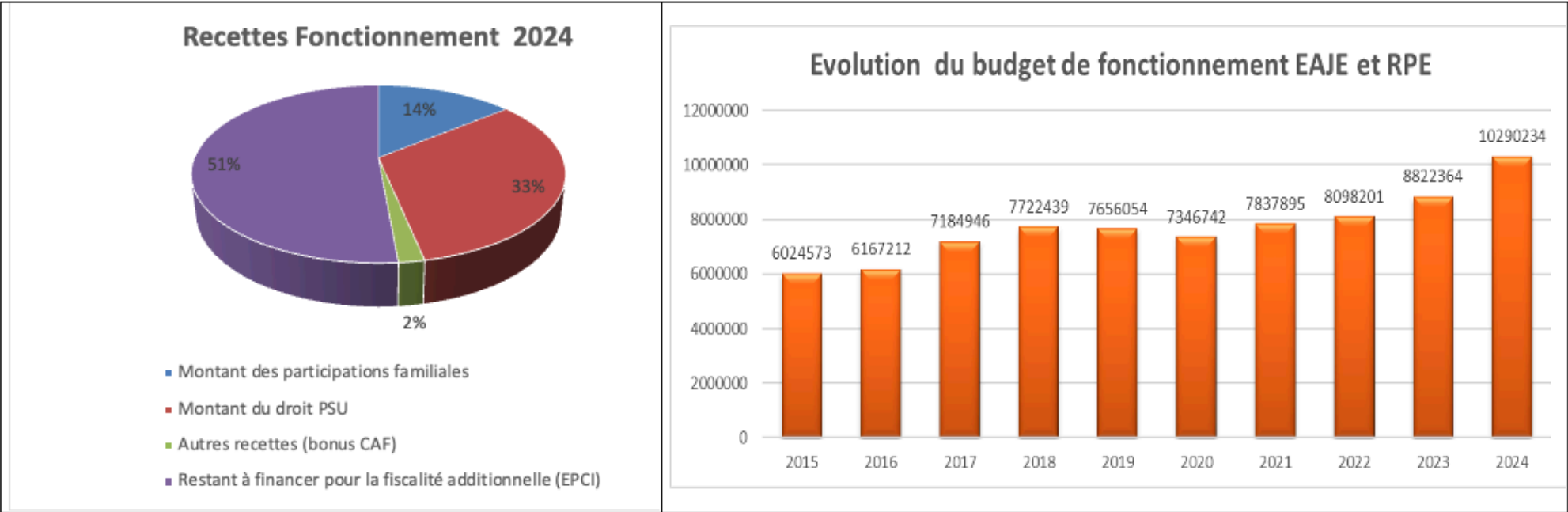


■ **Dépenses et recettes de fonctionnement :**

Le budget de fonctionnement 2024 d'un montant de 10 181 324 €, intègre pour la première fois le coût des agents de remplacement (complément des temps partiels, arrêts maladie, absences diverses...), historiquement non rattachées au service, ce qui conduit à afficher une augmentation par rapport à 2023 de 15%.

Sur cette période, les aides de la Caf ont progressé de 0.82% et les participations familiales de 3.51%. Plus de la moitié du coût de fonctionnement du service reste porté par budget général de l'agglomération (51%).

 En 2024, le taux de facturation est 110 % en moyenne (cible : 107%).





Etat d'avancement des projets Petite Enfance

● Réalisé 2024 :

Maintien des actions phares du service (soutien à la parentalité, fête de la petite enfance, colloque)

Déploiement des postes Référent·e Parentalité

Renforcement des partenariats accueil individuel/collectif et inclusion

Professionalisation et développement des compétences des agents de crèches.

● Imminent (2025) :

Livraison de la nouvelle crèche Petits Pas : +10 à 20 places.

Développement du soutien à la Parentalité : création d'un espace parentalité de 53 m² au sein de la nouvelle crèche Petits Pas.

Internalisation de pratiques portant sur la santé environnementale dans les crèches

● À suivre :

2026 : Construction d'une nouvelle crèche à Tavel. : +14 à 24 places.

2027 : Délocalisation de la crèche de Laudun sur le quartier « Passangle ».

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Habitat - Logement

- 1 // Rénovation énergétique // **page 70**
- 2 // Soutien à la production de logement social // **page 72**
- 3 // Bâtir ensemble une ville plus inclusive et renouvelée // **page 73**
- 4 // Lancement du second plan local de l'habitat (PLH) // **page 74**



1 Rénovation énergétique

■ Activité du Guichet Unique « Rénov'Occitanie »

Depuis 2022, l'agglomération du Gard rhodanien conduit, en partenariat avec le CAUE du Gard, une politique ambitieuse de rénovation de l'habitat à travers le guichet "Rénov' Occitanie". Inscrite dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), cette démarche vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, lutter contre la précarité énergétique et améliorer le confort des logements. A ce jour, plus de 700 ménages ont déjà bénéficié de cet accompagnement personnalisé pour rénover leur logement.

En 2024, l'agglomération du Gard rhodanien a soutenu à hauteur de 27 180 € le fonctionnement de ce dispositif.

En 2024, le guichet unique a délivré 474 actes sur le territoire communal (308 en 2023) :

ACTE	Nombre	Variation par rapport à 2023
Informations	151	+ 165%
Conseils personnalisés	323	+ 47.5%
Audits énergétiques	0	- 100%
Nombre total d'actes	474	+ 54.7 %

Deux professionnels en énergie proposent également des permanences afin de conseiller les propriétaires (occupants, bailleurs et syndicats de copropriétés) sur les aspects techniques, financiers et d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement :

Dix permanences sont organisées chaque mois sur les communes de Bagnols-sur-Cèze, Pont Saint-Esprit, Laudun l'ardoise et Goudargues.

Le nombre de rendez-vous est également en hausse par rapport à l'année précédente : en 2024, 248 rendez-vous ont été réalisés sur l'ensemble des permanences territoriales, contre 156 en 2023 (soit + 37%).

Permanences délocalisées	Nombre de rendez-vous	Disponibilités	Taux d'occupation	Variation par rapport à 2023
Bagnols-sur-Cèze	126	160	79 %	+ 23 %
Laudun-L'Ardoise	50	84	60 %	+ 25 %
Pont-Saint-Esprit	33	72	46 %	+ 39 %
Goudargues	39	75	52 %	+ 24 %
TOTAL	248	391	60%	+ 28.5 %



Afin de promouvoir la rénovation énergétique et développer l'écoresponsabilité, 3 ateliers thématiques, gratuits et ouverts à tous ont été organisés sur le territoire en 2024 :

- 14 mars : Les actions rapides pour faire des économies- Bagnols-sur-Cèze
- 23 avril : le solaire photovoltaïque résidentiel- Bagnols-sur-Cèze
- 13 juin : le bâti ancien- Le Pin

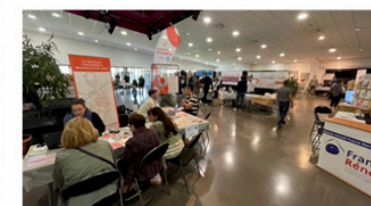
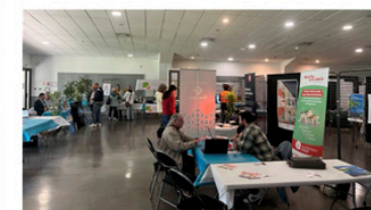
Depuis 2023, le CAUE du Gard est également présent au « salon de la rénovation et de l'habitat » organisé par la commune de Bagnols-sur-Cèze en lien avec communauté d'agglomération du Gard rhodanien. Cet événement organisé le 20 avril 2024 avait pour objectif de sensibiliser les habitants aux pratiques de la rénovation et de les informer sur les aides financières mobilisables.

Perspectives 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau service public de rénovation de l'habitat (SPRH), le guichet unique « Renov'Occitanie » sera remplacé, à partir du 1er janvier 2025, par l'espace conseil « France Rénov' » (ECFR').

Concrètement, l'agglomération du Gard rhodanien prendra la tête de ce dispositif et s'engagera avec les services de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à signer un pacte territorial d'une durée de trois ans.

Ce nouveau dispositif co-financé à hauteur de 50% par l'Etat vise à regrouper et renforcer l'ensemble des actions locales en matière de rénovation énergétique, d'adaptation des logements, de lutte contre l'habitat dégradé et de rénovation des copropriétés.



2 Soutien à la production de logement social

Dans le cadre de son appui à la politique locale de l'habitat et au développement d'une offre locative sociale sur le territoire, l'agglomération du Gard rhodanien est régulièrement sollicitée par les bailleurs sociaux pour garantir partiellement leurs emprunts.

Ainsi en 2024, deux emprunts ont été garantis pour un montant de 1 725 859 €. Cet effort a permis la construction de 40 nouveaux logements sociaux sur le territoire.

En contrepartie de sa garantie d'emprunt, l'agglomération bénéficie d'un droit de réservation sur les logements produits, à savoir 4 logements en 2024.



DATE DU CONSEIL	BAILLEUR SOCIAL	MONTANT DU PROJET	MONTANT DE LA GARANTIE	OBJET	LOGEMENTS RESERVATAIRES
30/09/2024	SEMIGA	444 979 €	222 489.5 €	Construction de 8 logements à St-Julien de Peyrolas (rue des Prés)	1
30/09/2024	HABITAT DU GARD	3 006 739 €	1 503 369.5 €	Construction de 32 logements à Bagnols-sur-Cèze (Campus Ovalie)	3
TOTAL		3 451 718 €	1 725 859 €	40 logements	4



Bâtir ensemble une ville plus inclusive et renouvelée

■ Renouvellement urbain

Pour lutter plus efficacement contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, l'agglomération du Gard rhodanien soutient la ville de Bagnols-sur-Cèze dans le cadre de son opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU).

Afin de renforcer l'efficacité de ce dispositif, un avenant à la convention a été signé en 2024, **étendant son périmètre d'intervention à l'ensemble des copropriétés de la commune.**

■ Le logement social au cœur de la solidarité urbaine

En novembre 2023, le conseil communautaire a approuvé le **projet de Contrat de mixité sociale (CMS)** porté par la commune de Pont-Saint-Esprit, visant à adapter les obligations de la loi SRU pour atteindre 20 % de logements sociaux d'ici 2025.

Ce contrat, signé avec l'État, l'agglomération du Gard rhodanien et plusieurs partenaires (EPFO, bailleurs, etc.), fixe les actions que la commune s'engage à mettre en œuvre pour renforcer l'offre de logements sociaux.

Son annexion en 2024 au Programme local de l'habitat (PLH) permet d'en formaliser les objectifs et d'adapter les exigences en matière de production

4 Lancement du second plan local de l'habitat (PLH)

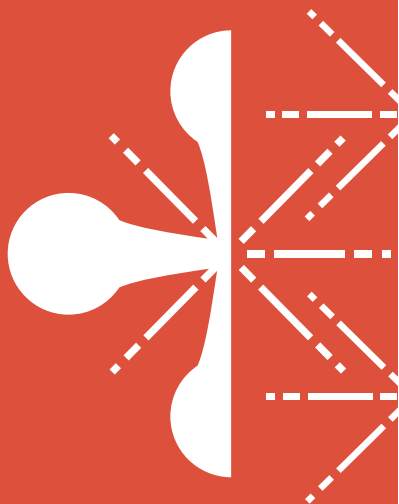
Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique et opérationnel élaboré à l'échelle du territoire du Gard rhodanien. Il définit les orientations et les actions à mettre en œuvre en matière de logement sur le territoire, pour une durée de six ans en général.

Adopté en 2019, le 1er programme local de l'habitat (PLH) du Gard rhodanien est arrivé à son terme. L'agglomération a donc engagé sa révision en décembre 2024 afin de mieux répondre aux enjeux actuels tels que la pression démographique, la transition écologique ou encore l'accès au logement.

Cette révision vise à :

- Anticiper les évolutions démographiques et environnementales,
- Mieux répondre aux besoins de logement (notamment des ménages modestes),
- Favoriser une offre diversifiée et territorialisée,
- Soutenir les dynamiques urbaines et la densification.

Parallèlement, l'agglomération s'est engagée dans la **mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier (OHF)**. Piloté par l'agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse (AURAV). Cet outil permettra un meilleur suivi des données sur le logement, le foncier, la nature en ville, et accompagnera les communes notamment celles en déficit de logements sociaux (Pont-Saint-Esprit et Laudun-l'Ardoise).



Pôle des affaires financières et de la modernisation

Finances // **page 77**

Commande publique // **page 83**

Régie centrale // **page 87**

Informatique et réseaux // **page 90**

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Finances

- 1 // Le service Finances // **page 78**
- 2 // Les éléments marquants de l'année 2024 // **page 79**
- 3 // Les grandes masses financières 2024 // **page 80**



1 Le service finances

Le Service Finances de l'Agglomération du Gard Rhodanien se compose de 7 agents. Tout en veillant aux analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives nécessaires à la préparation budgétaire, il assure la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires et comptables notamment dans la vérification avant la transmission à la Trésorerie Municipale et à la mise en paiement.

■ Les activités principales

- Assure la bonne gestion financière de la collectivité
- Elabore, exécute et suit le budget
- Règle les fournisseurs et sollicite le recouvrement des créances
- Facture à l'utilisateur
- Travaille en collaboration avec la trésorerie de Bagnols-Sur-Cèze
- Gère des investissements et opérations liées (Patrimoine et inventaire)
- Gère la dette, des garanties d'emprunts
- Gère la trésorerie

■ Les Budgets

L'Agglomération dispose de 11 budgets :

- 1 Budget Principal
- 3 Budgets Zones d'Activités
- 1 Budget Aire d'Accueil des Gens du voyage
- 1 Budget Transports
- 1 Budget Gémapi
- 1 Budget DSP Eau
- 1 Budget DSP Assainissement
- 1 Budget Gestion des Baux
- 1 Budget Redevance Incitative

2 Les éléments marquants de l'année 2024

■ Les chiffres clés

En dépenses, 9 702 mandats ont été émises en 2024 avec un délai global de paiement qui se situe en moyenne à 19.51 jours.
En recettes, 3 258 titres ont été émises sur l'exercice 2024.

■ La mise en œuvre du référentiel M57

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre du référentiel M57 avec l'application du Prorata temporis et l'adaptation aux nouvelles natures comptables et références fonctionnelles.

■ La formation et l'accompagnement des services à la préparation du budget 2025 dans le logiciel Financier

Cette nouvelle procédure a permis de réduire les sources d'erreur et de conserver la traçabilité des chiffres durant tout le processus budgétaire.

■ La Mise en place des procédures internes de gestion et de contrôle de la qualité comptable

Mise en place des procédures visant à bien imputer les dépenses et recettes, afin de garantir la conformité avec la réglementation.

3 Les grandes masses financières 2024

■ Le Budget principal

D'une manière générale et au regard de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement, la situation financière de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien est saine. En 2024, les recettes atteignent 56.7 M€ et les dépenses 53.7 M€ (dépenses réelles de fonctionnement).

● Les recettes de fonctionnement :

Elles sont composées à plus de 56% de la fiscalité levée sur les contribuables et les entreprises.

Le Deuxième poste de recettes concerne les dotations et participations de l'Etat, département, région, etc, en lien avec les activités menées par l'agglomération. Ce poste représente environ 26% des recettes réelles de fonctionnement.

● Les dépenses de fonctionnement :

- Les atténuations de produits (dont Attributions de Compensations, Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) et FNGIR) pour 42%,
- Les charges à caractères général (les achats divers, prestations de services, fluides, etc.) pour 11 %,
- Les charges de personnel pour 43 %.

● Les recettes d'investissement :

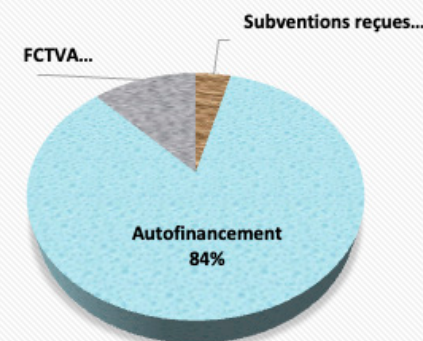
De leur côté, les recettes d'investissement financent prioritairement les dépenses d'équipement de l'Agglomération.

On comptabilise en 2024, 5.8 M€ de recettes d'investissement dont 700 K€ de FCTVA, 238 K€ de subventions perçues, et 3.08 M€ d'autofinancement. Aucun emprunt n'a été mobilisé en 2024.

● Les dépenses d'équipement représentent 5.1 M€ en 2024 contre 4.6 M€ en 2023.

A ces dépenses, sont intégrés le versement de fonds de concours aux communes, les projets de constructions, réhabilitations, rénovations, achats de mobilier et matériel divers.

Financement des investissements



Le Budgetannexes

	ZA Espérant	ZA Sarcin	ZA Bernon	Aire d'Accueil des Gens du Voyage	GEMAPI	Transports	DSP Eau	DSP Ass	Gestion des Baux	Redevance Incitative
Investissement										
Recettes	2 267 149,78	865 664,36	1 674 317,28	72 767,67	-	4 619 160,14	4 404 699,76	2 674 769,60	828 752,50	986 046,56
Dépenses	2 027 265,34	813 838,33	1 374 561,73	139 548,10	6 304,93	1 968 473,54	4 788 498,54	7 799 282,54	701 587,90	689 238,49
Fonctionnement										
Recettes	2 047 817,86	896 159,60	1 517 635,41	226 244,24	1 008 537,22	9 728 901,55	2 461 184,17	5 066 693,22	1 018 749,59	14 171 864,49
Dépenses	2 284 703,31	889 542,28	1 841 937,86	231 280,97	1 076 024,65	8 937 003,51	2 150 665,91	3 853 133,01	711 447,21	14 132 151,64

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Commande publique

1 // Le service commande publique // **page 84**

2 // Les éléments marquants de l'année 2024 // **page 85**



1 Le service commande publique

■ Le service commande publique

Le service commande publique de l'Agglomération du Gard rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 10 agents : trois assistants acheteurs, deux gestionnaires de la commande publique, deux assistantes administratives, une assistante comptable, deux apprentis et une responsable de service.

Il conclut les contrats de commande publique en garantissant leur régularité juridique et en contribuant à une bonne gestion de l'argent public : procédures de passation, suivi de l'exécution des marchés et délégations de services publics, contrôle et assistance auprès des services.

Il organise les différentes commissions de la collectivité.

Enfin, il rationalise, centralise et optimise certain type d'achats (fournitures administratives, produits entretien, téléphonie...)

■ Les activités principales

- Gestion de l'achat (fournitures administratives, produits entretien, téléphonie, papier, enveloppe, EPI)
- Conseiller les services pour les achats de faibles montants
- Accompagner les services opérationnels dans la définition de leur besoin et proposer les procédures de marchés publics les plus adaptées aux objectifs et selon le budget
- Elaborer les pièces des dossiers de consultation des entreprises (DCE),
- Créer et publier les avis de publicité sur le profil acheteur et sites légaux (BOAMP-JOUE etc)
- Ouverture des plis dématérialisée
- Analyser les candidatures et appuyer le service opérationnel concerné dans l'analyse des offres
- Préparer, participer et suivre les commissions
- Notification et contrôle des marchés (notification, rejet, contrôle de légalité)
- Assurer le suivi de l'exécution en lien avec le service opérationnel concerné (avenant,

acte de sous-traitance, application de pénalités de retard, résiliation...) et garantir la sécurité juridique des procédures mises en œuvre.

■ Les faits marquants en 2024

- Renouvellement des agents du service à la suite de 3 départs à la retraite
- Notification de plusieurs nouveaux marchés transversaux groupés
- Mise en œuvre de la centrale d'achat avec la préparation de 2 accords-cadres.

■ Perspectives 2025

- Elaboration du SPASER de l'agglomération
- Intensification de la centrale d'achats
- Formations des services
- Réorganisation des tâches entre le service commande publique et le service finances.

2 Les éléments marquants de l'année 2024

■ Nombre de marchés et Délégations de Service Public (DSP) en 2023

▪ 48 marchés ont été notifiés par le service. Sur les 48 procédures, 8 % intégraient des clauses sociales et 60 % disposaient d'un critère de jugement lié au développement durable, représentant un montant total notifié de 14 793 879,95 € HT.

■ Commissions convoquées

- Chaque procédure génère au minimum l'organisation d'une commission d'attribution ;
- 1 procédure a fait l'objet de relance ;
- 1 procédure a été abandonnée ;

■ Les chiffres clés des Achats

- Nombre de bons de commande émis en 2024 : 170
- Factures traitées : 835, (téléphonie, copieurs, fontaines à eau, contrats...), pour un montant de 434 275,86 €

■ Les chiffres clés des marchés publics

- Nombre de factures traitées en 2024 : 1 539, dans le cadre de 165 marchés actifs. Ces 1 539 factures ont donné lieu à l'établissement de 1 539 états liquidatifs.
 - 762 engagements ont été émis dans le cadre de 189 marchés actifs, représentant 30 985 234,06 € HT. Ces 762 engagements ont été vérifiés et validés par le service commande publique.
- ◇

■ Conclusion

En 2024, le service commande publique a mis en œuvre de nouvelles procédures d'achat aboutissant à une baisse des dépenses, ainsi qu'à une réduction des actes comptables.

En parallèle, le nombre de marchés notifiés a augmenté de 35% avec une très nette hausse pour la ville.

Enfin, le service a pris en charge la rédaction des états liquidatifs pour les 2 collectivités.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Pôle des affaires financières et de la modernisation

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Régie centrale

1 // Le service de la régie centrale // **page 88**

2 // Les éléments marquants de l'année 2024 // **page 89**

1 Le service régie centrale

Le Service de la Régie centrale de l'Agglomération du Gard Rhodanien est composé de 5 agents dont un responsable de service. Le travail de ce service est consacré au recouvrement des produits Familles et Taxe de séjour à travers les facturations, les encaissements, la gestion des impayés et les reversements.

Le service accueille le public toute la semaine aux horaires suivants :

- o Les lundi et mardi de 8h30 à 17h30.
- o Les mercredi et jeudi de 8h30 à 16h30.
- o Le vendredi de 8h30 à 12h30.

Une permanence délocalisée a lieu deux mercredis par mois sur Pont-St-Esprit (Clos Bon Aure).

Tous les moyens de paiements possibles sont mis à disposition des usagers, paiement physique et paiement dématérialisé :

- o Chèque, Espèces,
- o Chèques CESU et ANCV,
- o Paiement en ligne PAYFIP : CB et Plv unique,
- o -Chèques dématérialisés : e-CESU et

ANCV'Connect.

Un Portail Familles, outil numérique, vient en complément de cet accueil physique et téléphonique. Il regroupe l'ensemble des facturations des Crèches, Centres Aérés et Centre Ados (ALSH) et, depuis septembre 2024, celles du Conservatoire de Musique, Danse et Théâtre.

Celui-ci permet de :

- o Regrouper les informations de la famille
- o S'inscrire en ligne
- o Payer en ligne les factures

Le service Régie centrale procède également à l'encaissement de la Taxe de séjour payée dans le cadre des nuitées passées par les touristes sur le territoire de l'Agglomération. Un espace numérique Hébergeurs existe pour faciliter les déclarations et les reversements de taxe de séjour (gardrhodanien.taxesejour.fr).

Un travail transversal est réalisé avec les services Petite Enfance, Jeunesse, Enseignement Artistique et Tourisme dans le contrôle

des données et de la facturation.

Le recouvrement est quant à lui géré et contrôlé au sein du service tout comme les reversements auprès du Service de Gestion Comptable de Bagnols-sur-Cèze.

La gestion des impayés et des cas spécifiques sont traités avec prudence et donnent lieu à une concertation interservices.

L'Agglomération continue, avec la mise en place de ce service, à moderniser et optimiser le recouvrement des services proposé à la Famille et dans la gestion de la Taxe de séjour.

2 Les éléments marquants de l'année 2024

■ Les activités principales

- Facturation et encaissement des prestations du volet Familles et Taxe de séjour.
- Relancer et contrôle de encaissements.
- Gestion des relances et des impayés.
- Reversements auprès du SGC de Bagnols/Cèze.

■ Les chiffres clés

● Régie familles

- o 2 366 458,13 € facturés
- o 2 302 175,31 € encaissés (plus de 97%)
 - plus de 94 % de paiements en ligne
 - 3 % de paiement en CESU et ANCV
 - 2 % de paiement en chèques et 1% en espèces

● Taxe de séjour

- o 212 000,00 € encaissés en Régie directe.
- o 330 000,00 € de recettes perçues par l'intermédiaire des opérateurs numériques
- o Un total de 542 000 € de recettes de taxe de séjour encaissées (part EPCI).

▪

Informatique et réseaux



Le service informatique

Le Service Informatique de l'Agglomération du Gard Rhodanien est mutualisé avec la Ville de Bagnols-sur-Cèze.

Il est composé de 5 agents : trois techniciens, une assistante et un responsable de service.

L'année 2024 a été une année marquée par l'arrivée de deux nouveaux techniciens. Ces arrivées ont permis au service de se réorganiser pour une meilleure efficacité notamment en organisant une rotation des techniciens par binôme tournant sur deux semaines.

La modernisation des services a été poursuivie par l'accompagnement tout au long de l'année pour permettre d'aboutir à la mise en place de la Gestion Electronique du Courrier (GEC) et de la téléphonie par internet.

Des projets plus techniques ont été réalisés également, comme le déploiement d'outils de ticketing, gestion de parc et statistiques. En parallèle, il était important de poursuivre

la protection des données. Une campagne de sensibilisation des utilisateurs informatiques a été poursuivie en partenariat avec le prestataire Avant de Cliquer, dans l'optique de contribuer aux bonnes pratiques lors de la réception de méls et utilisation de périphériques externes.

L'agglomération va poursuivre sa modernisation par la mise en place d'outils toujours plus collaboratifs et efficaces. Les perspectives pour 2025 et au-delà s'articuleront autour de projets stratégiques d'envergure, incluant le déploiement d'outils avancés de gestion de la sécurité, l'automatisation des processus, l'optimisation de l'accès aux données depuis l'ensemble des positions des agents ainsi que la Gestion Electronique des Données (GED) et enfin, à moyen terme, le Service d'Archivage Electronique (SAE).

■ Les activités principales

- Maintenir en production l'informatique sur l'ensemble des services
- Prendre en charge les tickets des agents (environ 170 tickets/mois) ; plus de 2 000 tickets en 2024
- Assister les utilisateurs
- Acquérir du matériel informatique
- Faire évoluer le système d'information

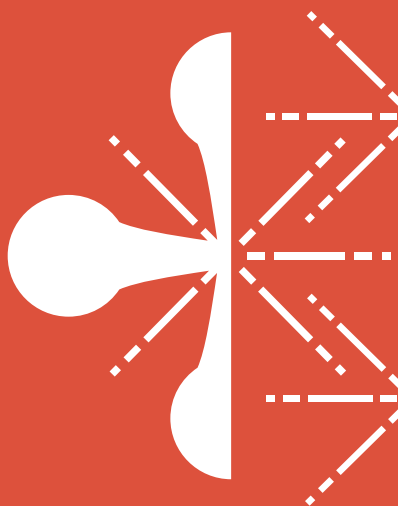
Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Pôle environnement

Prévention et gestion des déchets // **page 94**

Service Eau et Assainissement // **page 101**

Transition écologique et risques majeurs // **page 108**

Politiques territoriales et contractuelles // **page 113**

Prévention et gestion des déchets

1 // Faits marquants de l'année // **page 95**

2 // Prévention / Éducation environnementale // **page 100**

3 // Conclusion // **page 100**



1 Faits marquants de l'année

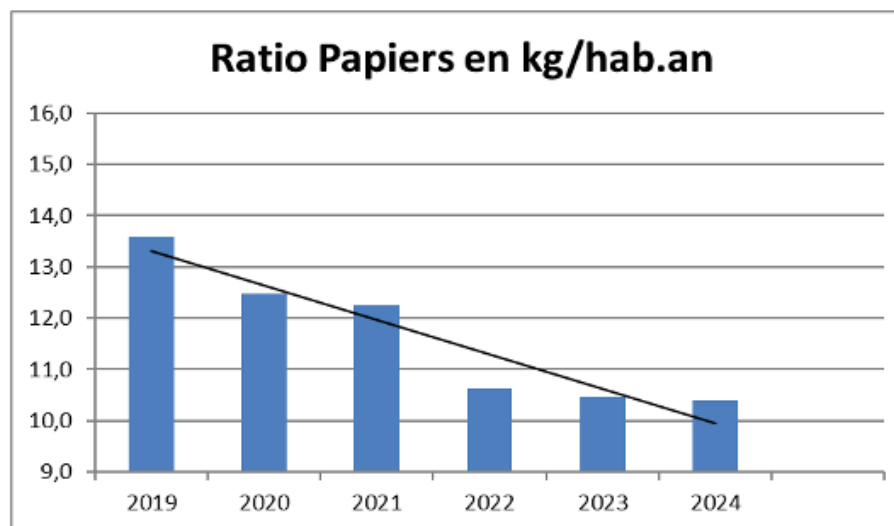
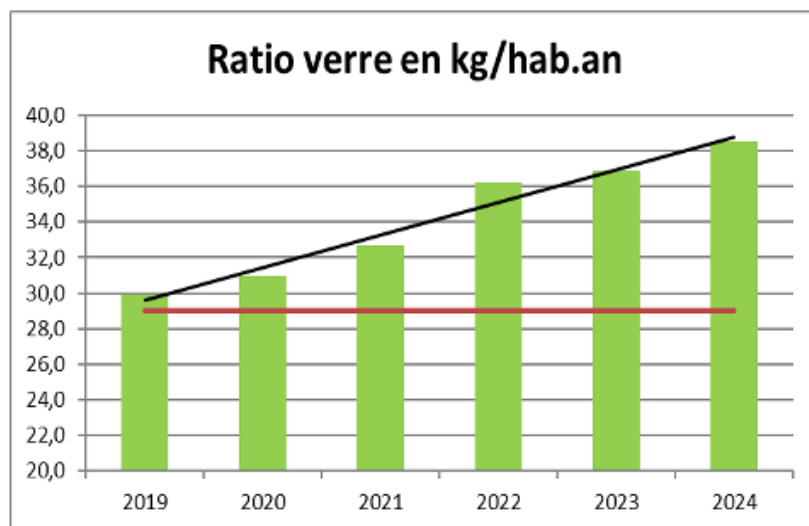
- Première année de facturation pour la Re-devance incitative avec les effets sur les tonnages : baisse de 19 % des OMR (dépôts sauvages inclus) et augmentation de 23 % des emballages ;
- Fermeture des 10 déchetteries aux artisans et commerçants au 1er janvier 2024, avec une baisse globale de 22 % des tonnages (gravats, encombrants, végétaux) ;
- Démarrage des nouveaux marchés de transport et de traitement au 1er janvier 2024 ;
- Suivi par un agent dédié de la qualité du tri sélectif depuis avril (caractérisations au centre de tri, suivi des manifestations sur le territoire...) ;

■ Indicateurs techniques pour les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) :

Flux	Tonnages 2024	Ratio 2024 Kg/hab.an	Ratio 2023 Kg/hab.an	Ecart 2023/2024
OMR	10 878	145,5	180	- 19 %
Emballages	4 201	56,2	45,7	+ 23 %
Papiers	778	10,4	10,5	- 1 %
Verre	2 879	38,5	36,9	+ 4,3 %

■ Indicateurs techniques pour les OMA :

	Tonnages sortants	Taux de refus	Transporteur	Centre de tri	Ratio kg/hab.an
Emballages (hors verre)	4 201	39%	Mauffrey	Paprec Valréna	34,3



■
Indicateurs techniques pour les déchetteries :

234 tonnes de plâtre recyclées

Ratio : 231 kg/hab.an
 (-15 % / 2023)

Valorisation matière : 32 %
 Valorisation organique : 48 %
 Enfouissement : 20 %

Fréquentation :
 361 496 entrées (+ 4 ,5 %)

Flux	Tonnages 2024	Tonnages 2023	Ecart 2023/2024
Déchets non dangereux	24 601	31 509	- 22 %
<u>dont gravats</u>	6 919	10 785	- 36 %
<u>dont végétaux</u>	8 450	10 002	- 16 %
<u>dont mobilier</u>	668	1 517	- 56 %
DDS (filière REP)	80,4	79,1	+ 1,7 %
DDS (<u>hors périmètre</u>)	111	87	+ 27,5 %
D3E	631	641	- 1,5 %
Textiles	247	213	+ 16 %

■ Indicateurs économiques :

Prestations	Montant TTC	Coût TTC / hab
Collecte OMR et emballages	4 255 618,02 €	56,93 €
Collecte verre	165 489,35 €	2,21 €
Collecte papiers	121 682,49 €	1,63 €
Transfert OMR et emballages	400 970,74 €	5,36 €
Traitement OMR	2 406 603,52 €	32,19 €
Tri emballages	1 098 679,52 €	14,70 €
Tri papiers	31 452,26 €	0,42 €
Déchetteries	1 984 042,70 €	26,54 €
Total	10 464 538,58 €	139,98 €

■ Indicateurs économiques :

Recettes	Montant
Citéo Emballages	1 224 300,00 €
Citéo Papiers	73 716 €
Eco System	46 875 €
Eco mobilier (S1)	42 770,92 €
Eco DDS	8 345,37 €
Reprise matériaux (emballages + déchetteries)	754 582,52 €

2 Prévention Éducation environnementale

- 226 Animations scolaires en 2024 :
Thématiques : tri, recyclage, compostage, gaspillage alimentaire et 7e continent de plastique ;
- Manifestations : Marché forain de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit (sensibilisation compostage, tri et Redevance Incitative)
- 818 composteurs distribués auprès des habitants (pour rappel : 1477 en 2023) ;
- 20 aires de « compostage partagé » mises en place ;
- Opérations de broyage itinérant sur des aires communales, réalisées par le service Transition écologique : 33 bennes de déchetteries évitées depuis le démarrage de l'expérimentation.

3 Conclusion

- La diminution des tonnages en OMR et des flux de déchetteries permettent une bonne maîtrise du budget annexe de la Redevance Incitative.
- Augmentation significative de la partie re- cyclable, avec une qualité de tri encore médiocre. Par contre, l'Agglomération est un des rares EPCI à connaître une telle augmentation de collecte pour le verre ;
- **Taux de valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés (OM + recyclables + déchetteries) atteignant 69,5 %.** Ce résultat est obtenu grâce à la bonne coopération entre le Sitom Sud Gard et Véolia afin d'envoyer les OMR à l'incinérateur (32 %) ;

Perspectives 2025

- Maintien de la grille tarifaire 2024 pour 2025 ;
- Mise en place du contrôle d'accès dans les déchetteries à l'automne ;
- Campagnes de caractérisations des bennes encombrants et des OMR ;
- Réflexion sur la valorisation énergétique des OMR (part envoyée à l'UVE de Nîmes) et sur la valorisation matière des encombrants (filière REP) ;
- Lancement du marché de collecte des OMR et des emballages ;

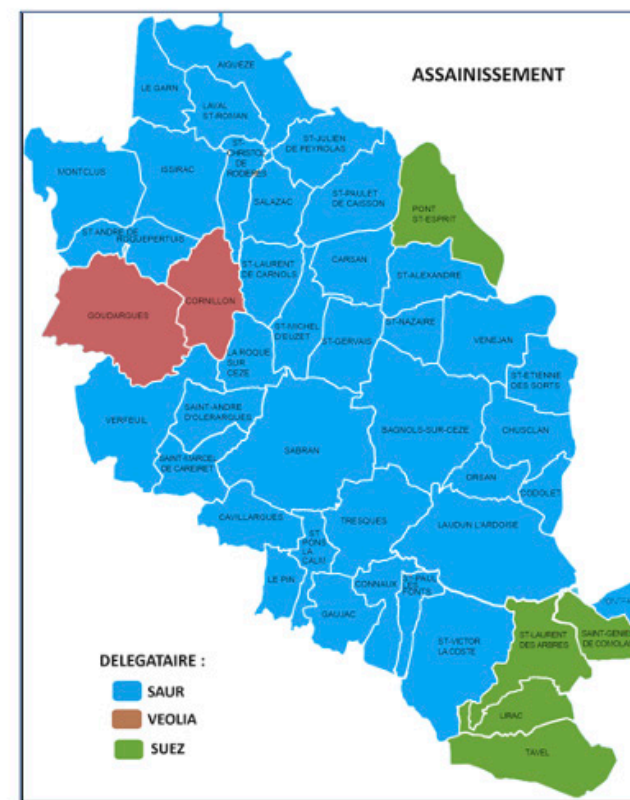
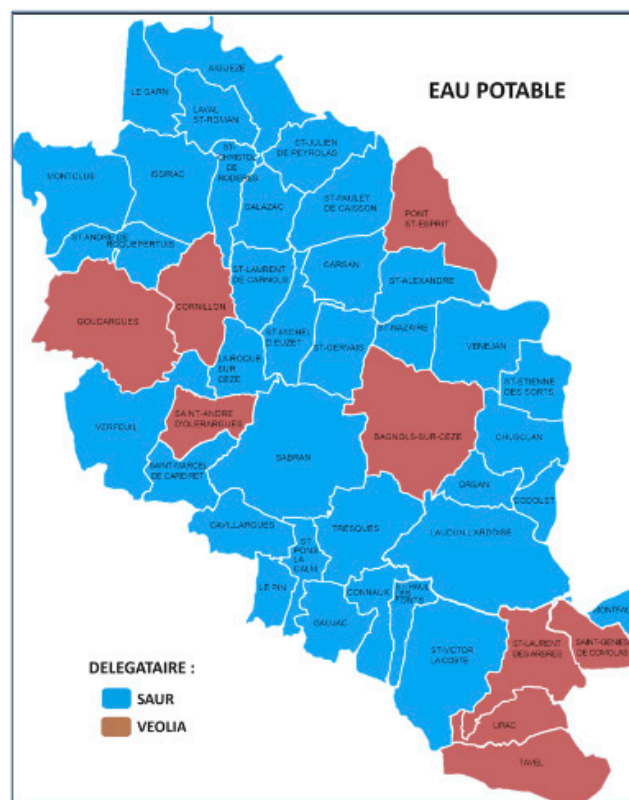
Service Eau et Assainissement

- 1 // Bilan de l'année 2024 // **page 102**
- 2 // Evènements 2024 // **page 103**
- 3 // Études majeures 2024 // **page 104**
- 4 // Budget 2024 // **page 105**
- 5 // Eaux pluviales urbaines // **page 107**



1 Bilan de l'année 2024

■ La Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2024 la prise en main de l'eau potable et de l'assainissement notamment en travaillant sur la connaissance et la mise à niveau de son patrimoine à travers le lancement des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement et avec le suivi des délégataires.



2 Evénements en 2024

- Gestion du service public de l'eau potable étendu à l'ensemble du territoire au 1 janvier 2024 : Intégration des communes de Montclus, Issirac et Le Garn. L'approvisionnement en eau est assuré par le Syndicat Mixte des Eaux Gard Ardèche. La gestion du service est déléguée à la SAUR à travers un contrat DSP conclu précédemment avec le SMEGA.
- Lancement d'une consultation pour les DSP de Goudargues Eau et Assainissement pour établissement d'un nouveau contrat à compter du 1er janvier 2025
- Construction d'un réservoir au Palus sur la commune de SABRAN.
- Réalisation et équipement d'un nouveau forage sur la commune de SAINT PONS LA CALM.
- Réalisation et équipement d'un nouveau forage sur la commune de CAVILLARGUES.
- Construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de PONT SAINT ESPRIT (travaux toujours en cours).
- Reprise des réseaux EU et AEP Rue de Boulogne à Laudun L'ardoise.
- Poursuite des travaux d'aménagement du forage du Bousquet à Saint Marcel de Careiret.
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de création d'un nouveau forage à Saint Michel d'Euzet.

3 Études majeures 2024

■ Schémas directeurs d'eau (SDAEP) :

Suivi du SDAEP de l'Agglomération (44 communes).

Lancement des SDAEP locaux : Codolet, Chusclan, St André de Roquepertuis, St Etienne des Sorts, St Christol de Rodières)

■ Schémas directeurs d'assainissement (SDA) :

Remise des conclusions du Schéma directeur d'assainissement de l'agglomération (44 communes).

Remise des conclusions du Schéma directeur d'assainissement de du système de Connaux (St Victor La Coste, St Paul Les Fonts, Tresques, Connaux, Gaujac).

4 Budget 2024

Investissement

Budget Eau Potable

Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12
TOTAL des dépenses d'équipement	15 663 252,22	4 077 936,00	2 674 722,51

Budget Assainissement

Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12
TOTAL des dépenses d'équipement	18 516 185,59	6 330 174,18	5 360 054,41

Equilibre financier des budgets eau et assainissement

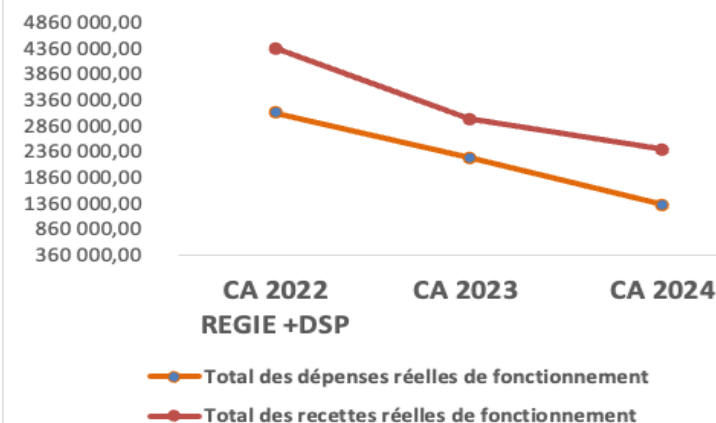
Service de l'Eau Potable :

COMPARAISON EQUILIBRES FINANCIERS BUDGET PRINCIPAL (En €)				
		CA 2022 REGIE +DSP	CA 2023	CA 2024
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 113 474,41	2 250 619,97	1 338 563,85
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 376 532,80	3 011 956,76	2 415 543,23
Solde de gestion		1 263 058,39	761 336,79	1 076 979,38
Remboursement du capital des emprunts		500 635,67	566 312,70	660 984,60
Solde après remboursement des emprunts		762 422,72	195 024,09	415 994,78

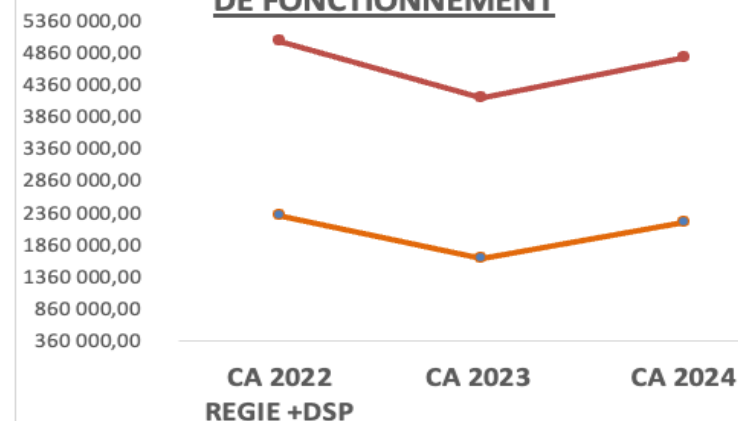
Service de l'Assainissement collectif :

COMPARAISON EQUILIBRES FINANCIERS BUDGET PRINCIPAL (En €)				
		CA 2022 REGIE +DSP	CA 2023	CA 2024
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 333 060,85	1 662 716,44	2 224 299,75
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 049 275,16	4 168 500,44	4 791 632,54
Solde de gestion		2 716 214,31	2 505 784,00	2 567 332,79
Remboursement du capital des emprunts		1 303 462,77	1 093 246,17	1 194 047,68
Solde après remboursement des emprunts		1 412 751,54	1 412 537,83	1 373 285,11

EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT



EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT



5 Eaux pluviales urbaines : Bilan 2023

■ Les Eaux Pluviales Urbaines (EPU) :

Lancement d'une consultation pour disposer d'un nouveau marché pour l'entretien du pluvial à l'échelle du territoire avec de nouvelles prestations qui verra intégrer de nouvelles communes à compter du 1er janvier 2025

Néanmoins dans le cadre des conventions de mutualisation certaines communes continuent à assurer l'entretien de leur réseau (9 communes).

■ Travaux :

Réalisation de travaux en partenariat avec les communes via la mise en place de convention de co-maîtrise d'ouvrages : Tavel, Saint Laurent-des-Arbres, Codolet...



Transition écologique et risques majeurs

- 1 // Contrat d'objectif territorial // **page 109**
- 2 // Bilan de gaz à effet de serre // **page 110**
- 3 // AMI photovoltaïque // **page 110**
- 4 // Service de broyage itinérant des déchets verts // **page 111**
- 5 // Biodiversité // **page 112**
- 6 // Subventions // **page 112**
- 7 // Risques majeurs // **page 112**



1 Contrat d'Objectif Territorial (COT)

■ A la suite du renseignement des deux référentiels Ademe Air-Energie-Climat et Economie Circulaire et de la demande d'audits en 2023, les auditeurs externes ont rendu leurs rapports en début d'année 2024. Ces audits sont l'image de l'état des lieux initial des deux référentiels et déterminent l'état d'avancement et la progression à atteindre d'ici la fin du COT (2026).

L'audit Economie circulaire a fait l'objet d'une restitution le 25 janvier 2024 par l'auditeur, Samy Guet de RésilienCités. Les agents concernés par la thématique, les élus du Comité de Pilotage (COPIL) et les directeurs de pôles y ont été invités. Après avoir expliqué sa démarche d'analyse du référentiel, l'auditeur a balayé les forces et faiblesses de l'agglomération sur la thématique et suggéré des actions d'amélioration dans l'ensemble des axes du référentiel.

Courant février, le plan d'action et les rapports d'audits ont été transmis aux directeurs de pôles et aux agents impliqués dans le comité technique, lançant ainsi officiellement les actions en interne. 2024 est l'année d'appropriation et de mise en œuvre des actions par les services de l'Agglomération.

Un comité technique a été organisé le 12 décembre avec pour objectif de faire un point de situation des actions en cours et de lever des freins éventuels à leur bon déroulé.

Un comité de pilotage a eu lieu le 13 décembre afin de présenter les résultats des audits, le plan d'actions et le point des situation d'avancement de ces actions.



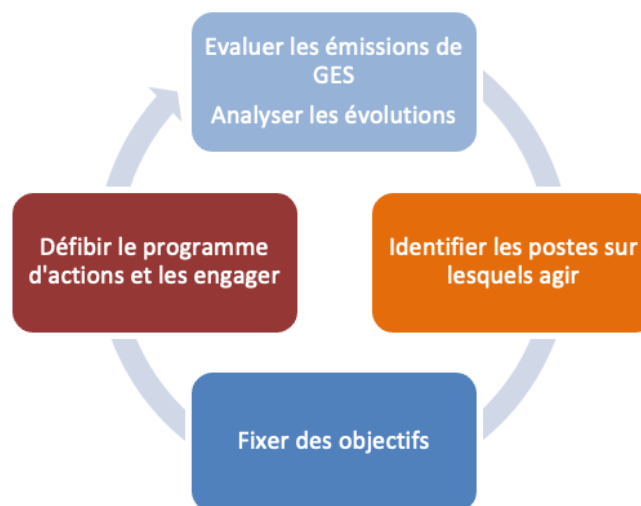
Bilan de gaz à effet de serre de l'agglomération

■ Le bureau d'étude Lamy Environnement a été retenu pour la réalisation de la mission qui comprend :

la réalisation du Bilan d'Emission de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de l'Agglomération, conformément à l'article L229-25 du Code de l'Environnement et du décret n° 2022-982 du 1er juillet 2022, soit :

- Un bilan d'émission de gaz à effet de serre portant sur le patrimoine et les compétences de l'Agglomération
- Un plan de transition visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La réunion de lancement de la démarche s'est déroulée le 17 septembre, l'ensemble de services concernés a été invité. Une partie sensibilisation aux enjeux du changement climatique a débuté cette réunion de présentation.



Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Photovoltaïque

■ En 2023, l'Agglomération, en partenariat avec la Clean tech Vallée, a lancé un AMI Photovoltaïque visant à développer des projets photovoltaïques en toitures et en ombrières sur le territoire.

20 communes, plus l'Agglomération, ont souhaité participer à cet AMI en proposant la mise à disposition de leurs fonciers (en toitures et en ombrières) représentant un total de 43 projets photovoltaïques potentiels.

Un seul prestataire a répondu à l'AMI et uniquement pour 2 sites sur les 43 identifiés. Après plusieurs discussions et échanges avec le candidat, l'Agglomération a décidé de déclarer l'AMI sans suite en mai 2024 afin de renouveler sa réflexion sur ce projet de massification de production d'énergie renouvelable et d'ajuster au mieux ses ambitions aux modalités techniques, juridiques et économiques.

4 Service de broyage des déchets verts

■ Organisées depuis 2021, les campagnes de broyage itinérant de déchets verts sur le territoire de l'Agglomération se déroulent au printemps et en automne sur une durée d'un mois chacune.

Le marché de prestation a été renouvelé en septembre 2024 avec une hausse du nombre de prestations possibles. Terramax a remporté ce marché de prestation. Les communes ont désormais le choix entre deux formats :

- Une demi-journée : capacité de traitement de 27 m³
- Une journée complète : capacité de traitement de 50 m³

Avant toute intervention, une convention est signée entre l'Agglomération et la commune concernée. Ce document précise les modalités de mise en œuvre du service.

Les 2 campagnes de broyage itinérant des déchets verts organisées en 2024 :

- **La campagne de printemps (mars) :**
16 communes ont bénéficié de ce service pour ses habitants et services municipaux, pour un volume de déchets verts broyé estimé à 450 m³
- **La campagne d'automne (novembre) :**
12 communes ont bénéficié de ce service pour ses habitants et services municipaux, pour un volume de déchets verts broyé estimé à 550 m³

La totalité du broyat obtenu est récupérée par les communes et/ou par les habitants.



Politiques Territoriales et contractuelles

- 1 // Fonds de Concours 2024 // **page 114**
- 2 // Contrat de Relance de Transition Écologique (CRTE) 2021-2026 // **page 116**
- 3 // Contrat Territorial Occitanie du Gard rhodanien 2022-2028 (CTO) // **page 118**
- 4 // Groupe d'Actions Locales Des Cévennes au Rhône (2023-2027)
Approche Territoriale Intégrée FEDER 2021-2027 (ATI) // **page 119**



1 La politique de Fonds de concours

■ Depuis sa création en 2013, la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien s'est engagée dans un soutien financier aux projets de ses communes membres, avec la mise en place d'une politique communautaire de fonds de concours.

■ Le conseil communautaire du 4 mars 2024 a renouvelé la politique d'attribution des fonds de concours pour l'année 2024 en budgétant une enveloppe de 780 000€.

■ Au cours de l'année 2024, 49 dossiers, pouvant comporter plusieurs opérations ont été déposés, par 35 communes membres. Elles ont ainsi bénéficié d'un soutien financier de l'agglomération sur la base des critères en vigueur des conventions 2022, 2023 et 2024 représentant un engagement financier de plus de 800 000€.

Tout au long de l'année 2024,
 le fonds de concours
 a permis de soutenir...



7

Opérations en faveur de la **transition énergétique** avec par exemple la pose de panneaux photovoltaïques, des travaux de confort d'été, la rénovation de l'éclairage public



2

Opérations en faveur de la **restauration et de l'entretien du patrimoine communal** avec par exemple la restauration de l'escalier monumental Saint-Pierre à Pont-Saint-Pierre ou la réfection de la toiture de la sacristie de l'église de Montclus



42

Opérations en faveur de **l'aménagement, de l'entretien ou de la mise en sécurité des équipements et des espaces publics** avec par exemple la création d'espaces de loisirs de type city parc, aires de jeux, padel, ... la construction ou l'extension de bâtiments communaux (cantine, locaux techniques ou associatifs)

2 Contrat de Relance et de Transition Ecologique du Gard rhodanien (CRTE) 2021-2026

Le CRTE du Gard rhodanien a été approuvé au Conseil communautaire du 13 décembre 2021.

Ce document accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire à l'échelle du bassin de vie sur la période 2021-2026.

Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions à partir des orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

Le CRTE regroupe l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain ou les contrats de transition écologique.

Chaque année, une convention financière est établie, elle liste les actions à engager pour l'année en cours sur le territoire à travers une maquette financière qui est annexée. Elle précise les crédits d'Etat alloués, ainsi en 2024 ;

■ Orientation 1 : Environnement et écologie

4 opérations identifiées sur le territoire en vue de :

- protéger l'eau, la faune et la flore en limitant les pollutions et les prélèvements abusifs
- réduire l'empreinte carbone et la facture énergétique du territoire
- limiter la production de déchets et les valoriser sur le territoire

Investissement prévisionnel total : 108 319€ avec 77 607€ de crédits d'Etat fléchés, soit 71%

■ Orientation 2 : Qualité de vie et de services

20 opérations identifiées sur le territoire en vue de :

- Soutenir la vitalité des communes rurales
- Développer la qualité de vie
- Offrir à tous les moyens de s'épanouir sur le territoire

Investissement prévisionnel total : 9 017 883€ avec 2 336 493€ de crédits d'Etat fléchés, soit 26%

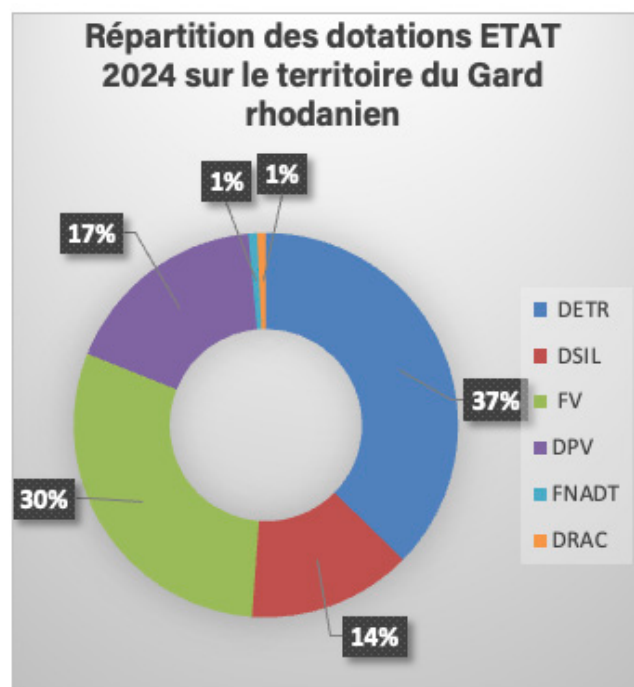
■ Orientation 3 : Mobilités et Déplacements

2 opérations identifiées sur le territoire en vue de :

- Faciliter les déplacements et la mobilité sur le territoire et vers l'extérieur
- Faciliter les connexions et les déplacements entre villes et villages et recréer des centralités attractives

Investissement prévisionnel total : 2 872 676€ avec 370 961€ de crédits d'Etat fléchés, soit 13%

Sur l'année 2024, 2 785 061€ de crédits Etat ont été attribués pour 26 opérations représentant un investissement total prévisionnel de 11 998 878€ sur le territoire.



■ Durant l'année 2024 un travail de concertation entre les différents acteurs (Etat, Agglo et communes) a été engagé afin de faire évoluer le Contrat de Relance pour la Transition Ecologique établi en 2021, en Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique. L'objectif étant la signature de l'avenant au contrat pour le début de l'année 2025 pour inscrire l'engagement de notre territoire en faveur de la transition écologique.

3 Contrat Territorial Occitanie du Gard rhodanien 2022-2028 (CTO)

La Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est identifiée par la Région Occitanie comme Territoire de Projet en charge de coordonner et de mettre en œuvre la nouvelle génération de CTO pour la période 2022-2028, sur notre périmètre géographique soit pour les 44 communes de l'intercommunalité.

Le contrat cadre fixe les trajectoires d'engagement à horizon 2028. Il se veut, le point de rencontre entre notre stratégie territoriale structurée autour de notre projet de territoire et le référentiel territorial du Pacte Vert.

Il est le cadre de référence pour le financement des projets par la Région Occitanie sur notre Territoire.

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien agit comme coordonnatrice, accompagne les communes Bourgs Centres dans leur labellisation et intègre les actions dans les programmes opérationnels.

Liste des communes engagées dans une démarche Bourg Centre au niveau du Gard rhodanien

Pont Saint-Esprit dont le contrat Bourg Centre a été approuvé sur la période 2018-2021 et dont le renouvellement s'est fait par voie d'avenant 2022-2028

Connaux, Laudun-L'Ardoise et Saint-Paulet-de-Caisson ont candidaté sur la nouvelle génération de contrat pour la période 2024-2028



4 Approches Territoriales Intégrées FEDER 2021-2027 (ATI) Groupe d'Action Locale Des Cévennes au Rhône 2023-2027 (GAL)

L'agglomération mobilise le **FEDER** via l'**Approche Territoriale Intégrée** (ATI), axée sur un rééquilibrage territorial.

En 2024, quatre projets ont été retenus par la Région Occitanie Autorité de Gestion :

Maison des assistantes maternelles (MAM)

Commune de Saint Laurent de Carnols

Construction Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Cavillargues

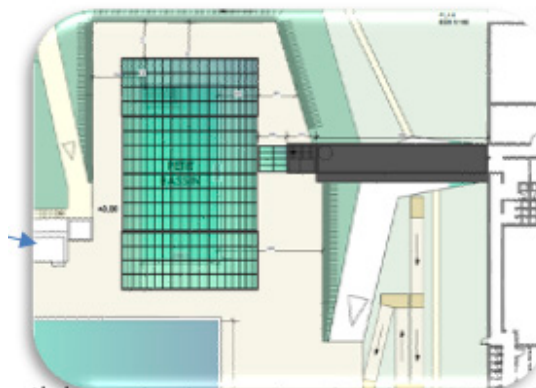
Commune de Cavillargues

Multi Accueil « Petits Pas » quartier Escanaux

CA du Gard Rhodanien

Couverture du bassin moyen de la piscine Guy-Coutel

Commune de Bagnols du Cèze



Elle participe également, via le GAL Des Cévennes au Rhône au programme LEADER 2023-2027 qui est entré en phase de démarrage à la suite de la signature de la convention avec la Région Occitanie le 9 septembre 2024.

Pour rappel, le GAL Des Cévennes au Rhône porte ce programme sur un périmètre rassemblant la communauté de communes De Cèze Cévennes et les communautés d'agglomération du Gard rhodanien et d'Alès agglomération.

Des projets situés sur des communes rurales et en lien avec la stratégie du GAL peuvent être accompagnés et financés qu'ils soient portés par des collectivités et leurs groupements ou par des structures privées tels que des associations ou des entreprises.



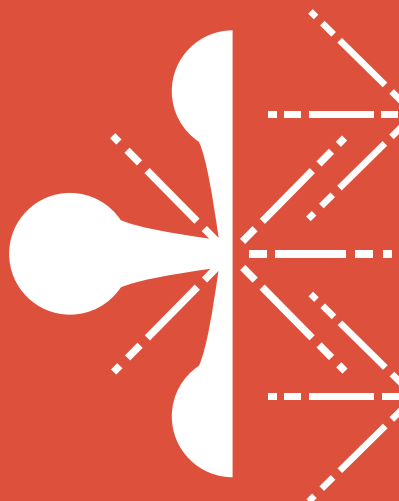
Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Pôle des Moyens généraux

Le service bâtiments // **page 122**

La cuisine centrale // **page 123**

Le secrétariat général // **page 124**

Le service des archives // **page 125**

Le service des Ressources Humaines // **page 126**

Le service bâtiments

Le service Bâtiment entretient l'ensemble du patrimoine immobilier de la Communauté d'agglomération mis à disposition par les communes ou dont elle est propriétaire pour l'exercice des compétences transférées : multi-accueils, ALSH, Ecoles de musique, Maison de l'Environnement, Office des Entreprises, Offices de tourisme, Cuisine centrale et divers bâtiments administratifs répartis sur le territoire, mais également les déchetteries, les zones d'activités...

En 2024, le service Bâtiments a reçu 871 demandes d'intervention :

- 859 ont été traitées et clôturées : 562 ont été réalisées par des entreprises, 102 l'ont été en régie et 195 dans le cadre de la mutualisation,
- 12 ont été annulées.



La cuisine centrale

La cuisine centrale Léona-Tribes est un service à caractère social qui fabrique environ 260 000 repas tout au long de l'année pour plusieurs bénéficiaires.

Composé de 13 agents (chef de service, adjoint, cuisiniers, livreurs...) la cuisine centrale a assuré en 2024 la livraison des repas en liaison froide aux bénéficiaires suivants :

- 96 531 repas pour les écoles maternelles et élémentaires de Bagnols-sur-Cèze, Chusclan, Saint-Gervais, Saint-Michel d'Euzet.
- 96 338 repas dans 12 Multi-accueil.
- 65 875 repas dans les ALSH de l'Agglomération.

La cuisine centrale travaille avec des producteurs locaux, achète des produits BIO et de la viande française, elle a servi en 2024 : 32% de produits bio et 21% de produits durables et de qualité (label rouge, AOP , IGP.....)

La cuisine centrale est soumise aux contrôles des services vétérinaires et du Laboratoire d'analyses départemental du Gard.

Tous les agents sont formés aux normes HACCP.



Le secrétariat général

En 2024, 5 réunions du Conseil communautaires ont eu lieu, préparées en amont par des commissions et des conférences des maires.

Toutes les réunions se sont tenues à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze:

- le 4 mars 2024
- le 24 juin 2024
- le 30 septembre 2024
- le 25 novembre 2024
- le 16 décembre 2024

Le service a préparé 33 arrêtés et 105 décisions du Président.



Le service des archives

En 2024, les moyens humains, matériels et financiers sont restés stables. Ils ont permis de collecter plus de 136 mètres linéaires d'archives auprès des services producteurs, 43 mètres linéaires ayant été régulièrement éliminés. Au total, ce sont 336ml d'archives qui occupent le dépôt. Huit opérations d'archivages ont été réalisées dans des secteurs toujours variés. Une trentaine de dossiers archivés ont été confiés aux services demandeurs par le biais de prêts internes. Des opérations de restauration d'anciens registres et de numérisation ont été initiées en fin d'année.

L'année 2025 sera consacrée, outre aux versements réguliers, à la prise en charge des archives de deux importants syndicats intercommunaux, le SITDOM et le SABRE. Par ailleurs, le service participera à la réflexion sur la mise en place d'une gestion électronique des documents et d'un système d'archivage électronique dans le but de mieux appréhender la gestion et la conservation de la production numérique.



Le service des Ressources Humaines

- 1 // Faits marquants // **page 127**
- 2 // Rémunération // **page 127**
- 3 // Carrière // **page 128**
- 4 // Formation // **page 128**
- 5 // Hygiène & Sécurité // **page 129**



1 Organisation-carrière

Révision du schéma de mutualisation de la Mise en œuvre et formation sur le nouveau logiciel e.Sedit RH en remplacement de EK-SAE

Modification du coffre-fort électronique Mypeopledoc par Digiposte

Modification de la délibération sur le RIFSEEP pour les cadres d'emplois suivants : infirmiers, auxiliaires de puéricultures, techniciens

Edition du RSU 2024 au titre de l'année 2023 avec extraction de l'index de l'écart de rémunération femmes/hommes

Visionnage sur le site CAGR des 10 plus hautes rémunérations

Arrivée de Audrey ARMAND, Directrice du pôle des moyens généraux

Préparation de la fixation du montant de la prise en charge de la prévoyance labellisée.

Organisation de groupes de travail sur les chèques déjeuners, le protocole du temps

de travail, la semaine en 4 jours, le RIFSEEP.

Bilan de la mise en place du télétravail.

Journée de convivialité à St Julien de Peyrolas.

2 Rémunération

Déploiement du RIFSEEP à l'ensemble des agents (titulaires et contractuels).

Révision de la délibération sur le RISEEP pour y inclure la prime régie.

Revalorisation du SMIC au 1er janvier 2024 et 1er novembre 2024.

Augmentation de la valeur du point d'indice au 1er janvier 2024.

Mensualisation de la prime de fin d'année.

Prime exceptionnelle du pouvoir d'achat.

Revalorisation de l'ISOE à la suite de la parution du décret d'application.

3

Carrière

■ CHIFFRES CLES

Stagiairisations : 15

Titularisations : 36

Nominations parues sur le tableau d'avancement de grade : 15

Nominations à la suite de concours : 6

Nominations au titre de la promotion interne : 32

Nominations après intégration en fin de PPR : 2
Nominations à la suite d'intégration directe : 2

Nombre d'avancement d'échelon : 199

Recrutement par voie de mutation : 8

Nombre de départ par voie de mutation : 10

Nombre de départ à la retraite : 11

4

Formation

Développement de l'apprentissage sur l'ensemble des services de la Communauté d'Agglomération, participation au mai de l'apprentissage en collaboration avec la Mission locale Jeunes et mise en place de la journée d'accueil des apprentis,

Organisation du 1er colloque des écoles de musiques,

Formations sur les méthodes HACCP en liaison froide et surveillant de baignade,

Formations à la gestion des conflits et incivilités,

Formations de l'ensemble des maîtres d'apprentissage,

■ CHIFFRES CLES

1246 jours de formations des agents

73.5 jours de préparation aux concours et examens professionnels

Cotisation CNFPT : **122 916.28 €**

Budget complémentaire Formation :

162 650 €

Mise en place de rendez-vous réguliers avec la référente Handicap, la psychologue du travail, et la médecine préventive (médecins et infirmiers) du CDG,

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

S²LOW

5 Hygiène et sécurité

Mise en œuvre d'aménagement de poste de travail,

Recherche de poste pour le reclassement des agents,

Mise en place de Période préparatoire au Reclassement (PPR) en collaboration avec le CDG,

Visite de prévention dans le cadre de la F3SCT des services Agglo mobile à St Julien de Peyrolas, Déchetterie de St Julien de Peyrolas et Ecole de Musique de Pont St Esprit,

Nomination d'un Conseiller de Prévention,

■ CHIFFRES CLES

Nombre de CST : 5

Nombre de F3CST : 3

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



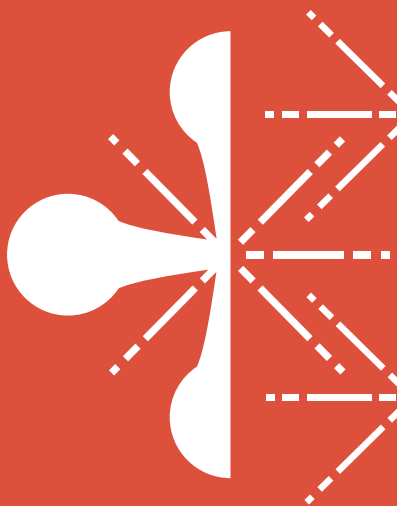
Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Pôle Attractivité et Aménagement

ZAE et Foncier économique // **page 133**

Office des entreprises // **page 135**

Marketing territorial // **page 143**

Emploi et insertion // **page 147**

Agriculture et Forêt // **page 151**

Mobilités // **page 155**

Planification et urbanisme opérationnel // **page 161**

Droits des sols // **page 165**

Territoire d'Industrie // **page 171**

Tourisme // **page 175**

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Pôle Attractivité & Aménagement

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



ZAE et Foncier économique

1 // Infos clés 2024 // **page 134**

2// Labélisation L'Ardoise Site Clé en main France 2030 // **page 135**

3// L'étude foncière - Perspectives // **page 136**

1 Infos clés 2024

L'année 2024 marque un tournant dans l'accueil foncier des entreprises.

La quasi-totalité des parcelles des zones d'activités gérées par l'Agglomération sont commercialisées.

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 fixe notamment l'objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050.

Ce qui implique que notre territoire doit repenser sa consommation d'espaces et anticiper la répartition entre habitat, activités économiques et équipements publics.

Un vrai défi pour notre prochain projet de territoire !

2 L'Ardoise Site Clés en main France 2030

La friche de l'ancien site sidérurgique de l'Ardoise a été labellisée Site Clé en Main France 2030.

■ Site clé en main France 2030 : qu'est que c'est ?

- Cette démarche vise à identifier et accompagner des terrains stratégiques pour l'accueil de nouvelles activités industrielles.
- Elle s'inscrit dans l'esprit de l'initiative « sites clés en main », avec un accompagnement renforcé pour accélérer la montée en gamme des sites.

Elle a pour objectifs de :

- Proposer une cinquantaine de nouveaux fonciers disponibles dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols
- Offrir du foncier rapidement accessible pour les investisseurs permettant l'implantation de nouvelles activités industrielles.

■ Quels intérêts pour le territoire ?

Cette labellisation offre :

- Un accompagnement en ingénierie
- Des financements spécifiques
- Une mobilisation des partenaires pour faciliter les démarches administratives et techniques
- Une aide à la valorisation et à la communication

3 Etude foncière - Perspectives

RAPPELS :

Phase 1 :

Diagnostic des zones à enjeux

L'objectif de cette phase étant d'évaluer la faisabilité de mobilisation foncière et d'identifier des terrains à fort potentiel de développement qui peuvent faire l'objet d'une mutabilité en zone à vocation économique à court terme. Le but étant d'avoir un recensement exhaustif et la spatialisation des zones foncières à fort potentiel de développement économique et dont la mutation ne sera pas un frein au regard de la réglementation environnementale et d'urbanisme ;

Phase 2 :

Analyse de la faisabilité d'une mutation foncière à vocation économique

Cette phase présente l'ensemble des démarches et procédures nécessaires à la mutabilité du gisement foncier identifié en vue d'enclencher rapidement la phase d'acquisition.

Zones identifiées et classement :

L'étude a permis d'identifier 8 secteurs sur notre territoire que les Elus ont priorisé :

1. Laudun-l'Ardoise
2. Bagnols-sur-Cèze - Euze 2
3. Saint-Alexandre
4. Saint-Nazaire
5. Saint-Geniès-de-Comolas
6. Saint-Julien-de-Peyrolas
7. Saint- Victor-la-Coste
8. Bagnols-sur-Cèze - Sud

Office des entreprises



1//L'Office des entreprises : un accompagnement grâce à un réseau de partenaires // **page 138**

2//L'Office des entreprises :

un référent en matière économique au sein de l'agglomération // **page 139**

3//L'Office des entreprises : un acteur de l'animation économique // **page 140**



1 l'Office des Entreprises : Un accompagnement grâce à un réseau de partenaires

■ La porte d'entrée pour tout porteur de projet

L'Office des entreprises est le guichet unique permettant de répondre à toutes les questions des entreprises concernant les projets de création ou de développement.

Pour soutenir les créations et les projets professionnels, l'Office, service de l'Agglomération, s'appuie sur son réseau d'une trentaine de partenaires économiques.

Ce réseau est principalement constitué d'Ad'Occ (Région), des chambres consulaires (CCI, CMA et Chambre d'agriculture), d'associations proposant des prêts d'honneur (Initiative Gard, France Active, Adie), de France Travail, d'Experts comptables et Avocats, de la Cleantech Vallée (CTV), de Mines de Talents et d'autres partenaires impliqués.

Ce réseau s'appuie également sur les diverses associations (ou collectives) d'entreprises.

Ainsi, les agents communautaires de l'Office des entreprises ont pour mission d'accueillir ces porteurs, de les écouter et de les orienter vers les partenaires économiques les mieux à même de les appuyer dans leurs démarches.

■ L'évolution du nombre de porteurs de projet passés par l'Office en 2024

111 personnes ayant un projet de création ou de développement d'entreprise ont été reçues : elles ont été conseillées puis orientées pour un accompagnement. 82 projets concernaient une création d'entreprise.

■ Les subventions 2024 pour soutenir le développement

L'Agglomération ne peut donner d'aides directes aux entreprises.

C'est par le biais d'associations que l'Agglo s'implique.

Le tableau ci-contre, indique les montants des subventions versées.

Montant subvention	Organismes	Destination
37 377 €	Initiative Gard	Soutien aux prêts d'honneur
15 000 €	Le Collectif	POP et actions éco
7 000 €	Grisbi	Actions éco + plantation arbres

2 l'Office des Entreprises : Un référent en matière économique

■ Un observatoire économique pour maîtriser l'environnement économiques du territoire

Pour connaître les différents acteurs économiques du territoire, l'Agglomération via le Pôle Attractivité Aménagement dispose d'une base de données des 11 000 établissements immatriculés (ayant un numéro SIRET) et installés sur les 44 communes de l'Agglomération.

Un travail permanent permet, de plus, d'exploiter ces données et d'en sortir des indicateurs chiffrés et pertinents en matière d'économie locale.

■ Un bâtiment proposant des espaces de travail pour les professionnels : salles de réunion, bureaux éphémères et espace partagé (coworking)

Des salles à disposition des collectivités, des entreprises et des partenaires :

En 2024, 1378 prêts (ou location)

Total sur les différents espaces de travail (salles + bureaux + coworking).

Des chiffres qui croient annuellement :

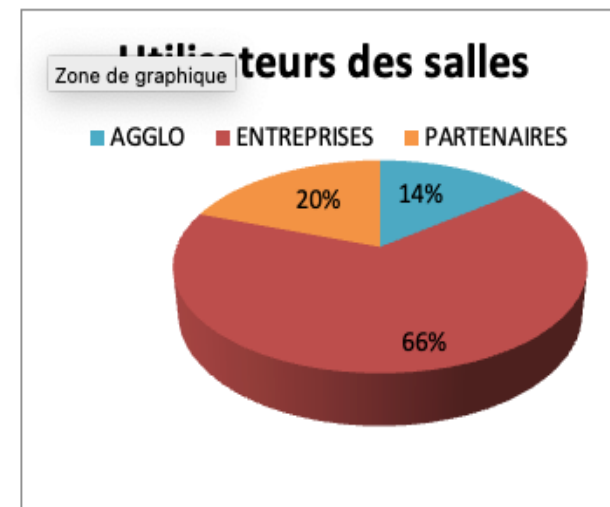
En 2020 (248), en 2021 (491), en 2022 (900), en 2023 (1 040).

Utilisation de l'espace co working :

328 réservations contre 131 en 2023 et 63 en 2022.

Utilisation des bureaux éphémères :

623 réservations contre 286 en 2023 et 59 en 2022.



3 l'Office des Entreprises : Un acteur de l'animation économique

■ Des permanences de partenaires économiques

Les chambres consulaires disposent de leurs bureaux au sein du bâtiment : elles reçoivent donc les entreprises de leur secteur d'activité tout au long de l'année.

En outre, les professionnels peuvent également bénéficier, au sein du bâtiment de l'Office des entreprises, de RV individuels avec des conseillers.

Pour exemple : les nombreuses permanences d'Initiative Gard, Adie et France Active en lien avec le financement d'entreprise. Pour exemple : la permanence mensuelle couplée avec un expert-comptable et un avocat permettant à un professionnel en création ou en développement d'avoir un avis sur une question juridique et financière.

■ Des réunions d'informations thématiques organisées par les partenaires

L'Office des entreprises reste le lieu destiné pour les réunions collectives organisées par les partenaires.

Les chambres consulaires et les collectives d'entreprises y proposent leurs réunions ou animations thématiques.

Pour certaines, ces RV d'informations sont co organisés entre différents partenaires.

Pour exemple, la matinale de création d'entreprise, organisée mensuellement par la CCI, CMA, France Travail et l'Office des entreprises, propose sur une demi-journée, des informations sur comment créer son entreprise en y détaillant les bases juridiques et financières de cette création.

■ Des Petits déjeuners thématiques organisés par l'Office des entreprises

Des P'tits Déj, prévus en tout début de journée, sont proposés par l'Office des entreprises grâce à un expert qui vient évoquer une thématique d'entreprise différente chaque mois. En 2024, 9 P'tits Déj sur les thèmes suivants abordés : , ont été le financement, la santé mentale, les cotisations retraites, la communication et Pitch, les documents comptables, ...

■ Des afterworks thématiques pour développer la culture de la convivialité entrepreneuriale

L'Office des entreprises a organisé 1 afterwork sur le thème de la sensibilisation à l'environnement.

■ Les événements majeurs en présence de l'Office des entreprises

● **Présence au GRISBI DAY, le 16 avril 2024:** salon organisé par GRISBI, avec la tenue d'un stand sur l'évènement.

● **Soirée des investissements, le 04 juin 2024 :** co organisée par Le Collectif et l'Office des entreprises.

Présentation par l'Agglomération et les communes des marchés et travaux à venir sur les années 2024 et 2025.

● **1 Journées portes ouvertes à l'Office, 06 juin 2024 : co organisée par la CCI et l'Office des entreprises.**

11 partenaires de l'Office ont tenu un stand et répondu aux nombreux entrepreneurs venus découvrir les missions de chacun.

● **Le POP et la Rentrée éco, 26 septembre 2024 :**

Cette journée, préparée depuis des mois, était l'évènement économique de l'année sur

le territoire.

L'Office des entreprises a travaillé à l'organisation en tant que partenaire de l'évènement et toujours en lien avec Le Collectif organisateur.

Le stand de l'Office (et d'une manière générale de l'Agglomération) animé par les agents de l'Agglomération y était présent.

Durant le POP, la Rentrée Eco de l'Office des entreprises s'est tenue avec une présentation du Président de la démarche Marketing Territorial.

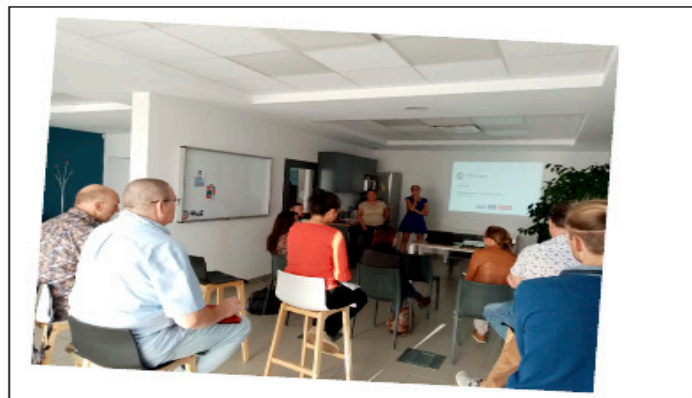
● **Le Trophée ERE#30, qui a débuté en septembre avec la remise départementale le 12 décembre 2024 :** organisée par la CPME30 avec le partenariat de l'Agglomération.

L'Office des entreprises a travaillé sur la communication auprès des entreprises du territoire. L'Agglomération a participé au jury et a pris la parole lors de la remise des prix. Malheureusement, des entreprises locales nominées mais non primées.

● **Rencontre jeunes créateurs : 29 novembre 2024 (à l'Office des entreprises) :** co organisée par Grisbi, la CCI et l'Office des entreprises.

Agglomération, Grisbi et la CCI invitaient les jeunes entreprises de moins de 3 ans à se rencontrer et à échanger avec les collectives d'entreprises

4 l'Office des Entreprises : Retour en images



Marketing Territorial

- 1// Démarche Prov'Occ // **page 144**
- 2// Outils et services // **page 145**
- 3// Renforcement de la notoriété // **page 146**



1 Démarche Prov'Occ

Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le 14/10/2025
ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



■ La porte d'entrée pour tout porteur de projet

En 2024, en s'appuyant sur une stratégie construite collectivement avec les acteurs du territoire, une démarche ambitieuse a été engagée pour renforcer l'attractivité du Gard rhodanien. Cette dynamique s'est concrétisée par la création d'un kit de communication complet, qui

met en valeur le territoire et sa qualité de vie. Il permet aux entreprises d'apporter des éléments tangibles aux candidats, leur permettant de se démarquer, se différencier. Elle offre également aux entreprises un accompagnement personnalisé, adapté à leurs besoins spécifiques, et les soutient à chaque étape de leur développement. L'objectif est de proposer des solutions concrètes pour attirer, accueillir et fidéliser les talents dans un cadre de vie attractif.

■ Trois bonnes raisons d'utiliser la démarche Prov'Occ

Accueillir efficacement	Intégrer facilement	Fidéliser durablement
Avec Prov'Occ, vos talents s'installent sereinement dans la région. Logement, mobilité, démarches ... On s'occupe de tout pour un démarrage sans stress.	Nous facilitons l'intégration professionnelle et personnelle de vos salariés. Accompagnement des familles, lien avec le territoire, mise en réseau ... pour que chacun trouve sa place.	Fidélisez vos collaborateurs grâce à un ancrage durable. Bien-être, équilibre de vie, suivi personnalisé ... Prov'Occ, le partenaire de vos talents sur le long terme.



Cette démarche contribue de manière efficace à la croissance et à l'attractivité du Gard rhodanien. De nombreux outils, actions et supports sont proposés pour accompagner aussi bien les entreprises qui recrutent que les candidats, et favoriser ainsi l'installation durable de nouveaux talents sur le territoire.

2 Outils et Services Prov'Occ

■ La boîte à outils du Recruteur

- Parler du territoire : récit de territoire, guide sémantique
- Éléments graphiques : label Prov'Occ, cartes de situation, palette d'ambiance
- Les outils Prov'Occ pour les employeurs : vidéo, plaquette pour convaincre, kakemono, modèles d'offres d'emploi, signature mail
- Les services pour les nouveaux salariés : le Pass Prov'Occ pour faciliter l'arrivée et l'intégration des nouveaux salariés sur le territoire

■ Le Pass Prov'Occ

Un accompagnement personnalisé pour les recrutements et l'installation des salariés : Avec Prov'Occ, les entreprises bénéficient d'un soutien complet pour attirer et retenir les talents. De l'aide au recrutement à l'accompagnement pour la mobilité professionnelle, en passant par l'intégration des familles, la recherche de logements, et bien plus, ce dispositif facilite l'installation durable des salariés dans la région. Un service sur mesure pour garantir la réussite des projets et des équipes de nos entreprises.

En 2024, la démarche d'attractivité économique du territoire s'est donc concrétisée. Collective et co-construite, elle est amenée à vivre dans chaque entreprise.

En 2025, il s'agira de déployer la démarche lancée, la décliner selon les cibles identifiées, créer de nouveaux contenus, proposer une page Instagram qui reflète notre qualité de vie et notre dynamisme économique.



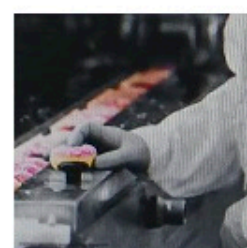
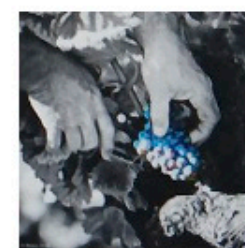
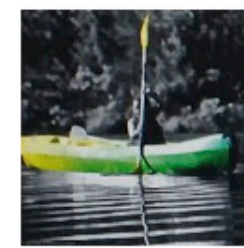
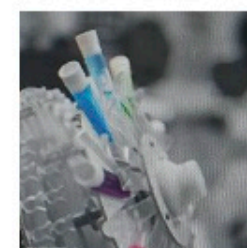
3 Renforcement de la notoriété

La communication économique du territoire sur les réseaux sociaux s'inscrit dans la stratégie de marketing territorial. Elle s'appuie sur l'Office des Entreprises afin de poursuivre le développement de ses communautés et de ses contenus, en coordination avec les réseaux sociaux de la collectivité et de l'Office de Tourisme.

En 2024, une page internet

www.provocc.gardrhodanien.fr a été conçu, vitrine du territoire auprès des futurs salariés du territoire.

Par ailleurs, l'Office des Entreprises, lieu totem du développement économique, a également réalisé un aménagement intérieur pour valoriser les savoir-faire du territoire.





Pôle attractivité et aménagement

Emploi et insertion

1 // Emploi : Nos partenaires de l'emploi // **page 148**

2// L'Insertion par l'Activité Économique (IAE)// **page 149**

Volet 1 – Les Ateliers et Chantiers d'Insertion

Volet 2 – Les Clauses Sociales d'Insertion



Emploi : Nos Partenaires de l'Emploi



■ La Mission Locale Jeunes

La Mission Locale Jeunes, présidée par Sébastien BAYART, Vice-Président délégué à l'Economie, compte en 2024, compte 25 salariés.

Des permanences sur l'ensemble du territoire sont proposées tout au long de l'année pour favoriser la proximité avec le public et réduire les freins liés à la mobilité.

1818 jeunes accompagnés dont 729 en premier accueil ont bénéficié de l'appui de la Mission Locale Jeunes en 2024. C'est une progression de 3, 9 % par rapport à l'année précédente (1750 jeunes accompagnés en 2023 dont 751 en premiers accueils).

La Communauté d'agglomération du Gard rhodanien soutient l'action de la Mission Locale Jeunes par le versement d'une subvention annuelle s'établissant à 109 195,20 € en 2024 (1,44 €/habitant).



■ Le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Process et Technologies en Milieux Sensibles (CMQePTMS)

Le Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence est aujourd'hui un acteur essentiel du territoire qui fédère les partenaires autour de plusieurs axes :

- Promouvoir les métiers de la thématique du Campus auprès des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés.
 - Participer à la structuration de l'offre de formation pour répondre aux besoins en compétences des entreprises.
- Il facilite le rapprochement entre l'enseignement secondaire et le supérieur, l'entreprise et le monde éducatif et de la recherche, entre le public et le privé.

De nombreuses actions ont été mises en place durant l'année 2024, elles répondent aux axes stratégiques suivants :

- Rechercher une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences des entreprises du territoire
- Faire évoluer la carte des formations initiales et continues
- Améliorer l'attractivité de l'industrie en général et de la Filière Nucléaire
- Développer l'innovation et la recherche
- Promouvoir et développer les formations en alternance

La Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien soutient le plan d'actions du Campus par le versement d'une subvention annuelle au Lycée Einstein s'établissant à 4 000 € en 2024.

2 L'Insertion par l'Activité Economique

Volet 1 - Les Ateliers et Chantier d'insertion

Depuis 2013, par convention, Passe Muraille est l'opérateur des ACI sur le territoire.

La communauté d'Agglomération du Gard rhodanien est le coordinateur et participe au financement, aux côtés de l'Etat et du Département du Gard.

Les équipes de Passe Muraille se décomposent comme suit :

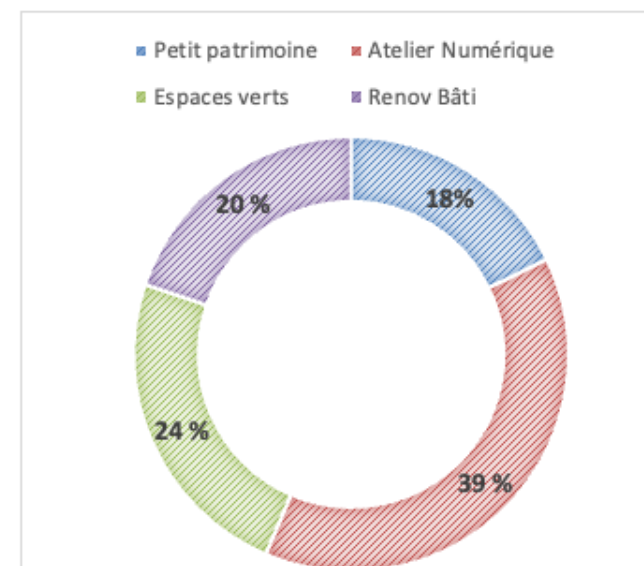
- 4 équipes de 8 à 9 personnes Ouvrier.e.s polyvalent.e.s Bâtiment / Espaces verts, espaces naturels en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion)
- 1 équipe de 9 Assistant.e.s infographiste
- 5 encadrants techniques d'insertion
- 2 conseillères en insertion professionnelle
- 1 coordinatrice
- Des fonctions supports

■ Le bilan 2024 de l'ACI

- 45 postes en CDDI (RSA, - de 26 ans, DE Longue durée et RQTH)
- Profil du public : 25 % de femmes, 17 % de jeunes de - de 26 ans, 15 % de seniors de + de 50 ans, 54 % de demandeurs d'emploi de plus de deux ans, 61 % sont bénéficiaires du RSA. 32 salariés sont issus des QPV.
- 46 % des personnes sorti du chantier en 2024 ont accédé à un emploi ou à une formation.

En 2024, **22 communes** de l'Agglomération du Gard rhodanien ont bénéficié des interventions des équipes du Passe Muraille pour des travaux liés à la petite maçonnerie, à la restauration des équipements bâtis des communes, aux espaces naturels, au débroussaillage et à des outils de communication (journaux municipaux, flyers, invitations, posters, ...).

■ Ventilation des ACI



Volet 2 - Les clauses sociales d'insertion

Les clauses sociales constituent un dispositif des marchés publics visant à lutter contre le chômage et l'exclusion, tout en offrant aux entreprises un levier efficace pour le recrutement.

Le service Marketing, Emploi et Insertion, de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien accompagne les acheteurs et entreprises dans la mise en œuvre de cette action d'insertion.

■ Le bilan 2024 de la clause sociale d'insertion

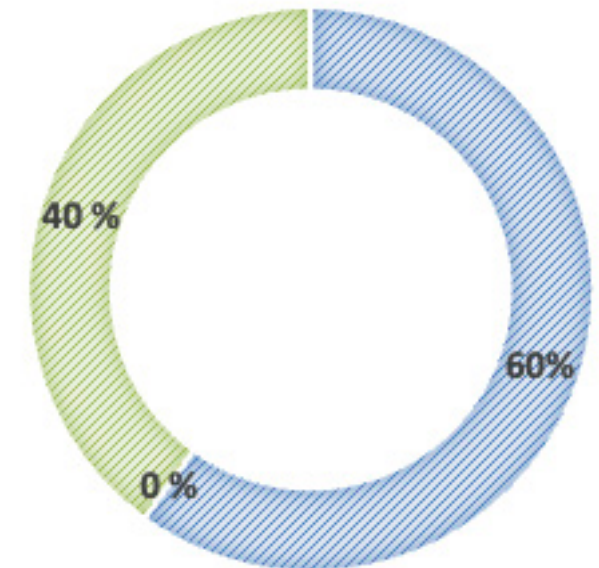
En 2024, un total de **42 740** heures d'insertion ont été effectuées sur le territoire du Gard rhodanien dont :

- Agglomération du Gard rhodanien : Centre Ados de Tavel : 108 heures
- Mairie de Bagnols-sur-Cèze : Travaux de Géothermie Célestin Freinet : 140 heures
- SPL 30 : Pôle d'Echanges Multimodal de Pont-Saint-Esprit : 1 050 heures
- Pôle d'Echanges Multimodal de Bagnols sur-Cèze Secteur Ouest : 1 739 heures
- Centre Culturel Léo Lagrange (Pyramide) : 963 heures
- CEA Marcoule : Nettoyage des locaux Marcoule : 1278 heures

Ces heures d'insertion ont été réalisées par 76 personnes, dont 18 habitants en QPV sur le territoire

■ Types de marchés publics

■ Travaux ■ Fournitures ■ Services



Agriculture et forêt



■ Des moutons dans les vignes

En 2024, l'opération vitipastoralisme a été poursuivie en collaboration avec la Chambre d'agriculture du Gard. Cette opération a permis de rapprocher des éleveurs et des viticulteurs qui partagent des valeurs environnementales et agronomiques. Les habitudes sont prises et les pratiques vont s'instaurer durablement. Le retour des troupeaux de brebis sur le territoire de l'agglomération est une volonté des élus locaux et des partenaires des filières concernées.

■ Protéger les cultures contre la grêle

Ce fléau atmosphérique peut en quelques minutes détruire les récoltes et dans certains cas abîmer le capital végétal des cultures pérennes et compromettre les productions l'année suivante. De plus, en fonction de la taille des grêlons, ce sont aussi des équipements publics et privés qui peuvent être sérieusement endommagés. Le dérèglement climatique renforce la fréquence de ces orages et il est nécessaire de protéger le territoire avec des techniques qui font leurs preuves. Avec l'Association Prévigrière, l'Agglomération soutient le fonctionnement d'un

dispositif limitant les risques liés à ce type d'événements météorologiques.

■ Appuyer les initiatives locales de promotion du métier d'agriculteurs et des produits

L'Agglomération accompagne la manifestation de « Ferme en Ferme » portée et animée par le CIVAM. Cet événement qui se déroule tous les ans à la fin du mois d'avril permet de faire découvrir le métier d'agriculteur et leurs productions au grand public. En 2024, 11 exploitations agricoles ont ouvert leurs portes dans le Gard rhodanien.

■ Une surface forestière importante, attractive et riche de sa biodiversité

55 % du territoire de l'Agglomération du Gard rhodanien est occupé par des espaces forestiers. La tendance est à la hausse sur l'ensemble du territoire liée à la déprise agricole. A la croisée de deux zones pédoclimatiques différentes, la Forêt de la Valbonne se distingue par sa singularité qui lui a valu un classement en site Natura 2000 en 2006. Ce site d'importance européenne

sur le plan de la biodiversité est géré par l'Agglomération qui assure le suivi des inventaires de biodiversité en partenariat avec l'ONF, le Centre Ornithologique du Gard et le Conservatoire des Espaces Naturels.

■ Poursuite des missions engagées L'Agglomération a poursuivi les actions mises en place en 2023 :

- Eau brute / Irrigation : Cette année a été consacrée à construire un cahier des charges et à élaborer un plan de financement pour la réalisation d'un schéma hydraulique à l'échelle de l'ensemble des communes de l'Agglomération du Gard rhodanien et des communes du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de l'Uzège / Pont du Gard. Au total, plus de 100 communes gardoises sont concernées par ce schéma porté et animé par la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien.

- La Révision du Document d'Objectifs Natura 2000 – Forêt de Valbonne a été lancée et devrait voir son terme en 2026.

- Groupes de travail sur l'alimentation de proximité : les productions locales peuvent potentiellement apporter une alimentation de qualité respectant la saisonnalité. La feuille de route élaborée en 2024, permettra aux services de l'Agglomération de lancer le diagnostic offre / demande et de construire le projet de manière transversale avec tous les partenaires concernés (santé, scolaires, entreprises, etc.).

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Mobilités

1 // Quelques chiffres // **page 156**

2 // Aspects - Administratif/Exploitation // **page 157**

3 // Aspect financier // **page 158**

4 // Autres Projets - Déviation Laudun L'Ardoise - Fonds de mobilités // **page 159**



1

Quelques chiffres

Nombre de lignes :

- Scolaires : **28**
- Régulières : **1**
- Navettes urbaines : **4**
- Transport à la demande

Transports scolaires

Nombre d'élèves transportés

3 666 (3 624 en 2023-2024)

Coût d'un élève transporté :

1 320 € TTC

Nombre de véhicules : **70**

Participation des
familles/scolaire : **70 euros**

Dotation de la Région
5 094 234 euros

Nombre de passagers sur
les lignes urbaines (01/01/23

– 30/08/24) :

- Ligne 1 Bagnols/Cèze : **137 972**
- Ligne 2 Bagnols/Cèze : **18 058**
- Ligne Nord Pont Saint Esprit :
34 407

- Ligne Sud Pont Saint Esprit :
28 212

> Ligne régulière 14 – Vallée de la
Cèze : **3 945**

Aire de covoiturage : **2**

Montant du versement mobilité
2024 = **4 000 000** d'euros

Nombre d'agence commer-
ciale: **1**

Nombre de dépositaires : **3**

2 Aspects - Administratif/Exploitation

Contrat de concession de service public à compter du 1er septembre 2019, pour une durée de 8 ans

- 28 lignes exploitées sur 44 communes
- lignes scolaires desservent 16 établissements scolaires et regroupements pédagogiques dont celui de Bourg-Saint-Andéol
- 1 ligne régulière, L14 « Montclus<Bagnols-Sur-Cèze »
- 4 navettes urbaines qui ont transporté 218 249 (184 000 personnes soit presque 20% de fréquentation de plus)
- 903 872 km commerciaux dont 667 500 de scolaires (74%), 54 200 Ligne 14 et 236 400 pour les navettes urbaines.
- 74 circulent sur le réseau pour une moyenne d'âge de 10,23 ans avec 73% de véhicules standards (55-63 places)
- 54% Euro6, 35% Euro5 et 12% autre
- 75 % de validations scolaires

3 Aspect financier

TOTAL ANNUEL de la contribution forfaitaire d'exploitation 2024 = 6 968 313 euros TTC

■ PROJET DES PEM RHODANIENS

Cette ligne, gérée par la Région Occitanie, et concernent les communes de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, et Laudun l'Ardoise sur le territoire du Gard rhodanien. Les projets de PEM s'articulent autour de cette ligne, gérée par la Région Occitanie, et concernent les communes de Pont-Saint-Esprit, Bagnols-sur-Cèze, et Laudun l'Ardoise sur le territoire du Gard rhodanien.

Quelques chiffres de la ligne "Rive Droite du Rhône" :

- 82 kilomètres de voie
- 200 000 passagers par an
- 10 points de desserte entre Nîmes et Pont-Saint-Esprit dont Bagnols-Sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Laudun-l'Ardoise

Sous l'impulsion de la Région OCCITANIE :

Depuis la réouverture de la Rive droite du Rhône le 29 août 2022, après de longs mois d'échanges entre les acteurs du projet, il n'y

a pas eu d'autres avancées sur le territoire. Des préconisations par rapport à la réouverture totale débute en 2024.

■ PEM Bagnols-Sur-Cèze

Pour Bagnols-sur-Cèze, réception du parking zone Ouest. Le reste de l'opération est donc finalisée en 2024.

■ PEM Pont-Saint-Esprit

Les études de faisabilité sont toujours en cours.

Autres Projets

Déviations Laudun-l'Ardoise – Fonds Mobilités

■ Objectifs

Favoriser l'accessibilité du territoire et la mobilité
Co-financement validé (Etat, Région, Département, Agglomération).

■ 2024

Inauguration réalisée en juillet 2024 qui clôture ce projet de déviation.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Planification et urbanisme opérationnel

SCOT DU GARD RHODANIEN

1// Suivi des documents urbanisme // **page 162**

2// Réunion et/ou travail sur projet // **page 163**



1 Suivi des documents urbanisme

Au sein de la Direction Attractivité et Aménagement, le service planification et urbanisme opérationnel assure la mise en œuvre du suivi et l'évaluation (modification, révision, mise à jour, ...) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), veille à la compatibilité de l'ensemble des documents de planification de rang inférieur (PLH, PLU, Plan de Mobilité simplifié, Carte Communale, de territoire dans les documents de planification et en transversalité avec les services de l'Agglomération et des partenaires. ...) et accompagne la transcription du projet de Territoire.

■ Suivi des documents urbanisme :

Commune de Tavel :

réunion avec services de l'agglomération sur élaboration PLU

Commune de Saint-Laurent-des-Arbres :

rencontre avec DDTM sur la compatibilité du PLU

Commune de Laudun l'Ardoise :

Réunion PPA

Commune de Saint-Julien-de-Peyrolas :

Réunion PPA

Commune de Bagnols-sur-Cèze : révision allégée :

Réunion PPA

■ Avis du SCoT sur projets et documents d'urbanisme

Avis favorable sur PC : projet PV au sol sur la commune de Montclus

Avis favorable sur PC : projet agrivoltaïque sur la commune de Vénéjan

Avis favorable sous réserve d'approbation de la DPMEC sur PC: projet PV au sol sur Tavel (Campey)

Avis favorable sur PC : projet agrivoltaïque sur la commune de Saint-Paulet-de-Caisson

Avis favorable sur la modification simplifiée du PLU de la commune de Saint-Laurent-de-Carnols

Avis favorable sur la 3ème modification simplifiée du PLU de la commune de Saint-Paulet-de-Caisson

Avis favorable avec réserve sur l'élaboration du PLU de la commune de Tavel

2 Réunion et/ou travail sur projet

- Participation aux réunions de concertation et de travail sur la modification du SRADDET
- Avis sur le projet de modification du SRADDET
- Projet Domaine de Brès : procédure de DPMEC SCOT et PLU de Goudargues (réunions technique, réunions DDTM, échanges avec porteur de projet, et suivi concertation préalable, ...)
- Participation à plusieurs réunions sur projet photovoltaïque « Campey » à Tavel dans le cadre de la procédure de DPMEC SCoT
- Participation réunions pour le projet, commune et DDTM sur la commune de Goudargues au domaine de Brès
- Participation rencontres secrétaires de mairies
- Accompagnement des communes pour l'élaboration de ZAENR
- Rencontres porteurs projets sur PV au sol : sur Saint-Laurent-des-Arbres
- Participation aux comités départemental des ENR
- Participation réunion autour de la loi climat et résilience et notamment sur le ZAN
- Participation réunions PPA / SCoT Pays des Cévennes
- Rencontre avec la CNR pour projet agrivoltaïsme
- Participation réunion sur projet urbain à Tavel
- Accompagnement communes sur élaboration rapport triennal de consommation d'espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- Rencontre avec commune de Laudun l'Ardoise sur projet PV au sol
- Intervention auprès du CODEV sur la procédure de DPMEC « Domaine de Brès » à Goudargues
- Participation réunion sur bilan OPAH de Bagnols-sur-Cèze
- Interventions en conférences des maires
- Participation réunion projet « le Murel » à Bagnols-sur-Cèze
- Ateliers SCoT avec les élus sur les thématiques ressource en eau, économie et densité et formes urbaines à Chusclan
- Participation réunions PPA révision SCoT BVA
- Participation réunions PPA élaboration SCoT Rhône Provence Baronnies
- Participation réunions PPA élaboration PLUi de la CC du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA)
- Participation réunions autour des projets SMR

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Droits des sols

1//Présentation du service du Droit des sols // **page 164**

2//Bilan 2024 // **page 167**

3//Statistiques 2024 // **page 168**

4//Perspectives 2025 // **page 169**





Présentation du service du Droit des sols

■ Effectif service :

1 Cheffe de service
1 adjointe et instructrice
3 instructrices

■ Mission principale :

Instruire les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, en conformité avec le cadre législatif et réglementaire applicable, qui relève de la compétence communale.

■ Autres missions :

- Accompagner les communes sur le précontentieux (élaboration d'argumentaires et ou/mémoires).
- Conseiller les communes (élus et agents)
- Réception de porteurs de projets en présence d'un élu sur avant-projets importants et/ou stratégiques
- Administration et paramétrage logiciel d'instruction OPENADS (ateliers à l'attention des utilisateurs-communes).

2 Bilan 2024

■ Maintien d'une instruction de qualité

1° Respect des délais et anticipation malgré un effectif plus limité pendant 6 mois :

- au 1er mars 2024 : Départ de l'assistante polyvalente (non remplacée)
- du 19 juillet 2024 à février 2024 : **Absence d'une instructrice pour cause de maladie (non remplacée)**

2° Respect des évolutions législatives et réglementaires

■ Bilan facturation actes aux communes :

52 000 €

■ Accompagnement des communes sur tous les projets structurants et / ou à enjeux :

- Conseil, rédaction de mémoire, etc...

■ Missions annexes à l'instruction

- Poursuite des ateliers à destination des utilisateurs (communes) du logiciel métier d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (OpenAds) - 6 ateliers OpenAds (participations d'environ 60 agents communaux)
- Paramétrage et administration du logiciel métier d'instruction (OpenAds).
- Instruction des AT dans le cadre des PC valant AT (ERP)
- Préparation rédaction nouvelle convention (suite à évolution des CERFAS), applicable en 2025.
- Création d'un TEAMS, appelé « GUIDE ADS » (Service DDS et Communes) avec création de fiches pratiques (instruction, communication, jurisprudences, actualités, etc...)

3 Statistiques 2024

Nombre de dossiers d'autorisation d'urbanisme instruits	1 392 1 130 EPC (*)
Recours gracieux traités	15
Recours du contrôle de légalité	2
Procédures contradictoires	2
Nombre de participations aux réunions Communes-Service Droit des Sols (avant-projets)	22
Nombre d'analyses et de réponses aux questions pointues des communes, non-relatives à des dossiers en cours d'instruction (traités par mail par le Service DDS)	398
Nombre d'ateliers/formation destinés aux agents du Guichet Unique	6
Nombre de participations aux réunions Service Droit des Sols / Services de l'État	4

4 Perspectives 2025

■ Formation régulière aux communes :

- Poursuite des ateliers à destination des communes quant à l'utilisation du logiciel métier OpenAds
- Mise en place de mini-formations (pour les nouveaux agents communaux) quant à l'utilisation d'OpenADS
- Mise en place de la nouvelle convention entre les communes membres et le service DDS – Délégation signature possible pour les agents du service pour les lettres du 1er mois (après délégation de signature du Maire)
- Réunions d'informations sur nouvelles lois ou décrets, actualités juridiques, etc

■ Visites sur le terrain :

Pour avant projets et / ou dossiers « épineux », en cas de doute, etc...

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Pôle attractivité et aménagement

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Programme Territoire d'Industrie Gard Rhodanien – Pont du Gard



En 2024, le Territoire d'industrie Gard Rhodanien – Pont du Gard a confirmé son rôle stratégique pour le développement économique local. Depuis septembre, la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien assure le pilotage de l'animation, affirmant ainsi sa volonté de soutenir l'industrie, l'emploi et l'attractivité du territoire.

1- Le programme « Territoire d'Industrie » Gard Rhodanien – Pont du Gard

Labellisé en novembre 2023 pour la période 2023-2027, le territoire du Gard Rhodanien – Pont du Gard a été intégré au programme national « Territoires d'Industrie ». Ce programme vise à soutenir la réindustrialisation des territoires à travers des projets concrets.

2- Objectifs et axes stratégiques

Le programme s'articule autour de quatre axes principaux :

- **Innovation** : Soutenir les projets innovants, notamment dans les domaines des technologies propres et de l'industrie verte.

- **Infrastructures** : Rendre le territoire plus attractif pour les entreprises et les talents.

- **Compétences** : Développer les compétences locales, en particulier dans les secteurs industriels en tension.

- **Transition écologique** : Accélérer la décarbonation de l'industrie locale.

Au total, une vingtaine d'actions ont été identifiées pour être mises en œuvre sur la période 2023-2027, représentant plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissements, avec une évolution possible du programme au fil du temps par l'intégration de nouvelles actions en fonction des besoins du territoire et des opportunités.

3- Projets emblématiques

Parmi les projets notables :

- **Parc photovoltaïque de Sanofi à Aramon :**

Un parc de 15 hectares permettant une auto-consommation de 15% pour l'usine.

- **Développement de l'hydrogène :** Réflexion sur la création d'un écosystème autour de l'hydrogène sur le territoire rhodanien

- **Aménagement industriel :** le lancement de l'AMI pour la friche industrielle d'Arce-lor-Mittal à la zone de l'Ardoise.

- **Innovation :** Le projet STEDA porté par DS Groupe, vise à structurer une filière locale de réemploi des matériaux issus de la déconstruction. Il encourage l'économie circulaire en valorisant les ressources du bâtiment sur le territoire.

4- Gouvernance et pilotage

La gouvernance du programme est assurée conjointement par :

- **Élus locaux :** Pierre Prat (Communauté de Communes du Pont du Gard) et Jean-Christian Rey (Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien).

- **Représentants industriels :** Jean Remy Roger (Sanofi) et Denis Brunel (EDF).

Cette structure bicéphale vise à assurer une coordination efficace entre les acteurs publics et privés du territoire.

5- Perspectives

L'objectif ambitieux du territoire est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2040, soit dix ans avant les exigences légales nationales. Pour y parvenir, une mobilisation forte des acteurs locaux est en cours, avec un accent particulier sur la formation, l'innovation et la transition énergétique.

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Tourisme

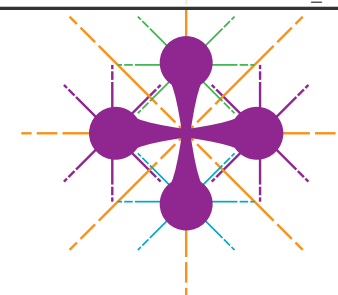
Observatoire du territoire // **page 177**

Accueil et information // **page 185**

Communication et promotion // **page 189**

Plans d'actions 2025 // **page 198**

Budget 2025 // **page 205**



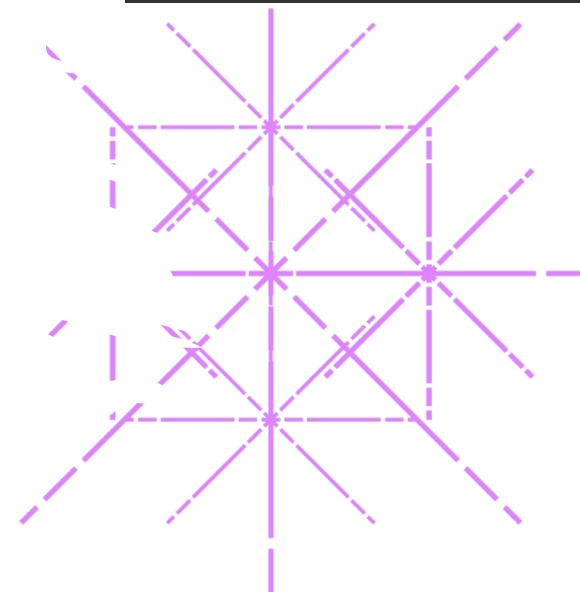
DESTINATION
**PROVENCE
OCCITANE**

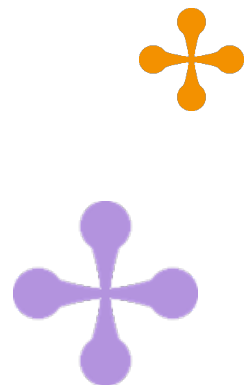
DESTINATION
**PROVENCE
OCCITANE**



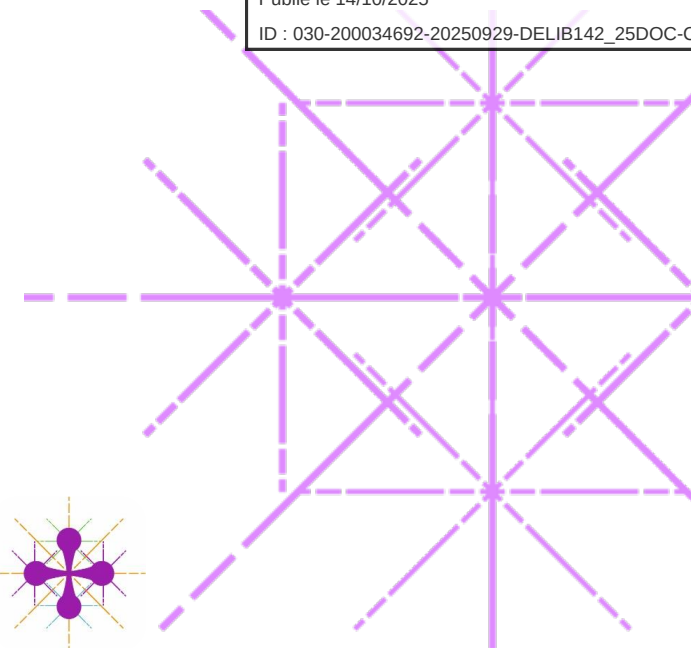
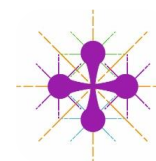
Sommaire :

- **Rapport d'activité 2024**
 - Observatoire du territoire
 - Accueil et information
 - Communication et promotion
- **Plan d'action 2025**
- **Budget 2025**





Observatoire du territoire 2024



DESTINATION
**PROVENCE
OCCITANE**



1.1 Retour des professionnels



Une fréquentation globalement stable sur l'ensemble du territoire



Les dates les plus fréquentées en juillet /août sont les samedi 27 juillet, 3 et 10 août
Les dates les plus fréquentées hors juillet / août sont les 9 mai (ascension), 18 mai (week-end de Pentecôte), le 24 décembre

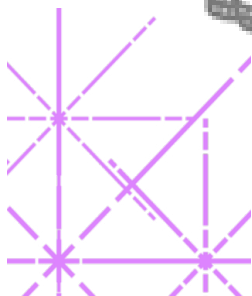


Plus de courts séjours ; en moyenne 3 nuitées
Réservations de dernières minutes
Adaptation à la météo



Une situation économique fragile

- 1 professionnel sur 2 estime que le panier moyen est en baisse, en particulier les commerces de proximité, les restaurants et les campings.



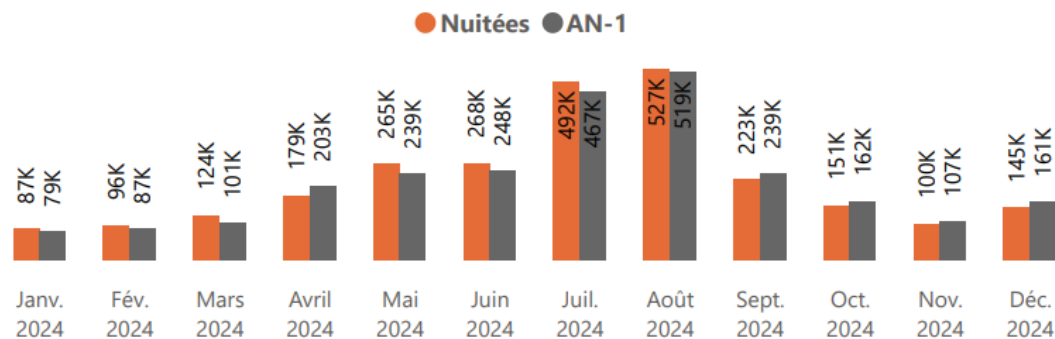
1.2 Les nuitées touristiques

**2 657 K
Nuitées
Touristiques**

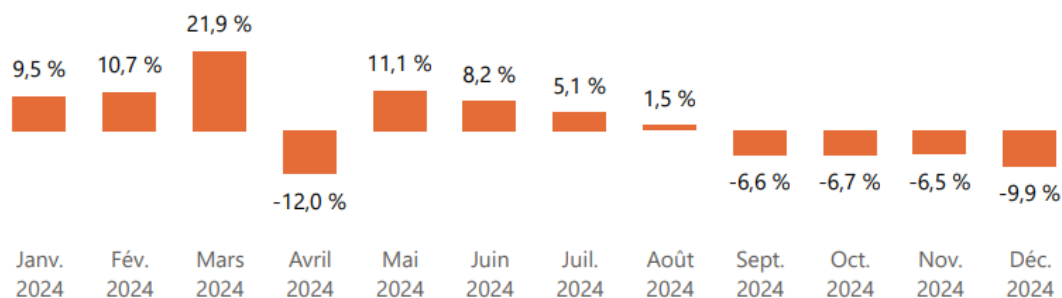
**+ 1,7 % /
2023**

**Taxe de séjour
542 k€**

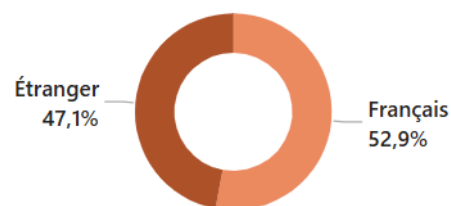
Nuitées touristiques mensuelles



Evolution AN-1 des nuitées touristiques mensuelles



Part des Français et étrangers



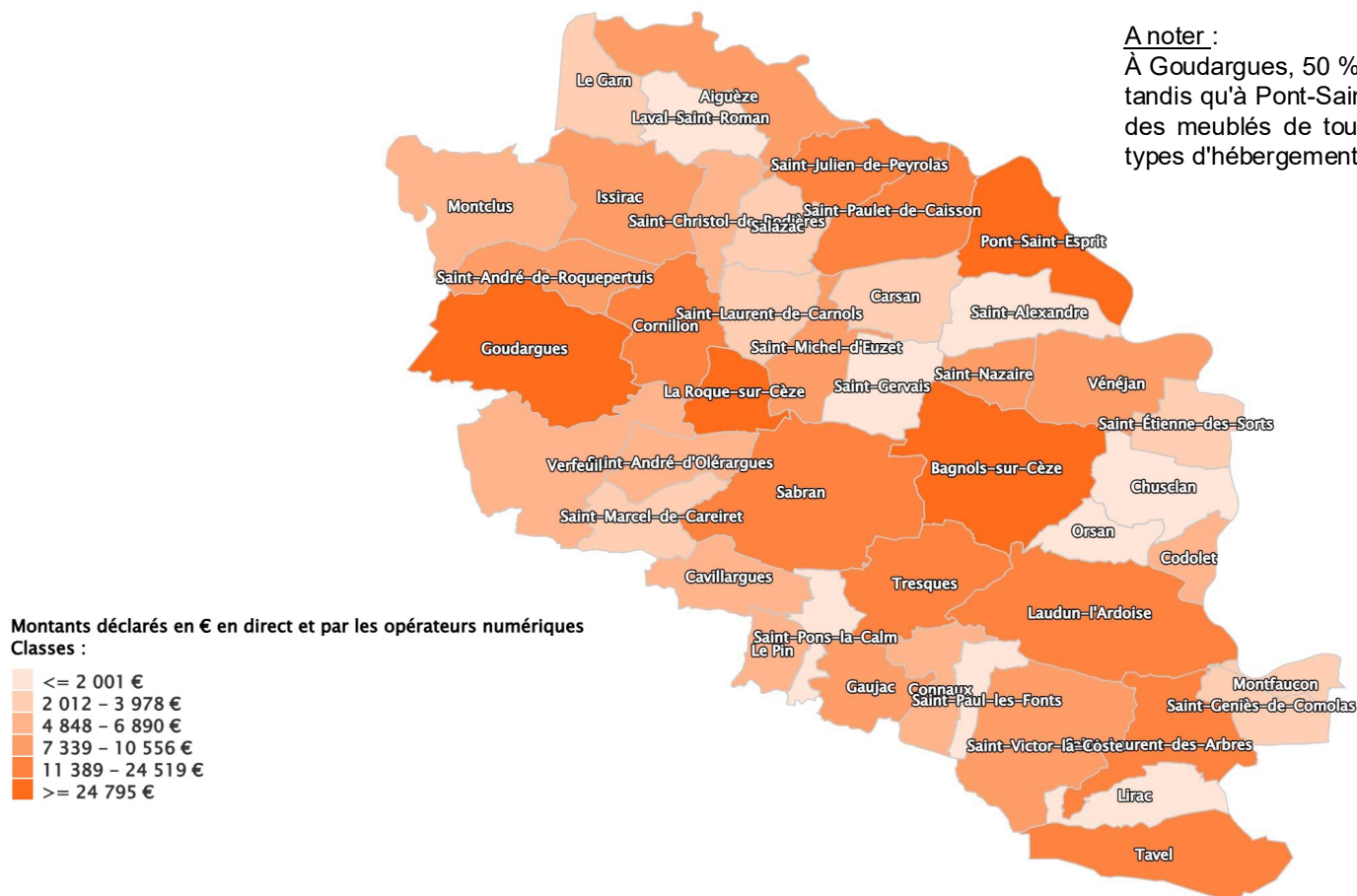
Des ailes de saison positives avec des séjours en hausse au Printemps, en baisse à l'Automne, venant compléter la saison estivale

Source : Flux Vision Tourisme Orange

1.3 Taxes de séjours perçues par commune

Montants déclarés en € en direct et par les opérateurs numériques

Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien – janv. 2024 – déc. 2024



1.3 Taxes de séjours perçues par commune

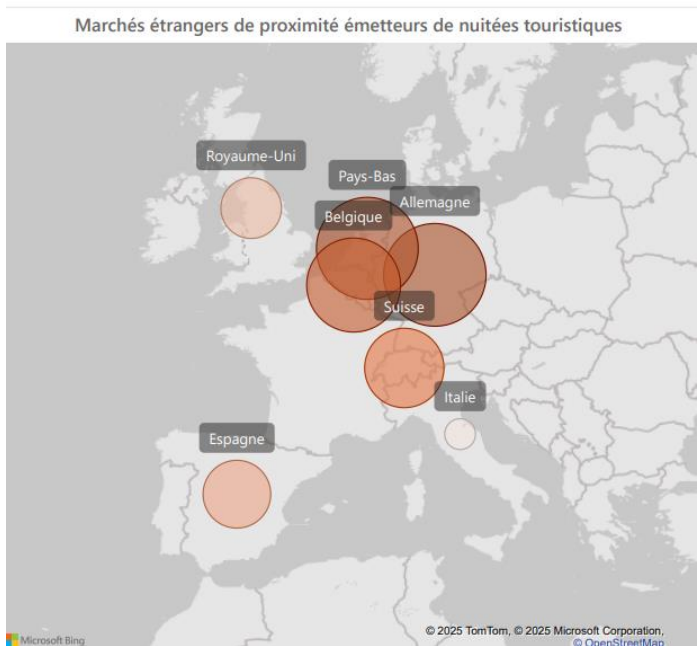
Déclarations directes et opérateurs numériques

Noms Communes	Mt Taxe de séjour
GOUDARGUES	55 786,00 €
BAGNOLS-SUR-CEZE	45 489,00 €
LA ROQUE-SUR-CEZE	40 346,00 €
PONT-ST-ESPRIT	36 923,00 €
CORNILLON	29 468,00 €
ST JULIEN-DE-PEYROLAS	23 253,00 €
ST LAURENT-DES-ARBRES	20 236,00 €
LAUDUN L'ARDOISE	20 105,00 €
SABRAN	20 037,00 €
ST PAULET-DE CAISSON	15 982,00 €
ST VICTOR LA COSTE	15 811,00 €
TAVEL	15 546,00 €
TRESQUES	14 862,00 €
GAUJAC	13 751,00 €
VÉNÉJAN	13 239,00 €
ST ANDRÉ DE ROQUEPERTUIS	12 290,00 €
AIGUÈZE	12 005,00 €
ST MICHEL D'EUZET	11 737,00 €
ISSIRAC	11 736,00 €
ST ANDRÉ D'OLÉRARGUES	11 384,00 €
MONTCLUS	10 195,00 €

CAVILLARGUES	9 069,00 €
VERFEUIL	7 981,00 €
ST NAZAIRE	7 590,00 €
CONNAUX	7 545,00 €
CODOLET	7 148,00 €
LE PIN	6 402,00 €
LE GARN	6 400,00 €
MONTFAUCON	6 307,00 €
ST GENIÈS DE COMOLAS	6 210,00 €
ST MARCEL DE CAREIRET	6 036,00 €
ST CHRISTOL DE RODIÈRES	4 883,00 €
SALAZAC	4 622,00 €
CARSAN	4 400,00 €
ORSAN	3 306,00 €
ST ALEXANDRE	3 271,00 €
ST GERVAIS	3 166,00 €
ST ETIENNE DES SORTS	2 917,00 €
LIRAC	2 791,00 €
LAVAL ST ROMAN	2 768,00 €
ST LAURENT DE CARNOLS	2 742,00 €
ST PONS LA CALM	2 645,00 €
ST PAUL LES FONTS	1 910,00 €
CHUSCLAN	1 066,00 €



1.4 Les principaux pays émetteurs de nuitées



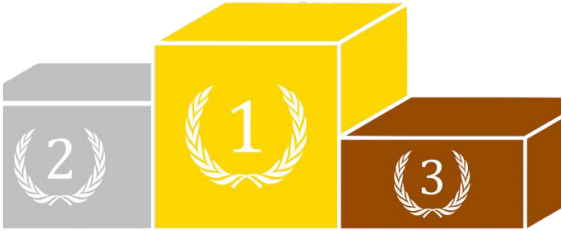
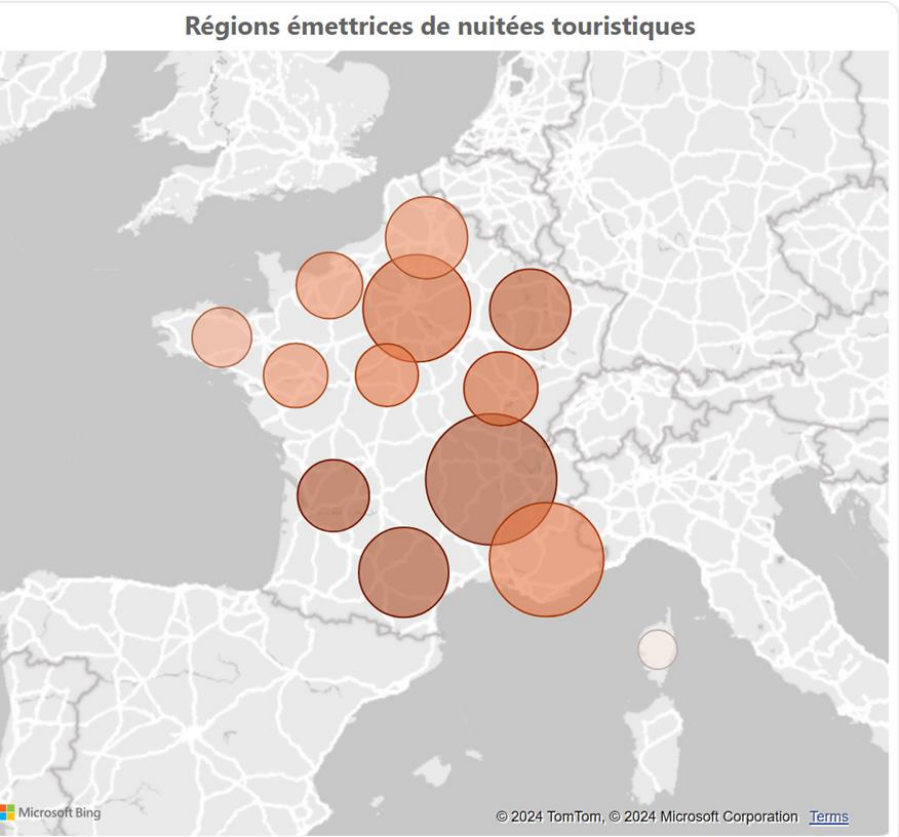
Pays	Nuitées	Part nuitées	% Evol. AN-1	% Evol. AN-2
Allemagne	211 366	16,9%	1,8 % ▲	20,4 % ▲
Pays-Bas	207 614	16,6%	-2,9 % ▼	-5,9 % ▼
Belgique	167 687	13,4%	18,8 % ▲	3,9 % ▲
Suisse	106 441	8,5%	7,1 % ▲	10,1 % ▲



Au top 3, on voit l’augmentation de la fréquentation de l’Allemagne et la Belgique alors que celle des Pays-Bas est en baisse constante

Source : Flux Vision Tourisme Orange

1.5 Les principales régions et départements émetteurs de nuitées



REGIONS

- 1- Auvergne Rhône Alpes
- 2- Ile de France
- 3- Provence-Alpes Côte d'Azur

DÉPARTEMENTS

- 1- Vaucluse
- 2- Bouches-du-Rhône
- 3- Rhône

Source : Flux Vision Tourisme Orange

1.6 Excursionnistes quotidiens

**7 502 k
Excursions**

**+ 4,7 % /
2023**



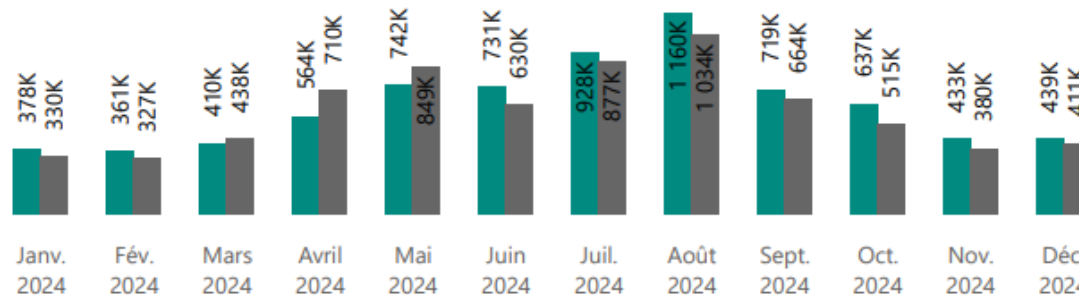
Départements

- 1- Vaucluse
- 2- Drôme
- 3- Bouches-du-Rhône

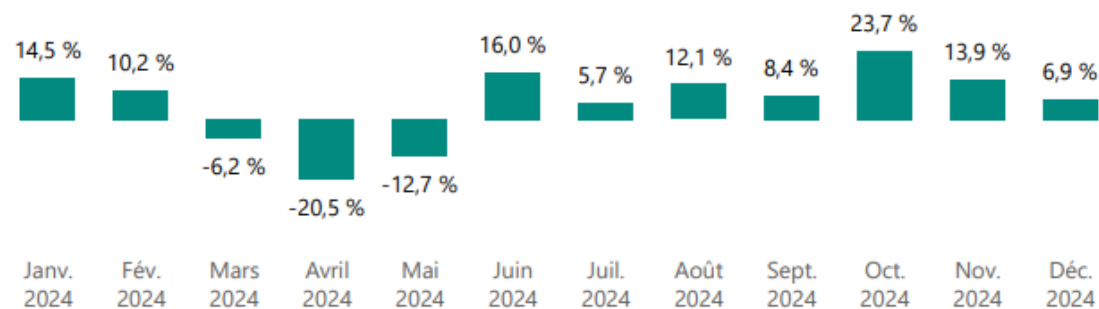
On observe un excursionnisme important, phénomène de proximité et en lien avec les territoires voisins, premiers fournisseurs de visiteurs

Excursions mensuelles

● Excursions ● AN-1



Evolution AN-1 des excursions mensuelles



Source : Flux Vision Tourisme Orange

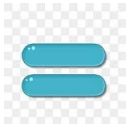
Accueil et information



2.1 Fréquentation par bureaux d'accueil



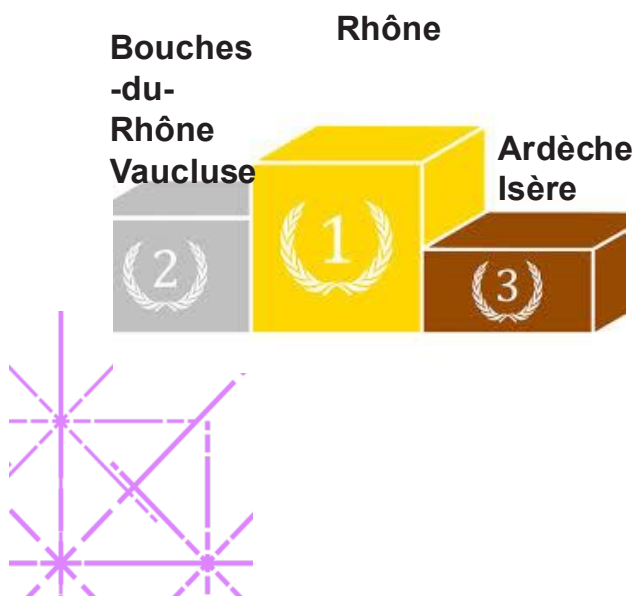
21 605
visiteurs



Bureaux d'informations touristiques	Nbre de visiteurs	Evolutions
Aiguèze	9 939	
Bagnols/Cèze	973	
Goudargues	5 005	
Pont-St-Esprit	4 637	
Mobilité	1 051	

2.2 Fréquentation par bureaux d'accueil – Les origines géographiques

TOP 3 de la clientèle française

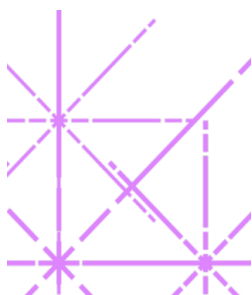


TOP 3 des clientèles internationales



2.3 Fréquentation par bureaux d'accueil – Le TOP 3 des demandes

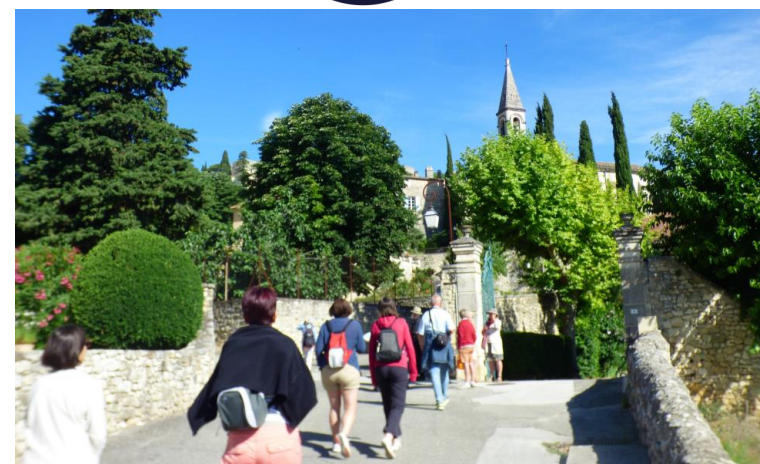
Évènementiel

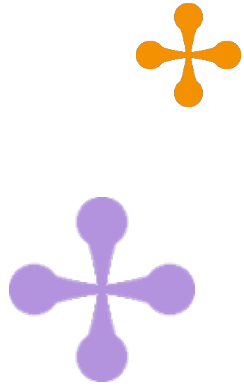


Visites

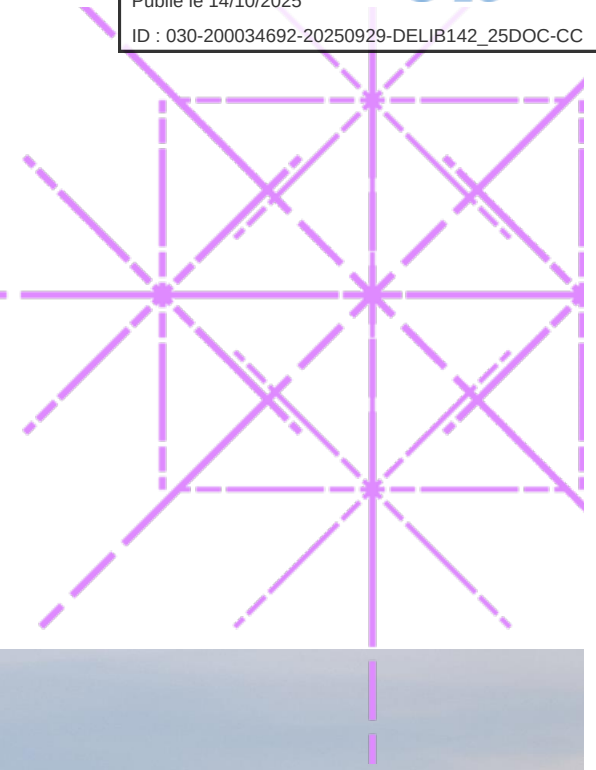


Transport





Communication et promotion



245 partenaires
 en mars 2025

3.1 COMMUNICATION - Partenariat

11 Éducteurs

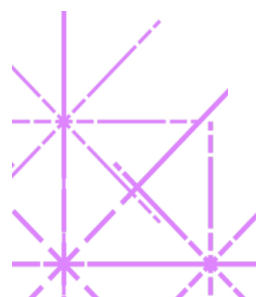
Musée sacré



264 partenaires

Idem
 2023

On constate une nette diminution
 des adhésions en gratuité en 2024
 qui représente 16 % en 2024 contre
 38 % en 2023



E-REPUTATION
 8,7



3.2 - COMMUNICATION - Presse

1 accueil Presse



- 114 retombées presse
 - ✓ 39 articles régionaux
 - ✓ 3 articles nationaux
 - ✓ 11 radios
 - ✓ 58 webs (médias en ligne)
- 4 communiqués de presse
- 1 dossier de presse
- 3 newsletters
- 1 Agenda bimensuel

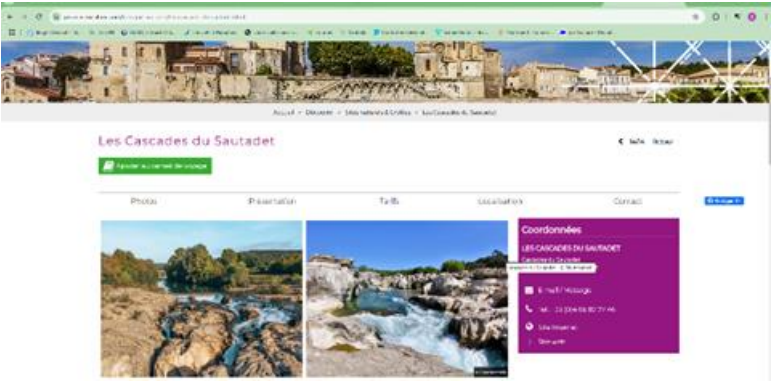
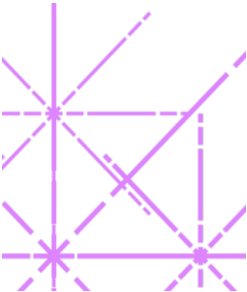


3.4 - COMMUNICATION – Site internet

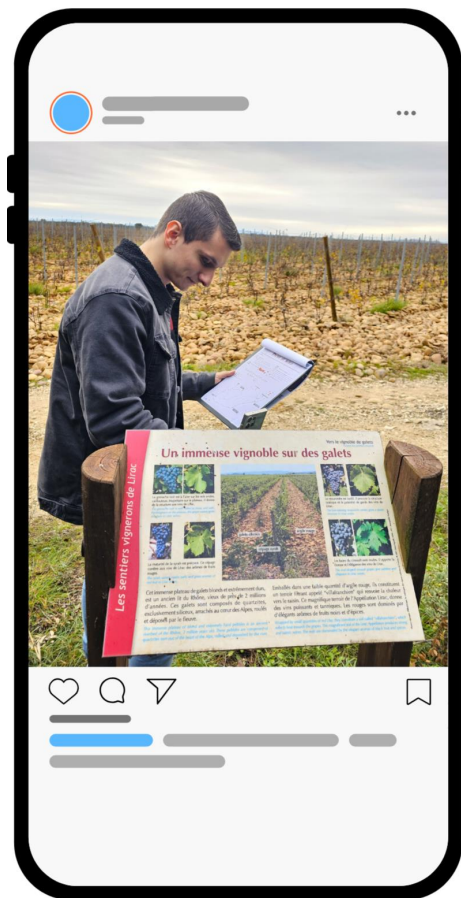
1/ Provence Occitane :
 destination soleil entre
 Gard et Ardèche 14 k

2/ Les cascades du Sautadet –
 8.8 k

3/ Goudargues –
 Site et monuments
 historiques 6.7 k



3.5 – Communication – Réseaux sociaux



15 906 followers
 0.35 % par rapport à 2023

7263 Interactions
 204 000 vues (-36 %/2023)
 156 publications

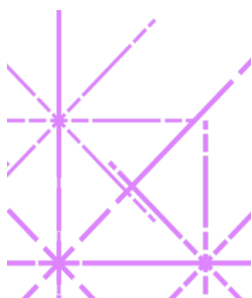


2 776 followers
 4.6 % par rapport à 2023

4 446 Interactions
 25 000 vues (+98 %)
 156 publications



364 abonnés



3.6 – PROMOTION – Evènements phares Provence Occitane



GRAN FONDO PROVENCE OCCITANE 3^{ème} édition

Une course cycliste, deux parcours : 800 participants

Un marché de producteurs locaux : 18 exposants / foodtrucks

Fréquentation près de 2000 personnes

12 nationalités représentées

Durée moyenne du séjour : 1/3 : 1 nuitée ; 1/3 : 2 nuitées ; 1/3 : 3 nuitées et +



3.7 – PROMOTION – Rallye des Plus Beaux Villages de France

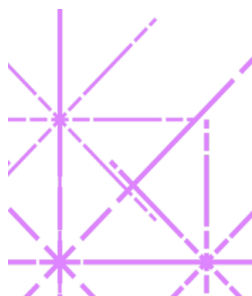
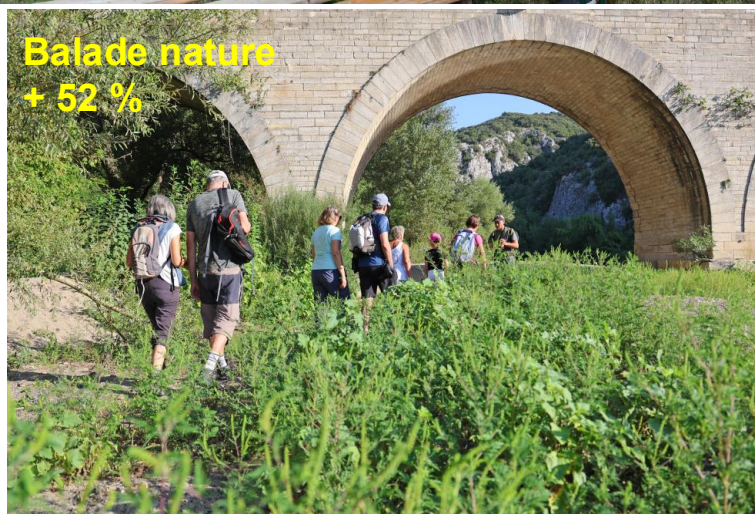


Le samedi 08 juin 2024

35 équipages / soit environ 100 participants

3.8 – PROMOTION – Les animations estivales Provence Occitane

996 participants / 21 dates



3.8 – PROMOTION – Les animations oenotouristiques

ESPACE RABELAIS

Animations 2024



Animations in door :

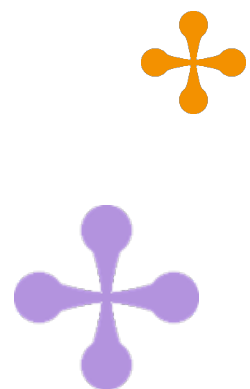
- **Les Journées Européennes du Patrimoine**
 - Escape Game : Un musée haut en couleur
 - Dégustation à l'aveugle
- **Escape Game : Un musée haut en couleur**
 - 1 séance scolaire
 - 1 séance Pôle Attractivité Agglo
- **Atelier d'assemblage : Je crée ma cuvée**
 - Avec les Jaugeurs de Lirac et la Côte du Rhône Gardoise

Nombre de participants :
154

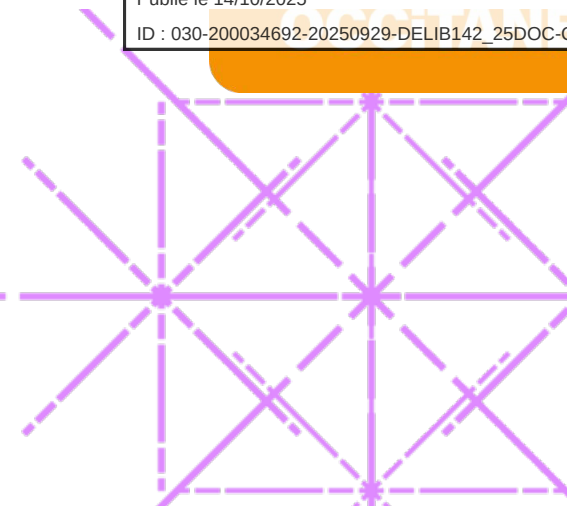
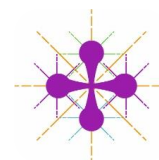
Animations outdoor :

- **Apéritifs vigneron**
 - 6 dates (juillet / août)
- **Le Fascinant Week-end Vignobles & Découvertes**
 - Enquête dans les vignes à Lirac
 - En partenariat avec la Maison du Cru Lirac

Nombre de participants :
281



Plan d'actions 2025



Plan d'actions 2025

Accueil - Informations

- Mise en place d'un logiciel de vente (welogin)
- Nouvel aménagement du bureau d'information touristique de Goudargues, de son espace boutique Provence Occitane et mise en place d'une borne interactive et d'un écran dynamique pour affichages de l'agenda et d'espaces vidéo
- Développer les enquêtes de satisfaction auprès de notre clientèle

Coordination des socio professionnels

- Visites d'hébergements et de loisirs afin de mieux vendre les produits
- Organisation du Before Season, le 14 juin – Lieu : La ballade du Val de Cèze à Goudargues
- Mise en place d'enquêtes de conjonctures auprès des sociopros de notre territoire
- Informations permanentes des filières sur les aides et formations diverses les concernant
- Création d'un atelier personnalisé sur les formations sites internet, Réseaux sociaux et créations graphiques
- Création d'une charte de partenariat
- Informations sur divers labels portés par notre territoire
- Renouvellement du label « Vignobles et Découvertes », mars 2025
- Créer un véritable réseau et répondre aux attentes des labellisés « Vignobles et Découvertes »
- Finalisation du dossier classement Cat II de l'office



Plan d'actions 2025

Communication et promotion

Nous poursuivrons **le travail engagé en 2024** avec une priorité sur la valorisation de l'image de la destination

- Mise à jour de la photothèque et vidéothèque pour développer nos axes de promotion
- Finaliser la refonte du site internet et de la nouvelle version Print de notre carte touristique en français/anglais
- Consolidation de l'audience de nos réseaux sociaux et amélioration du taux d'engagement
- Organisation de 3 accueils presse
- Nouvelle action de promotion comme un projet de Podcasts « Le numérique au service de la romanité »

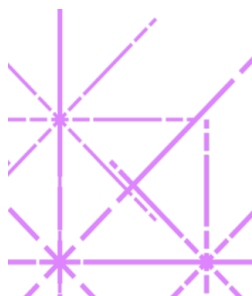
Les Salons

- du 31/01 au 03/02 : Salon Vinidôme à Clermont-Ferrand – Promotion de la destination oenotourisme
- du 07/02 au 09/02 : Salon Occ'ygène à Toulouse – Le RDV du tourisme, des randonnées et des loisirs
- du 18/03 au 22/03 : Salon du Randonneur à Lyon – Salon de toutes les randonnées



Le **numérique** fait son entrée en Provence Occitane !

- Accessible tout au long de l'année :
 - « Enquête dans les Vignes » sur le sentier d'interprétation à Lirac, en autonomie avec son smartphone,
 - « Histoires à croire ou ne pas croire » à Montclus, disponible à compter de juin 2025
 - « Rallye des plus beaux villages de France » en version numérique (Journée test le 07/06)
 - « Le camp de César » en réalité augmentée, disponible à compter de juin 2025



Plan d'actions 2025



GRAN FONDO

Marché des exposants le 03/05
 Course cycliste le 04/05



RALLYE du 07/06/2025



Programmation des animations Provence Occitane du 21 juillet au août

Pique-Niques



Tous les lundis

21/07 : St Christol de R.
 28/07 : St Pons La Calm
 04/08 : St Nazaire
 11/08 : St Marcel de C.
 18/08 : Verfeuil

Apéritifs vignerons



Tous les mardis

22/07 ; 05 et 12/08
 Château de Sabran
 29/07 et 19/08 :
 Ermitage de Mayran

Sorties aux lampions



Tous les mercredis

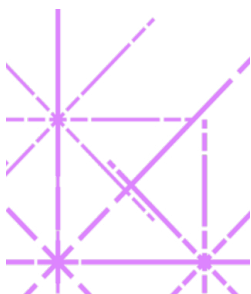
23/07 ; 06 et 20/08
 Randos en bord de
 Cèze
 30/07 et 13/08
 Canoë aux lampions

Visites contées



Tous les jeudis

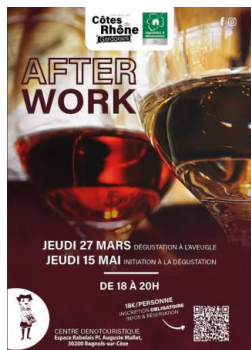
24/07 : Château de Montclus
 31/07 : St Laurent Des Arbres
 07/08 : Château de Montclus
 14/08 : Cornillon
 21/08 : St Laurent des Arbres





Plan d'actions 2025

Programmation des animations oenotouristiques



Animations Indoor Espace Rabelais

Le 27/03 – Afterwork - Dégustation à l'aveugle avec la compagnie des Côtes du Rhône gardoises
 Le 15/05 – Afterwork - Initiation à la dégustation avec la compagnie des Côtes du Rhône gardoises
 Du 19 au 21 /09 : Journées européennes du patrimoine
 Le 06 ou 13/12 : Atelier « Je crée ma cuvée »



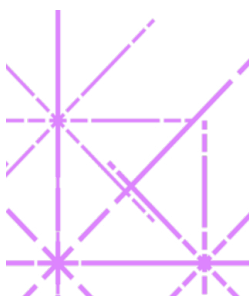
Animations Outdoor

Du 17 au 19/10 : Vignobles en scène (programmation en cours)



Animations des partenaires et labellisés « Vignobles et Découvertes »

Le 19/07 : Couleur TAVEL
 Les 11 et 12/10 : Les Vendanges de l'histoire
 Le 20/11 : Soirée La balade du primeur
 Les 22 et 23/11 : La balade du primeur dans les domaines



DEVELOPPEMENT DES APN

ACTIONS REALISEES

GESTION ET ENTRETIEN :

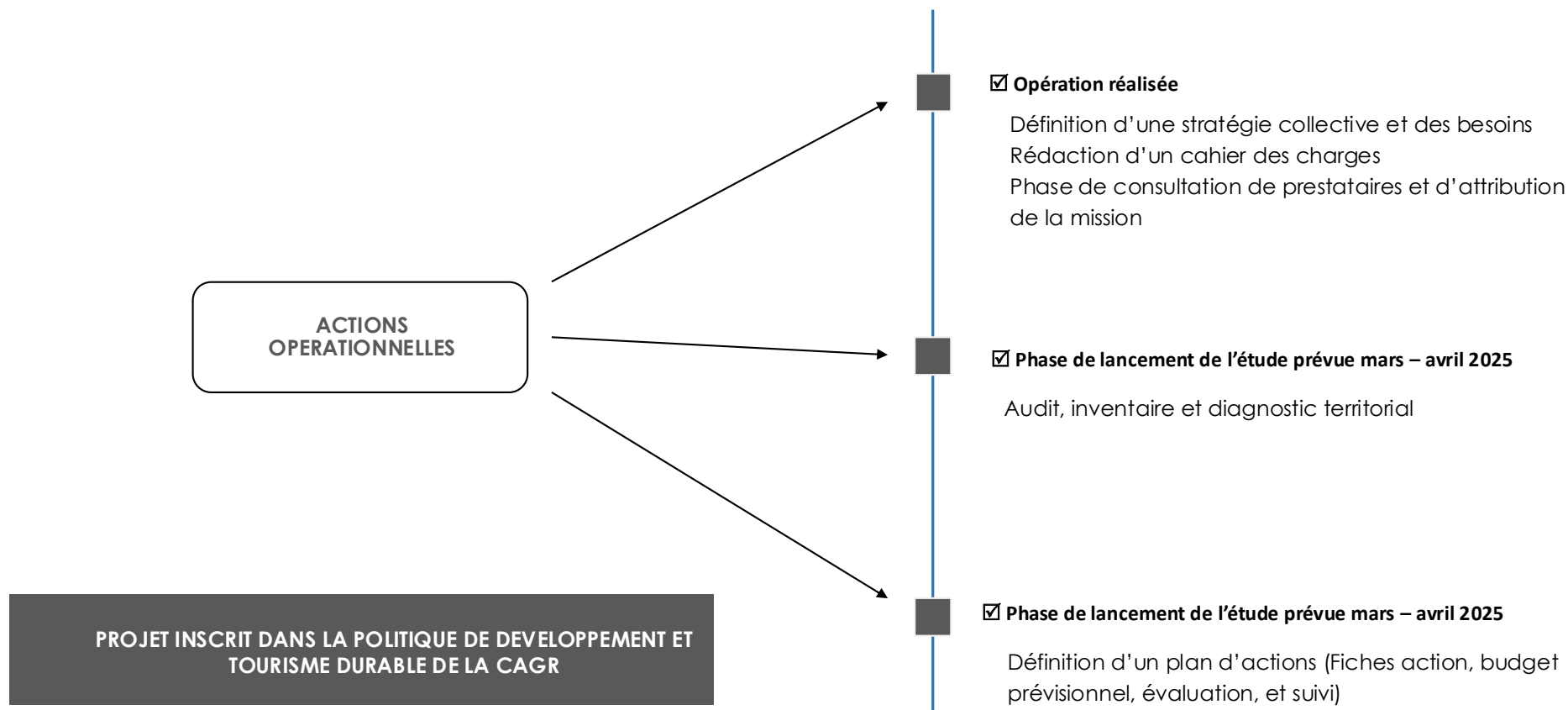
- Veille des réseaux d'itinérance (randonnée, vtt, cyclotourisme, escalade, etc.).

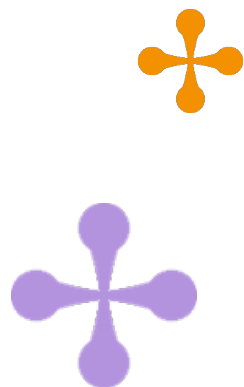
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT :

- Etude en cours sur l'élargissement de l'espace VTT et la création de parcours dans le centre et dans le sud du territoire.
 - ☑ Phase de conventionnement
- Etude en cours sur la requalification de l'espace VTT dans la Vallée de la Cèze.
 - ☑ Phase diagnostic tracés existants (cartographie et relevés de terrain)
- Etude en cours sur la création d'une offre trail sur le territoire
 - ☑ Phase diagnostic de tracés proposés et de validation d'un secteur identifié (cartographie)
- Etude en cours sur la qualification des sites d'escalade et des parcours d'interprétation de randonnée
 - ☑ Phase de conventionnement (escalade) et de relevés de terrain (sentiers d'interprétation)
- Définition en 2025 d'un marché de travaux commun à l'ensemble des activités de pleine nature
 - ☑ En cours de rédaction et de définition avec l'appui du service marché

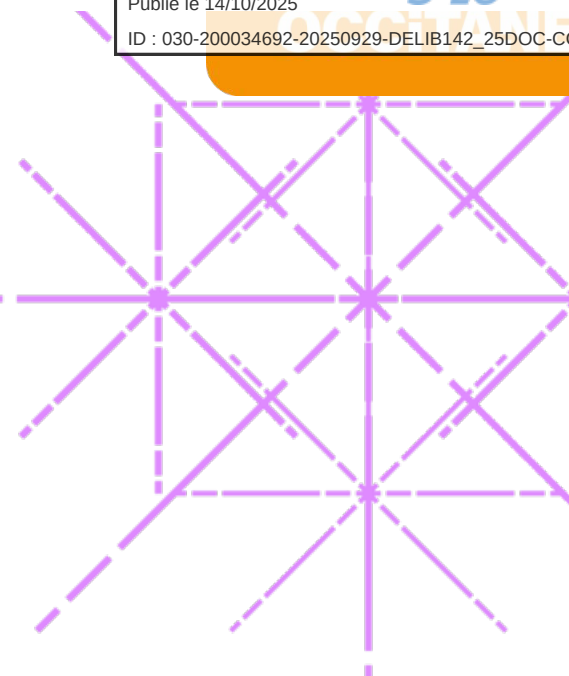
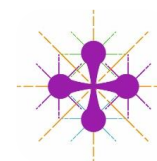
VALORISATION :

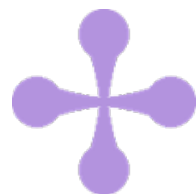
- Caractérisation d'une ligne éditoriale et d'une arborescence de communication des APN
- Réflexion sur la connexion du territoire à la Via Rhôna (PSE & Codolet) avec les partenaires



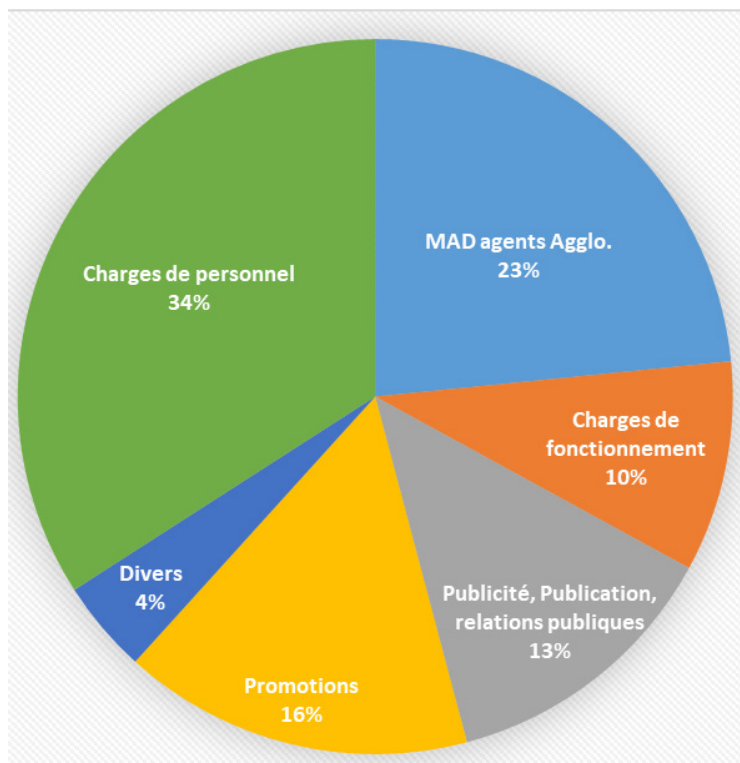


Budget 2025

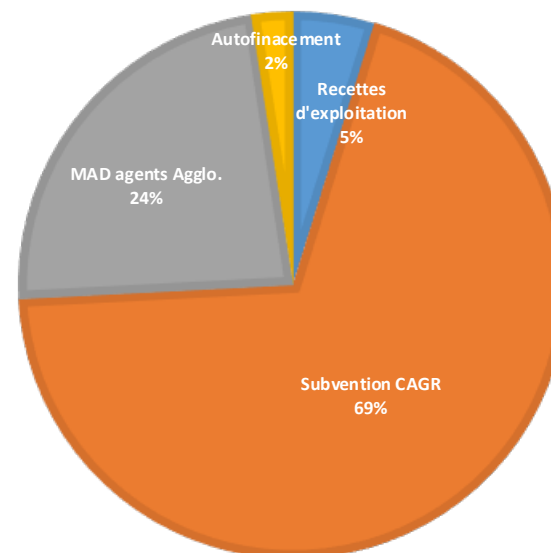




Dépenses



Recettes



Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025



ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC

1//Introduction - Généralités // **page 159**

2//Média de communication de l'agglomération // **page 162**

3//Communication pour les pôles et services // **page 164**

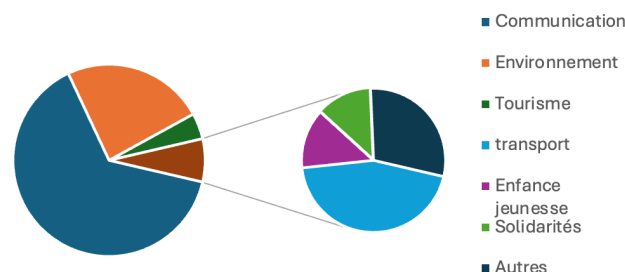


1 Introduction - Généralités

Le service communication de l'Agglomération du Gard rhodanien est un service qui gère à la fois des actions-outils transversaux de communication et qui répond aux besoins de communication des services de la collectivité en les accompagnants à divers stades :

- Stratégie / Conseil
- Création de chartes graphiques, et créations graphiques
- Réalisation de supports « print » ou numériques, PLV (Stand, barnum, Roll up)
- Suivi d'évènements de l'agglomération et diffusion (inaugurations, signatures, rencontres...)
- Diffusion de communications
- Photos et vidéos
- Communication et campagne presse (TV sud, Objectif Gard, Midi Libre)

Au niveau budgétaire, le service communication découpe donc son activité en plusieurs « sous-budgets » répartis ainsi :



La ressource humaine du service se compose en 2024 de 5 agents titulaires et d'une apprentie qui intervient en complément sur divers postes afin de lui permettre une approche pluridisciplinaire des métiers de la communication.

2 Media de communication de l'agglomération

■ Site Internet de l'Agglomération

Plus qu'une vitrine de la collectivité, le site de l'Agglomération a pour vocation de proposer des outils, des informations sur l'activité des services en lien et en complément avec les différents autres vecteurs d'information (journal, réseaux sociaux).



En 2024, au-delà des différentes mises à jour régulières demandées par les services, on notera plus particulièrement :

- Un travail régulier sur les pages déchets et plus spécifiquement : déchetterie,

Redevance incitative

- L'organisation de concours : places concerts partenaires, le compostage fait son cinéma...
- Une amélioration de la gestion des offres d'emplois
- Liens avec les communications Prov'Oc

L'agenda du Site de l'Agglomération :

Une animation spécifique est réalisée autour de l'agenda du site qui permet aux associations et collectivités du territoire de communiquer sur leurs différents événements ou actions.

Au niveau des communes des rencontres et rappels réguliers sont organisés afin de coordonner la communication de chacun.

Pour les associatifs, un accompagnement permet de déposer des annonces sur le site et de les relayer par la suite sur d'autres réseaux.

Enfin, 2 fois par mois, une extraction de l'agenda du site est réalisée et transmise au journal gratuit TV Sud dans le cadre d'un partenariat, permettant ainsi une communication papier sur le territoire.

Plus de 37000 personnes se sont connectées sur le site de l'agglomération. Sur l'année, les pages les plus visitées restent celles liées à la gestion des déchets avec plus de 20000 vues sur les 122000 annuelles. Suivent les pages jeunesse en lien avec les temps d'inscriptions aux vacances.

■ Boîtes à lettres : communication et site Internet

Le service communication gère les flux d'une boîte mail communication ou arrivent entre autre tous les messages envoyés par le formulaire contact du site.

Selon les messages reçus :

- Une réponse est directement donnée à la personne
 - Le message est redirigé vers le service concerné + information du contact
- En 2024 la majorité des questions et message concernent la redevance incitative, ce qui a demandé une organisation spécifique avec le service concerné : regroupement de courriers reçus par exemple.

■ Direct Agglo

Le journal de l'agglomération, le Direct Agglo est réalisé par le service communication de l'Agglomération avec l'appui des services concernés par les contenus et sous la validation de la direction de la collectivité.

Pour les différentes étapes de l'opération, l'Agglomération s'appuie sur certaines prestations :

- Écriture des 5 articles de fond (Consultation annuelle)
- Mise en page sur une base de maquette fournie par le service communication (Consultation annuelle)
- Impression de 40 000 exemplaires (dernière année du marché public de 3 ans)
- Distribution (dernière année du marché public de 3 ans) dans tous les foyers du territoire et dans certains points de dépôts (mairies, OT, campings...)

4 numéros du trimestriel de l'Agglomération ont été réalisés en 2024 et distribués dans les temps prévus.

Chaque trimestre les pages du journal sont en plus diffusées sur les réseaux sociaux. Une version numérique est aussi disponible à la lecture ou au téléchargement sur le site de l'agglomération.

En 2024, un accent particulier a été mis pour mettre en valeur :

- La redevance incitative
- Les évolutions vers le conservatoire de musique
- Le marketing territorial avec Prov'Oc



■ Réseaux Sociaux

Le service communication gère quotidiennement les différents réseaux sociaux publics de la collectivité : Facebook, Instagram, LinkedIn.

Sur ces réseaux sociaux différentes communications sont diffusées :

- Alertes (type coupure d'eau, transport, collecte déchets...)
- Actions et activités grand public des services de l'Agglomération : RI, Stands, ALSH...
- Offre de stage, emplois, marchés publics...
- Relais d'actions de partenaires de l'Agglomération : MLJ, associations, Office des entreprises, Provence Occitane
- Relais de la communication des communes en lien avec les compétences de la collectivité
- Évènements à dimension du territoire

Les réseaux sociaux en chiffres :

- Plus de 6700 followers Facebook et Instagram (+656 en 2024)
- Contenus les plus populaires (plus de 100) : Offres d'emplois, Concours, Info déchetteries et collecte

Tout au long de l'année des points avec les plus grandes communes, les services Éco, transport et tourisme, sont organisés afin de déterminer des stratégies de diffusions et de relais de l'information.

En parallèle, le service communication accompagne dans la création et l'animation de réseaux sociaux spécifiques :

- Conservatoire
- Groupe compostophiles

■ Application Panneau Pocket

En 2024, l'Agglomération a renouvelé son abonnement à l'application Panneau Pocket avec la possibilité de passer à la version premium. Malheureusement par manque de temps cette version ne sera développée

qu'en 2025.

Au-delà de l'Agglomération, ce sont toutes les communes du territoire qui peuvent utiliser l'application pour communiquer sur leur activité, leurs urgences. Au regard de l'utilisation faite, et des retours reçus, l'application correspond complètement aux attentes des collectivités du territoire.

Pour l'Agglomération, l'application permet en outre une communication ciblée par exemple dans le cas de coupures d'eau, mais aussi une communication plus large, comme lors de fermetures de déchetteries, partenariats...

En 2024, ce sont 1899 smartphones ou tablettes qui possédaient CA du Gard Rhodanien dans leurs favoris de l'application, soit une progression de 500 personnes. Le taux d'utilisation reste faible (6%) et une campagne d'information est à prévoir pour 2025.

Chaque publication est visualisée entre 50 et 100 fois, selon son niveau de diffusion.

■ Agglo Infos

Tous les mois le service communication réalise le journal interne de l'agglomération afin de présenter diverses rubriques :

- COS
- Informations RH, CNAS
- Présentation d'un portrait d'agent et de son service

...
Le document réalisé est ensuite envoyé après validation, en format numérique aux directeurs de pôles et de services, qui diffusent à leurs équipes

Votre journal interneMars 2024 N°114

AggloINFOSNEWS

NewsLetter mensuellewww.gardrhodanien.fr

GARD RHODANIEAgglomération



Credit photo : l'équipe du COS.

Les actualités du COS :

Retour en image sur le loto du Cos qui a été une belle réussite. Des nouveaux partenariats. Demandez votre nouvelle carte COS 2024.

Le loto du Cos du 25 février dernier qui a eu lieu à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, a fait carton plein avec 300 personnes au rendez-vous. Cette journée a été un fort succès grâce à la motivation des agents bénévoles et aux lots offerts par les partenaires. Les bénéficiaires serviront à financer le transport en bus pour les futures voyages ou sorties. Zoom sur les nouveaux partenaires du COS : Avec votre carte du COS vous avez de nombreuses réductions sur simple présentation dans les magasins partenaires. Demandez votre nouvelle carte Cos 2024 par mail à lacosattitude@gmail.com. Les nouveautés : Un partenariat sportif avec Keepcool. Pour les agents de l'agglomération les frais d'inscription sont offerts. Le petit dernier un partenariat pour les accros du shopping "SAVE". Le site internet des plus grandes marques de mode avec jusqu'à 80% de réductions toute l'année sur les articles neufs des plus grandes marques de sport, mode et luxe. Rendez-vous sur save-concept.com, inscrivez-vous en 2 minutes avec le mail d'affiliation : lacosattitude@gmail.com, code CSE : 20242103C0555. Vous avez reçu l'affiche par mail cette semaine.

La prochaine date du cos à retenir le repas estival le 9 juin 2024.

CONTENU DU N°114

Actu COS

P1

Actu RH et CNAS

P2

Infos Gazette

P3

Retour en images

P4

L'agenda

P5

En aperçu

P6

Zoom sur...

P7

A ne pas louper / Notes de services

P8

Contact COS :

 lacosattitude@gmail.com

 @la COS attitude

Mars 2024 - AggloInfo N°114Page 1

3 Communication pour les pôles et services

■ ENFANCE JEUNESSE

Le service communication a accompagné les services du pôle dans leurs participations aux forums des associations de septembre : fourniture de signalétique, flyers, réservation de stands.

Le service communication intervient aussi dans le portail familles en fournissant entre autres des éléments graphiques, annonçant les actions (vacances ALSH, concerts, Café parentale...)

● Écoles de musiques

Tout au long de l'année le service communication a réalisé l'ensemble des affiches de concerts, et diffusé celles-ci à la presse et sur les différents réseaux sociaux et applications.

Avec le passage au conservatoire intercommunal, la charte graphique a été revue, et un programme annuel créé et diffusé.

La page du site a de fait été retravaillée. Enfin, un diplôme type a été fourni au conservatoire qui pourra le compléter et

imprimer au besoin sans perte de temps.

● ALSH - Centre Ados

Lors de chaque période de vacances scolaires, l'ensemble des centres a pu disposer d'affiches personnalisées, présentant les activités et séjours organisés. Les visuels ont été diffusés sur le site, l'application Panneau Pocket et sur le portail familles.

A l'occasion de chaque vacance scolaire, une vidéo a été réalisée et a servi d'outil de promotion pour les inscriptions des vacances suivantes.

● Petite Enfance

Le service communication a réalisé divers supports et diffusé la communication des actions :

- Cafés parent'aise : flyer et affiches
- Colloque petite enfance : Goodies, relais presse, livret pédagogique
- Fête de la petite enfance : affiche, plan, ...
- ...

Le service communication a aussi travaillé

sur la signalétique des crèches de Bagnols et de St Victor



■ ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT

Classiquement, le service communication accompagne le service développement économique dans l'ensemble des actions réalisées en proposant une charte graphique, la déclinant sur divers supports et en diffusant sur les réseaux sociaux, site, médias.

Sur l'année 2024, le service communication a plus particulièrement accompagné le service « dév éco » sur plusieurs actions :

- Marketing territorial : Groupes de travail, Charte graphique Prov'Oc, déclinaison supports...
- Signalétique Office des entreprises

Une priorité a été donnée au partage des publications des réseaux sociaux de l'économie plutôt que de refaire de nouvelles publications.

Ainsi ont été suivies les actions : Soirée investisseurs, Rentrée éco....

Le Direct Agglo d'octobre a été dédié à 90% à des contenus éco dans le cadre de la rentrée et du POP.



■ TOURISME

Le service a réalisé pour l'été 2024 l'ensemble des visuels des animations réalisées et décliné sur divers supports : dépliant, flyers, affiches, publications numériques...

De plus le service a participé à la communication relative au Gran Fondo en réalisant la charte graphique de l'action, la déclinant sur multisupport, diffusant à la presse...

Afin de faire la promotion de la marque Provence Occitane, l'ensemble des Direct Agglo ont proposé une double page tourisme accompagné d'une page recette mettant en valeur restaurateurs et agriculteurs du territoire. A cela s'est ajouté un numéro de juillet dédié à l'activité touristique du territoire.

■ TRANSPORT

La communication relative au transport étant déléguée à un prestataire, le service communication a été consulté lors de la réalisation de tout support de communication (Lignes, transport scolaire...).

L'ensemble des campagnes de communications du transport ont été aussi relayées sur les différents supports et réseaux de l'agglomération ainsi qu'à la presse.

Le service communication a cependant pris à sa charge la communication sur l'opération BlaBlaCar Daily : Création charte graphique, diffusion multisupports, presse...

■ ENVIRONNEMENT

● Prévention et gestion des déchets

Classiquement le service communique régulièrement sur :

- Rappel des règles de tri
- Fonctionnement des déchetteries
- Information sur la collecte

En 2024 la Redevance Incitative se mettait en place officiellement et a donc été une priorité de communication de l'agglomération :

- Diffusion du guide de le RI : conjointement au Direct Agglo, numérique
- Réalisation d'une vidéo sur le centre de tri Valrena
- Conception des outils d'information sur conteneurs, colonnes : Stickers
- Page RI du site de l'Agglomération mise à jour avec lien vers le WebUsager
- Mise à jour et diffusion du calendrier de collecte et du règlement de collecte
- Mise en place d'une campagne de communication estivale
- Participation au COPIL du projet

- Suivi et routage des contacts reçus via le site ou les réseaux sociaux

...

En parallèle et pour proposer une alternative permettant de baisser la production d'OM, une communication forte a été réalisée autour du compostage :

- Participation aux rencontres compostophiles, groupe Facebook,
- Diffusion multisupport de la communication compostage individuel et collectif
- Réalisation d'un motion design sur le compostage
- Mise en place d'une campagne de communication « le compostage fait son cinéma »
- Signalétique des aires de compostage collectif



EAU

Le service communication est destinataire de l'ensemble des coupures d'eau et les relaie sur ses différents réseaux : site, Facebook et Panneau Pocket.

Le service a aussi participé à la communication lors de l'inauguration de la nouvelle Step de Laudun.

Pour les animations de la journée de l'eau, un stand « Bar à Eau » a aussi été réalisé.

Différents articles ont aussi été diffusés dans les pages vertes du Direct Agglo.



SOLIDARITES

Santé

Le service à participé cette année encore à l'action liée au SISM : Financement impression guide, conception et diffusion de l'affiche.

Le service a de plus maintenu et mis à jour la page du site dédiée à la mesure des pollens



Agglo mobile

Classiquement le service à mis à jour la page dédiée du site, notamment les différents plannings de permanences.

Pour faciliter la communication, les agentes de l'Agglo mobile ont été sensibilisées à l'utilisation de l'application Panneau Pocket afin de pouvoir publier leurs présences dans les communes.



● Maison de la Justice et du Droit

En 2024 le service a réalisé la signalétique de la MJD conceptualisée en 2023 et a participé à la journée nationale du droit lors de la venue de scolaires.



■ AUTRES

● Mémorial Harkis

La charte graphique du projet réalisée en 2023 par le service a été déclinée lors de la réalisation de divers supports et rencontres.

● Vœux

Pour les vœux 2025 le service a participé à la création d'une vidéo diffusée lors de vœux physiques mais aussi sur les réseaux sociaux.

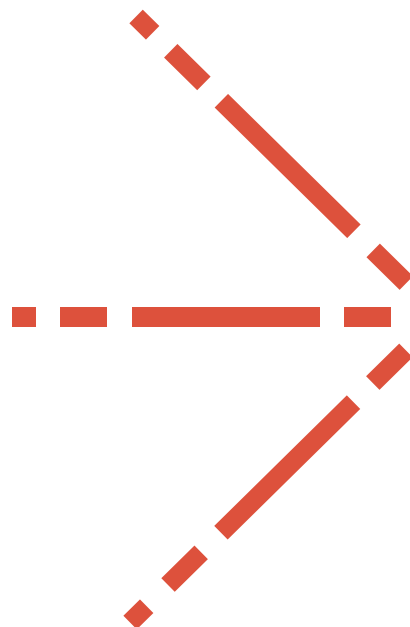
La charte graphique a aussi été réalisée et déclinée pour les sites, Réseaux et lors des vœux physiques de Chusclan

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 030-200034692-20250929-DELIB142_25DOC-CC



Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

1717, Route d'Avignon, 30200 Bagnols-Sur-Cèze

Tél. 04 66 79 01 02

